

LABOURD/LAPURDI**ASCAIN/AZKAINE. ENQUÊTE N° 1**

B.1 – La notion de premier et de second voisin est oublié par une grande majorité des gens du village; les autochtones ayant été submergés par des apports étrangers.

B.10 – C'est le charpentier, aidé par un voisin qui faisait la mise en bière. En général la famille préférerait ne pas y assister.

B.1 – Le premier voisin portait la croix la veille de l'enterrement; il était assisté du second voisin (ou *xirio-kari*). Pendant le trajet, de l'église à la maison mortuaire, les glas sonnaient.

C.6 – La jour de l'enterrement, les femmes portaient de grandes capes noires arrivant jusqu'à terre, un voile se rabattant sur la figure. Les hommes portaient également une cape avec une petite pèlerine qui y était ajustée (vêtement qui ressemble aux capes des chevaliers de Malte).

E.1 – On portait le deuil pendant trois ans: un an de grand deuil, suivis de deux ans de demi-deuil.

D.13 – Dans l'église, chaque famille avait un emplacement réservé au *jarleku*. Pendant les semaines qui suivaient le décès, un drap noir, portant les initiales de la maison, était étalé à terre. La famille entendait la messe à genoux sur ce drap, un cierge étant allumé devant la personne en deuil. A la fin de la messe, le prêtre venait réciter des prières devant le *jarleku*; on appelait cela: *otsakiuak*.

C.15 – Le convoi funèbre revenait en file indienne, jusqu'à la maison mortuaire. Les personnes qui, en route, se retiraient du convoi pour rentrer chez elles, partaient et le convoi attendait quelques instants qu'elles soient entrées dans leur maison avant de reprendre sa route pour aller à la maison mortuaire.

C.16 – Le repas était confectionné par les voisines; on mangeait toujours les mêmes plats: *oilo salda, haragia eta tomatia, gasna eta kafia*.

A.8 – E.2 – C'était les voisins qui annonçaient la mort dans le village et dans les villages voisins. Ils recueillaient l'argent des messes.

B.1 – En ce qui concerne le *xiriokari*, à l'occasion de la mort, le voisin porte la croix de l'église à la maison du défunt; il est accompagné par un autre voisin portant un cierge qui était, en principe, allumé (mais souvent éteint). Le jour des obsèques, le porteur de croix était devant, avec le prêtre et les enfants de chœur. Le *xiriokari* se confondait avec les autres personnes du convoi funéraire.

C.4 – L'officiant venait à la maison mortuaire pour chercher le corps et il entonnait les prières du rituel, en latin, et les continuait en cours de route. Le témoin dit n'avoir connu que la cape dont elle parle plus haut. Elle était portée, cette cape, par les hommes du deuil, uniquement.

A l'église, draps et cierges étaient préparés par la benoîte.

Le convoi partait à l'église en file indienne. L'ordre était le suivant: le clergé et les acolytes, le corps porté par les voisins qui se relayaient en cours de route, les hommes, les hommes du deuil, les femmes, les femmes du deuil, en *kapa*, fermaient la marche.

En chemin, ceux qui voulaient assister à l'office se joignaient au convoi (que l'on appelle: *ahokia*).

On observait un grand silence pendant toute la durée du trajet, jusqu'à l'église. J'ai souvenance d'un vicaire qui menait le convoi à plus d'un kilomètre de l'église; il s'était retourné et avait dit, d'une voix forte: "Gardez le silence par respect pour le mort et sa famille!".

A.8 – Qui annonçait le décès?. Des jeunes filles dans le cas d'une femme et des jeunes gens pour les hommes.

B.5 – Quand j'étais enfant, une tout petite bonne femme sonnait le glas. Elle était désignée pour ce travail par les autorités du village. On la payait en nature. En automne elle faisait sa tournée dans les fermes où elle recueillait des pommes de terre, des haricots, du maïs; on lui donnait une pièce.

A chaque fois qu'elle tirait la corde, elle priait très fort; je l'entends encore: "*Maria Saindua otoitz egizu hil hunentzat*".

E.6 – Des histoires sur *arima erratia* étaient connues.

A.9 – *Hila*: le mort; *herioa*: la mort ("la grande faucheuse" précise le témoin); *hiltzaria*: mourir, passer de vie à trépas.

Témoin: Madame Mimiague, Ascain.

ASCAIN. ENQUÊTE N° 2

A.2 – Agonie: *agonia*; il agonise: *azken hatsetan* da. Alors on allume un cierge (*xirioa pizten da*); on mouille les lèvres de l'agonisant avec un linge. On prie à haute voix, cela calme les angoisses. On fait parfois des neuvaines de prière.

Conception de la mort: *Jainkoaren nahia*; *Jainkoaren deia*; *orena* (c'est son heure).

A.3 – Un jour nos avons crû que notre père entraînait en agonie. Quand il est revenu à lui, il nous a dit qu'il entendait tout mais qu'il ne pouvait pas parler. "Les pieds du malade se refroidissent à l'approche de la mort; le visage devient pâle (*bisaia xuritzen da*); il y a perte de la parole (*mintzatu gabe*) et râle (*korroka*).

A.4 – C'est en général quelqu'un de la famille qui avertit le médecin et le curé, parfois un voisin, peu importe (*edo zoin*).

C'est quelqu'un de la maison qui accompagne le viatique ("*etxeko bat, ni ibili naiz frankotan*"). Il se place derrière le curé qui est lui-même derrière l'enfant de chœur ("*apezaren gibeletik eta berettarra aintzinean*").

La famille assiste à l'Extrême-Onction; l'un de ses membres découvre les pieds du malade.

A.5 – Disposition de la chambre de l'agonisant: on allume souvent deux cierges. On met une assiette avec de la ouate (*uata*), de l'eau bénite et de la mie de pain. Les cierges sont bénits, ils sont souvent tenus à la main par les enfants.

A.7 – C'est un membre proche (de la famille) qui ferme les yeux, ou parfois une voisine pieuse.

A.8 – Le décès est d'abord annoncé aux voisins. Le premier voisin va chercher la croix à l'église; il avertit le curé et la mairie qui se chargera de faire creuser la tombe.

Lorsque la mort arrive on dit: "*hil da*" ou "*Jainko maiteak ereman dauku*", ou encore, surtout après une longue maladie, "*piztu da*".

"J'ai entendu dire qu'autrefois on l'annonçait aux abeilles, mais pas aux animaux de l'étable. On frappait quelques coups sur les ruches avec un bâton et on disait: "*nausia hil zaiku*". A ma connaissance on le faisait encore il y a une quarantaine d'années, à la maison Saskoena".

A.9 – Vocabulaire de la mort: on dit *hil* ou *heriotzea*; parfois on dit aussi: *izatu dute Jainkoaren bisita*, et encore: *gan da*.

B.1 – Ce sont les jeunes gens et jeunes filles du ou des premiers voisins qui vont annoncer le décès. Cela se perd beaucoup depuis qu'il y a le téléphone. On n'a plus besoin de prendre la voiture ou la bicyclette pour annoncer la nouvelle. Autrefois ceux de la famille ne se déplaçaient par eux-mêmes pour le faire.

Le premier voisin est en général le plus proche de la maison, mais on ne sait plus très bien qui c'est lorsque de nouvelles constructions apparaissent. Il arrive aussi que le premier voisin ne soit plus capable de porter la croix de l'église, qui est relativement lourde, car on va la chercher à pied. Dans ce cas on s'adresse à un autre voisin proche, mais plus jeune. C'est également ce voisin qui se charge de demander les porteurs du cercueil (*kuxa altxatzaileak*); mais auparavant il demande à la famille si elle est d'accord pour solliciter quatre jeunes du quartier. En principe, même maintenant, le premier voisin est celui qui est le plus proche sur le chemin qui va vers l'église.

B.2 – C'est un voisin ou quelqu'un de la parenté qui assure les travaux pendant que le cadavre est à la maison. En général, dans ce cas là, on ne manque pas de main-d'oeuvre.

B.3 – "Chez nous on n'a jamais brûler le matelas. On l'a simplement nettoyé, car nous n'avons jamais pensé que ce matelas pouvait avoir quoi que ce soit (*ez zaiku iduritu deusik bazuela ere*)".

B.4 – Aménagement de la maison: on ferme à demi les volets (*tartekatuak*); on les garde ainsi tant que le mort est à la maison. "Je n'ai jamais vu arrêter les pendules, ni enlever les clochettes aux animaux, ni enlever des tuiles. Ça doit être de la sorcellerie (*sorginkeria*)".

On ne couvrait pas spécialement les miroirs mais tout ce qui encombrait plus ou moins les murs (vieux cadres, etc). Pour cela on employait des draps que l'on ornait avec la verdure fixée par des épingles. Cette verdure était soit du buis soit du laurier.

B.5 – Autrefois on sonnait la cloche au moment de l'agonie. Maintenant on sonne "*hil ezkila, gurutzeketariak abiatzen direlarik*"; les porteurs de la croix pouvaient se relayer au cours du trajet. Maintenant les cloches sont électrifiées, mais on continue toujours à sonner le glas. On sonne à nouveau le glas lorsque le cortège entre dans l'église et lorsqu'il en sort pour aller au cimetière; on ne sonne pas durant la messe.

B.6 – Pas de prescription spéciale tant que le mort est à la maison. On prend une nourriture normale, mais plutôt du bouillon puis de la poule ou encore du lapin (en général un seul plat) et du fromage pour finir.

B.7 – On porte le corps du mort là où il a vécu (*bizitokirat*). Si des domestiques n'ont pas de domicile au village, on les porte dans la maison où ils ont travaillé.

La levée du corps se fait dans la chambre mortuaire ou bien l'espace le plus commode, près de l'entrée (pour éviter notamment des escaliers trop étroits).

B.8 – On ne met plus le mort dans un linceul. Autrefois on l'enveloppait dans un drap (il n'y avait pas de méthode particulière pour le faire) et on lui mettait un petit traversin (*bourdia*) sous la tête. Maintenant c'est bien mieux, on les met dans des sacs hermétiques en matière plastique. Ainsi il n'y a pas d'odeur ni de liquide qui s'échappe; il est vrai qu'autrefois on ajoutait parfois de la sciure de bois.

Ce sont plutôt les voisins qui lavent le cadavre et le mettaient dans le drap, ou le mettent dans le sac en plastique. On se sert pour cela de savon et d'une vieille éponge. Souvent le mort laisse échapper d l'urine ou des matières (*libratzen da*).

Maintenant on habille le mort avec un pyjama ou une chemise de nuit et parfois une liseuse (*oheko trikota*). On met aussi des bas ou des chaussettes (*galtzerdiak*) pour éviter à ceux qui mettent le mort dans le cercueil le contact avec sa peau. Autrefois on habillait complètement le cadavre avec ses plus beaux habits.

B.9 – On ne met pas d'objet dans le linceul. Un chapelet entre les doigts, si le mort en a un. On enlève les alliances (*erretunak*) et les boucles d'oreilles (*petentak*). Parfois aussi, mais autrefois, on plaçait un cierge ou un rameau béni dans le cercueil. On attache un moment les pieds et les mains du mort pour qu'ils tiennent bien joints, puis on enlève la ligature.

B.10 – Celui qui fabrique le cercueil fait la mise en bière, le plus tard possible pour que la famille venue de loin puisse voir le mort une dernière fois.

B.11 – On dispose le cercueil dans la chambre mortuaire après avoir, au besoin, démonté le lit pour gagner de la place. Si l'accès de cette chambre n'est pas commode, on met le cercueil près de l'entrée, dans un endroit assez large.

Le cercueil est déjà fermé quand le prêtre vient faire la levée du corps. Autrefois on mettait le cercueil sur un brancard, puis ce fut sur un petit chariot, aujourd'hui dans une voiture.

B.12 – La pièce où se trouve le cercueil est ornée de draps piqués de verdure ou même de fleurs, s'il s'agit d'un enfant. Les draps sont les plus beaux possibles et bien repassés. On ne laisse pas les cierges trop longtemps allumés, car, paraît-il, cela fait enfler le visage du mort. C'est pour la même raison que l'on n'aère pas trop la chambre mortuaire.

B.13 – *Hila beillatzen da*; on veille le mort, à tour de rôle, entre voisins et membres de la famille et cela durant deux nuits. Maintenant, on a tendance à laisser le mort enfermé à clef. Lorsque l'on veillait, une ou plusieurs personnes restaient jusque vers une heure du matin, d'autres venaient alors les relayer à ce moment là. Les veilleurs buvaient du vin, du café ou du chocolat au lait; certains jouaient même aux cartes. De temps en temps on récitait le chapelet (Notre père, Je vous salue, Requiem aeternan...

B.14 – Au village, ce sont les religieuses qui, dans l'église, préparent le catafalque. Elles n'ont aucun rôle à tenir dans la maison du mort. Maintenant qu'il n'y a plus de religieuses c'est une femme laïque qui les remplace.

C.1 – Le cortège emprunte le même trajet que les vivants pour se rendre à l'église. "Je ne me souviens pas du nom donné à ce trajet sinon peut-être celui de *"kalastrabidea"*.

C.2 – Le passage du cadavre ne crée pas de servitude.

C.3 – A la sortie du mort de la maison on ne jette ni cendre ni feu.

C.4 – Les femmes ont porté plus longtemps la cape que les hommes. ceux-ci ne la portaient que si un très proche parent était mort (père, mère, fils ou fille).

La famille en deuil se met aujourd'hui derrière le cercueil (*kuxaren ondotik*) mais autrefois elle était tout à fait en dernière position. Lorsque l'on arrivait à l'église, il ne fallait pas s'asseoir tant que les membres du deuil n'étaient pas installés.

Composition du cortège: la croix, le prêtre, le cercueil, les hommes, les femmes puis le deuil autrefois; actuellement le deuil vient derrière le cercueil.

Ce sont toujours les voisins qui portent les fleurs, gerbes, etc, jamais la famille.

On offre des intentions de messe, généralement la veille ou l'avant veille des obsèques. Souvent, des gens venus de loin, ou simplement des retardataires, offrent des messes juste avant la levée du corps ou même pendant.

Le prêtre récite des prières spéciales pendant la levée du corps. Le brancard, avec le cercueil, était porté sur les épaules (*espaldetan*). En arrivant au porche de l'église, on déposait le brancard et on portait le cercueil en le tenant par les poignées. On a remplacé l'ancien chariot par une voiture communale. Le cortège, entre l'église et le cimetière se reforme comme au départ de la maison vers l'église.

Au passage du convoi funèbre on fait *Aitaren* (on se signe). En général les voitures s'arrêtent, du moins sur les petites routes. Les hommes se découvrent (*gapelua kentzen dute*).

C.5 – Pas de fleurs spéciales aux enterrements; on fait avec ce que l'on a. Pour les enfants on essaye autant que possible, de se procurer des fleurs blanches. "Une fois j'ai vu les enfants et petits enfants, porter des bouquets de pâquerettes pour l'enterrement de leur grand-mère et arrière grand-mère".

C.6 – On s'habillait de noir pour les obsèques. Les femmes portaient une mantille de deuil. Les parents proches portaient la cape, une sorte de grand habit de religieuse, tout en dissimulant leur visage sous la mantille de deuil. La cape des hommes était étroite et très froncée et attachée par un ruban. Il semble que l'usage de la cape se soit perdu chez les hommes durant la dernière guerre mondiale et qu'il se soit maintenu chez les femmes jusque vers 1950.

Mantille de deuil: *mantalin dolukua*.

C.7 – Le convoi ne s'arrête en chemin que pour permettre aux porteurs de changer d'épaule, surtout pendant les longs trajets. Dès que l'un d'eux exprime le désir d'opérer un changement, on s'exécute, quelque soit l'endroit.

C.8 – A l'évocation des pleureuses anciennes, inconnues par le témoin, cette dernière signale des familles où les pleurs sont particulièrement sonore "*Badire ba, marrumaka artzen direnak*".

C.9 – Autrefois on plaçait le cercueil juste avant la Table sainte. Maintenant on le met plus en avant (environ à deux mètres) à l'entrée du chœur ce qui a, entre autres avantages celui de distribuer plus facilement la communion, sans risque de renverser au passage les chandeliers qui entourent le cercueil (note personnelle de l'enquêteur).

Tout le deuil se place dans la nef, devant: les femmes côté évangile (à gauche en regardant l'autel), les hommes à droite, côté épître. Le reste de l'assistance se met comme d'habitude, les femmes dans les chaises ou les bancs, en arrière du deuil, les hommes aux tribunes. Les parents gardent les enfants près d'eux.

C.10 – La famille offre encore souvent un peu d'argent pour l'église, ou encore pour les écoles libres ainsi que des honoraires de messe. Ces honoraires figurent sur une liste où l'on met en tête les noms des donateurs faisant partie de la famille en deuil. Certaines personnes font parvenir des honoraires de messe directement au curé de la paroisse.

"Deux fois, à ma connaissance, on a proposé aux gens de donner de l'argent pour la recherche contre le cancer, en plaçant sous le porche de l'église un plateau".

A propos d'offrandes faites qui pourraient être consommées par l'âme du défunt: "tout ça d'après moi c'est de la sorcellerie (*sorginkeria*)".

L'offrande des honoraires de messe se fait en général à la maison, au moment où l'on fait la visite. Parfois on donne de l'argent à la famille pour acheter des fleurs.

C.11 – C'est la famille proche qui finance les funérailles. La somme est très variable.

C.12 – La famille en deuil assiste à l'ensevelissement. Les porteurs aident le fossoyeur à descendre le cercueil dans la tombe.

C.13 – On enterre à 1,8 m. de profondeur, c'est à dire à hauteur d'homme. On attend au moins 5 ans avant de creuser une tombe au même endroit.

C.14 – On place le mort la tête en avant (*buruz aintzina*), du côté de la croix.

C.15 – "*Gan bezala etortzen ginen etxerat*", on revient à la maison dans le même ordre qu'à l'aller. Ce cortège s'appelle *ahokoa*. Au retour, en rentrant dans la maison, on rallumait deux cierges dans la pièce d'où était parti le cercueil et on faisait une prière (quelques Je vous salue, un Notre Père), sans enlever la cape du deuil.

C.16 – "*Bazkaria egiten zen*", l'enterrement ayant toujours lieu le matin, on faisait un repas. On l'appelait *doluko bazkaria*. Y prenait part, la famille et les premiers voisins.

Le menu dépendait de ce que l'on disposait à la maison à ce moment: lapin, poule, etc., puis fromage. Quand il y avait de la poule on servait en premier du bouillon de poule. Sinon on donnait du bouillon de légumes.

C'est souvent un voisin qui prépare le repas, ou quelqu'un de la famille qui n'est pas un proche parent. A ceux qui ne peuvent participer à ce repas, on sert du bouillon ou de la soupe et un verre de vin.

Le repas commençait par une prière (*jan aintzineko otointza*) ou du moins par une courte prière. A la fin on disait une dizaine de chapelet (*hamarreko bat*); les gens savaient alors qu'il fallait se lever de table. On se serrait la main (*bortzekoa*

ematen zen), et on s'en allait. Il n'y avait pas d'intention de prière particulière à cette occasion.

C.17 – On ne faisait pas brûler de feu devant la maison au retour de la messe. "Tout cela me paraît être de la sorcellerie (*şorginkeria*). Federik ez dutenek gehiago sofritzen dute guk baino".

C.18 – Ce sont des jeunes enfants qui portent le cercueil d'enfants morts en bas âge.

Les enfants non baptisés étaient enterrés dans un coin du cimetière, à part, dans un endroit non béni. Ils n'étaient pas mis sous l'auvent de la maison, ni au jardin ni ailleurs.

C.19 – Pour les obsèques d'un jeune (c-à-d d'un non marié), ses camarades s'habillent de blanc et se tiennent debout de part et d'autre du cercueil. Le blanc rend la cérémonie moins triste; le jeune défunt était-il habillé de blanc?

C.20 – Pour un jeune enfant le cercueil est porté par des enfants; seules les jeunes filles portent une couronne blanche sur la tête. Une jeune fille morte de diphtérie ne fut pas portée par des jeunes enfants, à cause de la contagion, mais par des femmes.

C.21 – Lorsque l'on pouvait prouver que quelqu'un s'était volontairement donné la mort (d'après une lettre par exemple), on ne faisait même pas entrer le corps à l'église. A Ascain, il y a eu très peu de cas de ce genre.

Le suicide est considéré plutôt comme une maladie que comme un acte contre Dieu.

Il s'est suicidé: *bere buruaz bertze egin du; bere burua garbitu du; bere burua hil du*.

C.22 – Les tombes étaient achetées; ce sont les propriétaires qui ont le droit d'y être enterrés. Il y a eu des conflits; par exemple les vieux n'acceptaient pas que les jeunes soient enterrés auprès de leurs parents; mais ce cas est assez rare.

C.23 – Les tombes ne sont pas disposées dans un ordre précis, par quartier par exemple etc. On les met comme ça vient (*heldu den bezala*). Il n'y a aucun lien entre l'emplacement de la sépulture et celui de la maison.

D.1 – Cimetière autour de l'église: *zimitarioak*.

D.2 – Cimetière de la maison: *gure etxeko zimitarioak*, ou encore *gure etxeko tonbak*. On y inscrit plutôt les prénoms et noms des défunts, avec l'année de la naissance et celle de la mort, le tout sous un titre commun: *Etxeberriko familia*, etc. En général il n'y a qu'un seul monument funéraire par famille.

D.3 – La tombe a une largeur variable et une longueur d'environ 2 mètres, y compris l'emplacement pour mettre les fleurs (*loretegia*). Certaines familles plus fortunées possèdent plusieurs emplacements. Les caveaux sont prévus pour 6 à 8 cercueils, certains seulement pour 4. Pourquoi des caveaux?, soit pour suivre la mode, soit pour mieux grouper la famille; on ne sait pas très bien pourquoi.

La stèle discoïdale se dit *gurutze biribila*. La mode revient de plus en plus vers la pierre; on voit de moins en moins de marbre.

Description d'une tombe: la partie en pierre recouvrant la tombe: *hil harria* ou *tonba harria*; le tumulus de terre n'a pas de nom précis; les allées qui le délimitent: *bazterrak*.

On y met toute sorte de fleurs. Souvent des pensées, des géraniums. Les fleurs sont mises à hauteur des pieds du mort.

C'est surtout avant la Toussaint qu'on vient nettoyer et décorer les tombes et aussi à l'occasion des anniversaires. La benoîte n'a pas de rôle précis dans ce cas.

D.4 – On essaye de garder un style basque, sans doute pour la même raison qu'on essaye de construire des maisons en style basque. Pour le style basque on ne sait pas trop quel modèle choisir.

D.5 – Monuments: discoïdale; *gurutze biribila*; croix de pierre: *harrizko gurutzea*; croix de bois: *zurezko gurutzea*; croix de fer: *burdinezko gurutzea*; dalle de pierre: *tonbaharria*; le nom de la stèle tabulaire est inconnu.

D.6 – Les monuments sont souvent peints en blanc. Les noms figurent en noir. Il n'y a pas de règle précise pour la disposition des couleurs. C'est la famille elle-même qui fait ce travail, généralement une fois par an, avant la Toussaint.

D.7 – Il n'y a pas beaucoup de fer forgé, plutôt des objets en marbre ou en matière plastique. Certains ne laissent les bouquets qu'au moment de la Toussaint ou durant quelques jours avant et après les anniversaires. Ensuite ils les retirent, avec les vases, de peur qu'on les leur vole.

D.7 – Il y avait un endroit pour les non-baptisés, mais maintenant tout l'espace est occupé par des tombes classiques. On ne connaît pas de place particulière pour les bohémiens, ni pour les suicidés.

Il y a des gens enterrés dans le chœur de l'église "mais de mon temps je n'ai jamais vu quelqu'un se faire enterrer là, ni dans la nef, ni sous le porche". Il n'y a pas de chapelle réservée à une famille. En revanche, au cimetière, une famille "d'américains" (*basques émigrés*) avait une petite chapelle qui existe toujours.

Les petits enfants n'ont pas de monuments funéraires particuliers, sauf autrefois pour les non-baptisés.

D.10 – Dans les carrières de pierre à Ascain, il y a des ouvriers qui fabriquent des croix de pierre et qui les vendent, sinon beaucoup de gens vont chez les marbriers. Souvent on nettoie et on restaure de vieilles croix de pierre.

D.11 – Dans la partie agrandie du cimetière on a installé des bancs de pierre vers le milieu ainsi que des robinets d'eau en trois points différents; probablement à cause des personnes âgées.

D.12 – Récemment une maison s'est vendue à Ascain. Les nouveaux propriétaires prennent soin de la tombe qui appartenait aux anciens. En principe donc, la tombe reste attachée à la maison.

D.13 – Le mot *jar-leku* n'est pas guère usité au village. Mais chaque famille avait sa ou ses chaises réservées dans la nef de l'église. Les hommes d'âge mûr et même certains jeunes se mettent toujours au même endroit dans les tribunes. La chaise réservée s'appelait *elizako kadira*. On la laissait à peu près toujours au même endroit, tantôt avec un simple prénom (exemple: Philomène), tantôt avec le nom de la maison.

Depuis qu'on a mis des bancs il n'y a plus d'emplacement réservé. "Il ne me semble pas qu'on ait vendu l'emplacement à l'église en même temps que l'on vendait la maison".

D.14 – Des locataires d'une maison n'avaient guère de droit d'occuper la ou les chaises de cette maison; sinon, comme n'importe qui, en l'absence des propriétaires.

A ce sujet il y a eu des conflits (*gastaka, kalapita*) surtout au moment des grosses affluences. Il arrivait que la propriétaire retire sa chaise à celle qui l'avait empruntée.

D.15 – Ce sont les familles qui entretiennent les sépultures, surtout avant la Toussaint et une ou autre fois, pendant l'été. La municipalité assure l'entretien, le nettoyage de l'ensemble du cimetière. La benoîte n'a pas de rôle spécial dans ce cas.

D.16 – La benoîte n'a aucune importance dans le contexte que nous évoquons.

D.17 – Les chaises n'étaient pas disposées selon un ordre précis (*nola nahizka*), en tout cas pas par quartier. la personne qui les rangeait savait à peu près où elles devaient se trouver.

E.1 – On portait le deuil (en habits noirs) durant un an, à l'église et hors de l'église. *Ezkoa* ne s'utilise plus comme autrefois où la personne qui représentait la famille à l'église la faisait brûler en la tenant à la main ou en la posant par terre, à ses pieds.

"Nous utilisons un bout de cire, le jour de la fête de Saint Blaise (le 3 février) pour brûler la queue des vaches et éloigner les maladies du bétail. Nous appelons cette cire *ezko xirroa*. On dit aussi *ogi xirroa* pour la pain grillé; mais *xigor* veut dire aussi étroit (*bide xigorra ou xiorra*).

Ezko xiorra= bougie mince, étroite? A la fin de la messe des défunts, l'enfant de chœur venait se placer avec la croix, près de la personne en deuil. Pendant ce temps, le célébrant enlevait la chasuble et revêtait la chape noire, puis il venait chanter le Libera à un mètre devant la personne en deuil qui, elle, restait à genoux sur sa chaise". Le prêtre ne chantait pas seul, il alternait, soit avec le chantre soit avec un séminariste en vacances qui assistait à la messe (note personnelle de l'enquêteur). Dans la famille on se relayait pour assister à la messe quotidienne, quand celle-ci était à l'intention du mort de la famille.

Au bout d'un an commençait le demi-deuil: les femmes portaient un chemisier blanc, les hommes un crêpe noir à la manche ou sur le revers de la veste.

A partir des années 1970 on n'a plus guère le deuil. Les hommes avaient pour lors déjà abandonné cette coutume depuis des années. On ne portait pas le deuil pour les jeunes et les enfants.

On offre des messes. Quand il s'agit d'un mort au sein de la famille, celle-ci donne à peu près autant d'honoraires de messe que de personnes salariées. Les voisins donnent en général une messe par maison. La liste des messes est actuellement affichée à la porte de l'église, alors qu'autrefois on la lisait au cours des annonces de la messe du dimanche suivant.

(Note de l'enquêteur: le prêtre lui-même n'a qu'une petite partie de ces messes, car il n'a droit qu'à un honoraire par jour. Or, il faut que toutes les messes soient célébrées dans l'année qui suit l'enterrement. Le prêtre envoie donc les autres messes soit à l'évêché qui les répartit selon les besoins, soit à des prêtres de son choix, âgés, retirés du

ministère, ou missionnaires. Le prix de la messe évolue: 45 francs en 1984, 50 fr. à partir de janvier 1985 (environ 5 francs d'augmentation tous les trois ou quatre ans).

Il y avait une messe de neuvaine, mais qui se célébrait quand on pouvait, quelques jours après l'enterrement, selon les possibilités du calendrier. Actuellement la messe du premier anniversaire après la mort (*urteburuko meza*) revêt encore une grande importance et donne souvent l'occasion d'une réunion de la proche parenté. C'est la famille du défunt qui demande au prêtre de réserver l'intention de messe pour cette occasion.

Il n'y a pas de rite particulier sur les tombes, sauf le signe de croix. Chacun prie à sa façon. La fréquence des visites est très variable; les femmes y vont plus souvent que les hommes.

Il y a au moins trente ans qu'on n'allume plus de lumière sur la chaise de la famille. *Ezko xiorra* était une cire enroulée sur elle-même, sans accessoire en bois. Ceux qui avaient des bêtes s'en servaient pour demander la protection des troupeaux, en la brûlant. On l'achetait à l'épicerie *Mari haurrenia*. "Je n'ai connu personne qui en fabriquait au village".

E.6 – Pas de croyance selon laquelle il faut éviter de faire trois fois le tour d'une église, de nuit, ou du cimetière ou d'une maison "tout ça c'est de la sorcellerie (*sorginkeria*)".

– Additif: porter la communion: *komunionia ekarri*.

– L'expression "*andere serora*" n'est pas usitée à Ascain, pas plus que *jarleku*. Mais les chaises, nous l'avons vu, appartenant aux familles, restaient à peu près toujours au même endroit. Il arrivait parfois que des personnes viennent la veille d'une grande fête pour "dérober" ou plutôt déplacer une chaise de son emplacement habituel... un bon moyen pour se réserver une place; d'où certains conflits sans trop de gravité.

Informateur: monsieur l'abbé R. Idiart, auprès de la soeur de monsieur l'abbé Larzabal, madame P. Salaberry. 1984

BIDART/BIDARTE

A.1 – Parmi les signes annonciateurs de la mort il y a le chien qui "hurle à la mort".

A.8 – Lors de la mort on arrêtaient les pendules qui avaient une sonnerie, pas les autres. On couvrait, et on continue de couvrir parfois, les miroirs. On ferme les volets extérieurs: pour des questions d'hygiène?

On retirait les cloches aux animaux. Des familles originaires de la Navarre du nord (Elizondo, Vera...) enlevaient une tuile sur le toit.

On avertissait l'écurie et on couvrait les ruches d'un crêpe noir. C'est le maître de maison qui faisait cela en principe et il parlait aux abeilles (mais, pour dire quoi?). Il devait faire une prière devant la ruche.

Les rites auprès des animaux concernaient surtout les vaches.

En ce qui concerne les abeilles, le témoin a vu faire ce rite par un oncle natif d'Elizondo. Il fait observer que, curieusement, les abeilles n'étaient pas sorties à cette occasion et c'était pourtant l'été. Comment se fait-il que les abeilles ne

soient pas sorties ou très peu? C'est peut-être une idée que l'on m'a inculquée à cette époque? Je l'ai alors gardée. Pourtant c'est vrai, on me l'avait même fait remarquer".

B.1 – Le premier voisin est en principe celui qui allait chercher le curé lors de l'agonie et le médecin (qui était là, en principe, quand la mort se produisait). Le premier voisin (*lehen auzoa*) habite la première maison qui est à droite sur le chemin qui mène à l'église.

Il va chercher la croix à l'église; lors de la mort, et la ramène le jour des obsèques. Il n'y a qu'un premier voisin c'est "le voisin de la croix".

B.8 – La femme du premier voisin préparait la mort et recevait les visites faites à la maison.

En fait, dans des quartiers il y avait en quelque sorte des "spécialistes", des femmes, pour préparer les morts. On allait chercher ces femmes à cette occasion. Le jour de l'enterrement la première voisine gardait la maison mortuaire; elle soignait les bêtes et préparait le repas.

A.9 – Herioa serait plutôt la maladie ou l'événement qui conduit à *heriotza* qui est la mort.

Pour dire: "il est mort": si c'est une personne âgée on dira: "*hil da*"; si c'est pour un jeune: "*zendu da*".

B.2 – Tant que le corps reste à la maison, les travaux sont réduits. On nourrit les bêtes; il faut les traire. On cache les activités les plus nécessaires que l'on fait; on ne se montrait pas.

B.3 – Le témoin n'a pas connu de pratique avec le feu, ni de matelas que l'on brûle.

B.5 – Pour la mort on sonne le glas: pour un homme on sonnait lentement coup après coup. Pour l'enfant qui n'a pas fait sa communion on donnait des séries de trois coups.

On ne sonnait pas le glas tant que la mort était chez lui. On le sonnait le jour de l'enterrement et on donnait trois coups quand il entra dans l'église.

On sonnait le glas le jour du décès et cela devait suffire pour avertir le village. On savait, en principe qui était mal et on n'avait pas de peine à faire le rapprochement.

B.7 – Le domestique était assimilé à la maison; pour sa mort on faisait comme pour quelqu'un de la maison.

B.12 – La maison est vendue avec le caveau. Quand c'est quelqu'un du pays cette pratique se fait sans problème, mais elle ne se fait guère pour un étranger, à priori. Autrefois c'était une pratique courante.

B.4 – Le mort a ses mains jointes avec un chapelet. On lui met des cierges à la tête et au pied du lit. A côté, on lui met de l'eau bénite et du buis ou du rameau.

B.8 – Les hommes étaient habillés en noir, avec leur costume. Ils avaient les chaussures et le béret; on les mettait ainsi en cercueil.

B.10 – Le cercueil était fait par deux entreprises de charpente. Le charpentier retenu faisait le cercueil et procédait à la mise en bière.

B.11 – Le matin, jour de la levée du corps, le cercueil était mis dans *ezkaratza*. On le posait sur des tréteaux ou une table recouverte d'un linge blanc. On mettait aussi l'eau bénite et le rameau. On disposait autour, quatre(?) cierges que l'on allumait. On mettait des draps sur les murs de l'*ez-*

karatza, après en avoir retiré les principaux objets. C'était des draps spéciaux, ou "draps de deuil", on en conserve dans les maisons. Ce sont les voisins qui tendaient ces draps dans cette pièce.

Les cierges placés autour du cercueil étaient portés dans le convoi, par des femmes, semble-t-il; le témoin se demande si ces [C8] femmes ne recevaient pas le nom de *minduriak*. Il ajoute: "de mon temps on appelait *minduriak* toutes les femmes de la famille qui étaient habillées avec les capes de deuil". Ces capes sont les classiques *mantaleta* mais ce mot n'est pas connu ici.

C.6 – Pour la mort de son père, en 1964, sa mère et sa femme étaient en *kapa*; peut-être qu'il y eut aussi des voisines en *kapa*? Cet enterrement fut l'un des derniers où l'on vit des femmes en *kapa* au village.

B.6 – Tant que la mort était à la maison, la famille était déchargée de tout type d'occupation, par les voisins. Elle ne faisait rien: ni repas, ni vaisselle, ni travaux dans les champs ou dans la maison... La famille ne devait rien faire.

B.13 – On veillait la mort. Amis et voisins s'en chargeaient sous la responsabilité de quelqu'un du quartier. On faisait des prières dans la chambre. Mais ceux qui veillaient allaient à tour de rôle dans la chambre même. Le témoin dit: "il y avait des veillées qui n'étaient pas tristes avec *etxeko arnoa*... ". Dans ces veillées on ne voyait pas toujours quelqu'un de la maison. On a fait des veillées jusque dans les années 1950.

On veillait de 9 heures à 3 heures du matin. Après il y avait toujours un voisin qui restait pour la nuit. Il veillait mais restait aussi disponible pour la famille en deuil.

Il semble qu'il y ait eu *Andere serora* au village; après on a eu des soeurs qui on rempli cette tâche.

C.1 – Y avait-il des chemins pour conduire les morts au cimetière? Il y a ce qu'on appelle *hilita* mais c'est un chemin creux qui va de l'église à une ancienne commanderie de Compostelle. En fait, on passait par la route classique.

Quand les maisons étaient très éloignées de l'église on rapprochait le cercueil jusqu'à un certain carrefour. Par exemple à l'angle du lieu dit *Gurutzia*, sur la route nationale, à l'embranchement de la route qui va sur *Ahetze*. On désignait aussi ce lieu sous le nom de *bide gurutzia*; son nom n'a donc rien à voir avec une croix, mais avec le carrefour. Là, le curé attendait; il arrivait quelque temps avant le corps.

C.4 – Le transport du mort se faisait à dos. Par la suite il y eut un corbillard tiré à la main, vers 1945-1950. Puis on a connu la voiture automobile. Pendant un temps on a utilisé les deux moyens de transport.

Il y avait des endroits en chemin pour reposer et changer de porteur; ces derniers étaient toujours pris, en principe, parmi les voisins ou les amis.

C.3 – Quand la mort quittait la maison on couvrait le feu dans la cheminée avec des cendres. C'est la première voisine qui faisait ce travail.

B.1 – Lors de la mort on prévenait le premier voisin qui était chargé, ensuite, de diverses tâches. On prévenait le parent le plus proche qui à son tour se chargeait d'en prévenir un autre, etc. Dans le village, les voisins passaient deux par deux et faisaient l'annonce. Ces voisins n'étaient pas

pris n'importe comment; il y avait une sorte de préséance, on les retenait en fonction de critères qui devaient être liés au chemin menant vers l'église. Des hommes avertissaient pour la mort d'un homme, sinon c'était des femmes. Ces voisins disaient: "X... est mort à tel jour et l'enterrement a lieu tel jour à telle heure". Alors les discussions pouvaient s'amorcer à propos des circonstances de la mort, etc.

C.4 – Le cortège funèbre: en tête marche le voisin avec la croix; le curé et ses enfants de choeur; le cercueil; les hommes: d'abord ceux de la famille puis les voisins et amis; les femmes: d'abord la famille puis les autres.

Le cortège s'organisait spontanément, les gens avaient l'habitude. Autrefois on portait des couronnes de perles blanches que l'on laissait sur le caveau.

E.3 – Si le mort était une fille de la congrégation, les filles avaient un voile blanc. Il y avait la messe du jour des obsèques, puis *zortzigarrena* le dimanche qui suivait l'enterrement, alors la famille en deuil se mettait dans un endroit spécial. En rentrant dans l'église, à gauche, il y a des bancs réservés pour les familles en deuil. Elles se mettaient là, soit avec des cierges (*ziriak*) soit avec *ezkoak*, des cires roulées en pelote sur elles mêmes et mises dans un panier. Ces *ezko* n'étaient pas conservés à l'église on les amenait de la maison.

C.9 – Pour la messe de deuil, les hommes sont devant à droite et les femmes devant à gauche. Le cercueil est devant, contre le sainte-table. Autour, il y a les cierges de l'église, pas ceux des maisons. Ces cierges étaient compris dans le prix de la messe.

C.10 – Autrefois on a connu une pratique. Durant la messe, quelqu'un du deuil venait embrasser un Christ que le curé lui tendait et il faisait une offrande. On offrait des messes au mort. Cette offrande se faisait à l'occasion de la quête. On donnait une enveloppe sur laquelle on mettait le nom de la maison ou de la famille, avec l'argent. Maintenant il y a une sorte de caisse où on met cette enveloppe. On pouvait aussi faire cette offrande à la maison du mort, alors quelqu'un écrivait le nom sur un cahier.

On offrait une messe ou un service. Ce dernier était plus cher que la messe.

C.21 – Le suicidé n'entrait pas dans l'église. A la rigueur on mettait le cercueil sous le porche et "si le curé le voulait bien", il donnait, là même, une bénédiction. On ne ramassait pas non plus de messe à son intention.

Autrefois le suicidé était une "terrible honte".

Le curé "disposait" tacitement; le témoin raconte le cas de ce protestant non français à qui le curé refusa l'entrée à l'église pour ses obsèques.

C.16 – Il y avait un repas. La proche famille mangeait, sans voisin ni *lehen auzo*. Le repas se faisait à la maison et était préparé par la première voisine.

Le menu était le suivant: *salda* (bouillon), pot-au-feu avec tomate, poulet, riz au lait, café.

Le prêtre pouvait venir, surtout dans des familles de notables ou "bien connues". Avant le repas on disait le Benedicite, On priait à l'intention de celui qui venait de mourir: *Gure aita et Agur Maria*. Priait-ont pour celui de l'assistance qui allait mourir? On ne peut l'affirmer alors qu'à Itxassou c'était le cas, par exemple.

Il n'y avait pas obligatoirement de prière à la fin du repas, semble-t-il.

C.19 – Pour la mort d'un enfant, l'institutrice envoyait tous les enfants à l'enterrement. Le cercueil était porté par des enfants habillés de blanc. Les filles portaient une fille et les garçons un garçon. On donnait des fleurs blanches.

D.1 – Le cimetière se dit *hilerria*.

D.2 – La tombe se dit *hobia* et la pierre tombale *harri-hobia*. Le huitième jour, à l'occasion de la messe, on allait au cimetière après la messe.

D.9 – Les tombes d'enfant sont à part des tombes d'adultes. Ils ont une croix sur leur tombe montrant bien qu'ils sont baptisés, même s'ils sont à part. Ils ne sont pas dans un endroit spécial mais pas forcément à côté des adultes.

E.1 – "Lorsque mon grand-père est mort en 1907, ma grand mère est allée jusqu'en 1948, à la messe, avec sa cape de mindurin. D'autres veuves faisaient de même".

Le témoin n'a pas connu de cape pour les hommes mais un brassard puis un revers sur la veste.

E.2 – Le curé lisait en chaire, le dimanche suivant, la liste des messes offertes. Il n'y avait pas d'ordre dans cette liste; il annonçait les familles dans l'ordre qui se présentait. S'il y avait deux familles du même nom il faisait suivre le nom de celui de la maison.

D.13 – Les chaises de l'église avaient souvent le nom complet de la personne ou ses initiales, parfois même, le nom de la maison. On les appelait "*jarlekuak*"; c'était des places attitrées à l'église. Lorsqu'il y eut les bancs cela a posé des problèmes à des personnes; beaucoup ont difficilement accepté d'aller sur des sièges où il n'y avait pas leurs noms. Il y eut des chaises jusque vers 1960-1965.

Il n'y avait aucun rapport entre ces chaises personnelles et l'emplacement des maisons ou des quartiers. Le témoin fait remarquer qu'il semble bien y avoir quelque lien au niveau des tombes, entre leur emplacement et celui des maisons. Autour de la tombe de sa famille se trouvent des gens de son quartier; des parents d'un autre quartier semblent bien avec ceux du même quartier.

D.9 – On disait que lorsque l'on trouvait des noyés dont on ignorait la provenance on les enterrait autour de la chapelle de la Madeleine, à la falaise.

Il existait des rites pour des morts en mer. Deux cas se présentent:

– On retrouvait le corps et c'est le rite décrit plus haut.

– On ne retrouvait pas le corps; on mettait un drap mortuaire noir avec des larmes d'argent et des glands aux quatre coins, à la place du cercueil.

On attendait 9 jours. Si, au bout de cette période le mort n'était pas retrouvé, alors la croix venait à la maison avec le curé. Ils venaient chercher la famille et le convoi se rendait à l'église; les voisins portaient le drap mentionné plus haut.

Le témoin cite des archives qu'il a pu consulter. Il y a 200 ans, on faisait la cérémonie, dans le cas d'un officier, et, sur un coussin, on posait l'épée ou son chapeau. Pour la messe on faisait comme on vient de voir, devant le catafalque recouvert du drap il y avait une table sur laquelle on posait l'épée ou le chapeau.

Après la messe le drap était conduit au cimetière, ou sur le *jarleku*. Là, on lisait les prières de la mise en fosse.

Pour la mort d'un marin tous les bateaux avaient le drapeau en berne pendant 24 heures. On le fait encore. Ils étaient consignés au port pendant 24 heures. On respectait d'autant plus ces prescriptions que l'accident avait eu lieu en mer. On faisait toujours ainsi au moins pour un marin connu.

Lorsqu'il y avait un accident mortel en mer, chaque bateau donnait une part de la pêche pour la famille, en fin de semaine, quand on se répartissait les gains (variables selon les pêches). Cet apport était non négligeable.

"En 1949, pour la mort de mon beau-père, disparu en mer, ma belle-mère a reçu presque un million de francs. Elle a conservé la liste où est marquée: tel bateau a donné tant, etc. Cette liste lui avait été remise avec l'argent". A Saint Jean de Luz et à Ciboure, par exemple, c'est une tradition du coin à laquelle personne ne cherchait à se dérober.

Quand il y a un disparu, on le voit, le bateau rentre avec le pavillon en berne: là on est sûr qu'il y a eu un accident grave. Pour un disparu on continue de respecter cette durée de 9 jours, c'est la loi. Au bout de ce délai on délivre un "certificat de notoriété et non un "certificat de décès". Ce certificat reconnaît que l'on est sans nouvelle du disparu et qu'on le considère comme étant effectivement disparu, "mort".

Le témoin insiste sur le fait que dans le milieu de la pêche, les traditions sont plus vivaces qu'à terre.

Témoin: Monsieur Garat.

BRISCOUS/BESKOITZE

A.1 – Le hibou ou autres oiseaux (et particulièrement la chouette *-kaheka-*) ne sont pas annonceurs de mort. On notait, certes, le comportement d'animaux qui sentent venir des événements (tremblements de terre, orage...), celui des chevaux en particulier; mais souvent on faisait le rapprochement "après coup". En aucun cas on ne reliait cela à la mort. Par contre, et souvent secondairement, on reliait le hurlement du chien à la venue de la mort, "*zakurraren urrubia horrek iduri luke sendiuela eriotzia*".

On dit aussi ne pas plus penser à quelque chose qu'à la mort: "*ez nuzu orhoitu hiltzaz baino*".

A.6 – Durant l'agonie on n'enlève pas de tuile et n'ouvre pas de fenêtre de la maison; ces pratiques sont inconnues des témoins.

A.9 – Vocabulaire de la mort, expressions: *erioa zabilala* (la mort l'attendait); *eriotzi* (la mort); *hila duxun, hila izan duxu* (il est mort), ou encore: *pausatu duxu*.

A.7 – La personne qui ferme les yeux du mort est en général une femme de la famille qui se trouve là.

B.4 – Décoration de la chambre du mort: sur le lit on met des branches de buis en forme de croix ("C'est un symbole qui signifie notre salut") en périphérie: maintenant on y met parfois des fleurs de saison.

On ne met pas de drap sur les murs. Sur le mort on met *hil-mihisia*, jusqu'au niveau de la poitrine; c'est un drap spécial avec une grande croix de dentelle dans toute sa longueur et sa largeur, ce drap est blanc.

Il n'y a pas de drap derrière le lit. On met des linges blancs sur les glaces: "il ne faut pas voir le mort se refléter, cette apparence de vie doit être cachée".

Sur une chaise on met un *lunjera* (sorte de nappe blanche avec des bandes bleues dans le sens de la longueur et avec des franges), à l'intersection entre la chaise et le dossier on ramasse le linge en une sorte de noeud, pour qu'il se déploie en éventail sur le dossier. Là on posera la croix de l'église portée par le premier voisin. Les voisins font cette décoration; une voisine accueille les gens venant visiter le mort.

On dispose une table avec une assiette, une branche d'ezpela et l'eau bénite, une croix. Il y a toujours là une lumière, c'est une bougie bénite à la Chandeleur (*tortxa benedikatua*); cette lumière permanente "est un symbole de foi".

La mort est annoncée au premier voisin.

B.1 – Le premier voisin est la maison Garatia; c'est l'*amaño* de cette maison qui amena, selon la coutume, mes témoins sur les fonds baptismaux. Par la suite les enfants continuèrent à l'appeler "*amaño*", selon la coutume. Cette maison resta un temps sans succession et le "premier voisin" de la maison Elichaldia changea, il fut alors défini en fonction de l'église (ce qui n'était pas le cas avec Garatia). Le premier voisin va chercher la croix auprès d'*Andere serora* ou du curé. Alors on sonne le glas (*hil zeinuak*) jusqu'à ce que l'on estime le voisin arrivé à la maison; ainsi tout le village sait si le mort est au bourg ou dans un quartier éloigné. Cette sonnerie est une sorte de glas mais très lent, aux coups espacés.

B.8 – En pratique c'est toujours une femme (une voisine, la première en principe) qui lave le mort; s'il est corpulent elle se faisait aider par un homme. On le lave sommairement, sans faire une grande toilette; souvent la voisine rase elle même le mort.

B.9 – Les pieds ne sont pas attachés mais les mains sont jointes avec le chapelet.

B.11 – Ici, le mort reste dans la chambre jusqu'à la levée du corps, sauf s'il y a quelques difficultés comme des escaliers par exemple; alors on le descend dans une pièce du bas (*ezkaratza* par exemple) qui est disposée et décorée comme la chambre.

B.4 – On ferme à demi les volets de la maison; ils restent ainsi jusqu'au retour des obsèques. Alors on reviendra prier dans la chambre du mort, autour d'une bougie allumée; après quoi on ouvre tous les volets de la maison.

On ne brûlait pas d'*ezko* dans la maison, "c'est pour l'église". Cependant *ezko* ou *tortxa benedikatua* sont utilisées les jours de grêle ou d'orage.

B.10 – C'est le charpentier, qui a fait le cercueil, qui vient avec un aide faire la mise en bière. Les gens de la famille assistent ou non à cet acte.

A.5 – L'agonie. Les femmes viennent très souvent faire des visites et prier dans la chambre du mourant; ce sont surtout des voisines. Lorsque le malade entre en agonie la famille envoyait le voisin avertir *Andere serora*. Celle-ci sonnait l'agonie (*agonia jo duxu*), c'est une série de 33 coups ("rappel des 33 années de la vie du Christ"), donnée une seule fois, sur un rythme plus rapide que celui du glas. Les gens étaient

avertis et on priait pour l'agonisant. On ne sonnait pas l'agonie pour un enfant.

Agonie: *agonia*; *azken hatsetan duzu*: il est en train de mourir, on attend la fin; *azken hatsa*: le dernier souffle; *akahiloan duzu*: c'est la fin.

Subitoki hil duzu: il est mort subitement.

Gorputz hil bat: un cadavre; *gorputza*: un corps vivant. "*Gorputz hil bat bezala*": il est insensible à ce qu'on dit.

Mes témoins disent que dans ces instants là on ne voit guère d'hommes, "ils n'aiment pas souffrir, c'est une affaire de femmes".

A.8 – La mort est annoncé par *Andere serora* qui sonne sans faire de différence entre homme et femme. Puis, elle sonnait avant les trois angélus et le jour de l'enterrement.

C.4 – Le curé allait chercher les morts dans toutes les maisons du village.

C.1 – Les convois passaient par les chemins (et non par des sentiers ou par les champs). Le chemin pour aller à l'église s'appelle, comme autrefois, *eliza bidia*. C'est le chemin que l'on utilise pour aller à l'église, les morts passent également par là. En principe, chaque maison a son *eliza bidia*; celui de la maison *Elichaldia* et le même que celui de *Garatia*; il prend pratiquement devant la maison.

C.9 – A l'église chaque maison a ses chaises, où prennent place les femmes. Cet endroit où se trouve la ou les chaises, n'a pas de nom spécial on dit "*gure kadira edo gure elizaki lekua*".

Le cimetière actuel a été assez fortement remanié lors de la construction des caveaux de telle sorte que les emplacements traditionnels ont changé et on ne peut plus voir la disposition ancienne, actuellement. Cependant dans la disposition ancienne *Garatia* n'était pas à côté d'*Elichaldia*. Il ne semble pas que les relations de voisinage entre maisons aient été "conservées", soit au cimetière, soit dans l'église.

C.1 – Le premier voisin: il peut être la maison plus proche (ce fut le cas avec *Garatia*), sans références obligatoires avec l'église; en fait, au bourg, les premiers voisins sont bien définis par rapport à l'église, en règle générale.

La coutume veut que le premier voisin, le porteur de la croix (*kurtxeketaria*) soit "*etxe aintzina elizako bidean*". *Garatia* étant temporairement dans l'impossibilité de fournir *kurtxeketaria*, pour l'enterrement des parents de mes témoins, ce fut la maison *Errekaldia* (premier voisin en direction de l'église) qui fut le premier voisin. Entre temps fut construit (voir photos) la maison *Haize alde*, entre *Errekaldia* et *Elichaldia*, sur le chemin de l'église; elle est maintenant premier voisin et donc *kurtxeketaria d'Elichaldia*.

Le rôle du premier voisin ne se limitait pas autrefois à porter la croix seulement; l'homme en particulier était invité aux principales fêtes de famille, aux communions et aux baptêmes.

C.4 – Il n'y a pas de terme pour désigner le convoi funèbre. Le cortège se constituait à la maison du mort mais ceux qui habitaient près de l'église (sur le chemin) se joignaient en cours de route. *Ahokiua* ou *minduria* désignaient "ceux qui pleurent le mort".

Le cortège se fait sur deux files. En tête marche le premier voisin avec la croix. Il est habillé de noir. Derrière vient

le curé, sans enfant de chœur. Puis, sur deux files: 1) Pour un homme 4 à 6 petits garçons portant *tortxak* (des cierges de cire: ceux utilisés pour la communion ou bénêts à la Chandeleur. 2) Pour une femme c'était des filles. La famille donnait une pièce à ces enfants, réquisitionnés même s'il y avait école.

Suit le cercueil porté par quatre voisins désignés par la famille (il n'y avait pas de fâcherie à ce propos).

Les porteurs de gerbes ou de bouquets (rares autrefois).

Les hommes du village et les amis ou connaissances (hommes).

Le deuil des hommes; les plus touchés en tête, puis par degré de parenté.

Les femmes du village et les amies. La première voisine est à une place quelconque et sans lumière.

Enfin, les femmes du deuil; les plus touchées en tête, puis les autres, par degré de parenté.

Cet ordre est le même que le mort soit un homme ou une femme. Il y a peu d'enfant; aucun inconvénient à ce qu'une femme enceinte fasse partie du cortège.

Pour un enfant (c'est à dire de moins de 10 ans): en tête le premier voisin, puis le curé suivi des porteurs de *tortxa*; si le mort est un garçon le cercueil est porté par quatre enfants avec des pantalons blancs, si possible; si le mort est une fille ce sont quatre filles vêtues de blanc avec une couronne de fleurs sur la tête, qui portent le cercueil. Puis le monde suit plus ou moins selon que la famille est connue ou non.

C.6 – *Doluko arropak*

Les hommes n'avaient pas de cape ici, ni de *xamar* noir; ils avaient leur costume de mariage qui était noir.

Les femmes avaient *mantaleta* jusque vers les années 1970. C'est le lourd vêtement de laine noire, classique. En principe il y en avait un par maison, on se le transmettait de mère à fille. C'est la première voisine qui allait dans le village chercher le nombre suffisant de *mantaletas* pour habiller le deuil. Les femmes du deuil avaient ce vêtement, des bas et chaussures noirs, des gants noirs.

Le vêtement appelé *kaputxina* (et bien connu en Soule et Basse Navarre) est inconnu ici.

Les voisines, dans le cortège, avaient une mantille (*mantalina*). La mantille de crêpe était portée pendant le deuil (*doluko mantalina*).

Note: Mes témoins ont vu à *Hasparren*, vers 1910-1920, une femme porter "*xala*" avec un pompon qui pendait sur le front. Une femme *xubero* assista à une messe d'enterrement, à *Brisous*, avec ce même vêtement; ce qui attira la curiosité des gens.

Xala est un carré de laine fine, c'est un tissu léger (*merinoa*) que l'on plie en deux, la pointe pendant dans le dos. Pour les obsèques on accrochait un pompon comme vu plus haut.

Signalons également un autre vêtement qui n'a aucun rapport avec le deuil, c'est *xalatapia*. C'est un châle de plusieurs couleurs qui faisait partie du trousseau de la mariée. Pour le baptême l'*amaño* le mettait sur ses épaules et recouvrait l'enfant avec. Il était également porté en pointe dans le dos.

C.9 – A l'église

A droite de la nef se trouvent, au premier rang les garçons préparant la communion; ils sont sur des bancs et surveillés par la serora qui se tient dans la chapelle latérale, de là elle se déplace pour sonner l'élévation, etc.

A droite, sur les premiers bancs, se trouvent également *komunionekeo haurrak* mais les filles. Derrière elles, à côté de l'harmonium, se trouvent les chanteuses et des *kongrazione-ko neskato* (les autres sont dispersées sur les chaises des maisons). *Kongregazionekeo neskatoak* n'allaient sur ces bancs que pour des fêtes particulières: Adoration, Fête-Dieu et premier dimanche du mois, alors elles étaient toutes regroupées là avec leur voile blanc sur la tête.

Le reste de la nef est occupé par les chaises des maisons, avec les femmes. Les hommes sont aux tribunes.

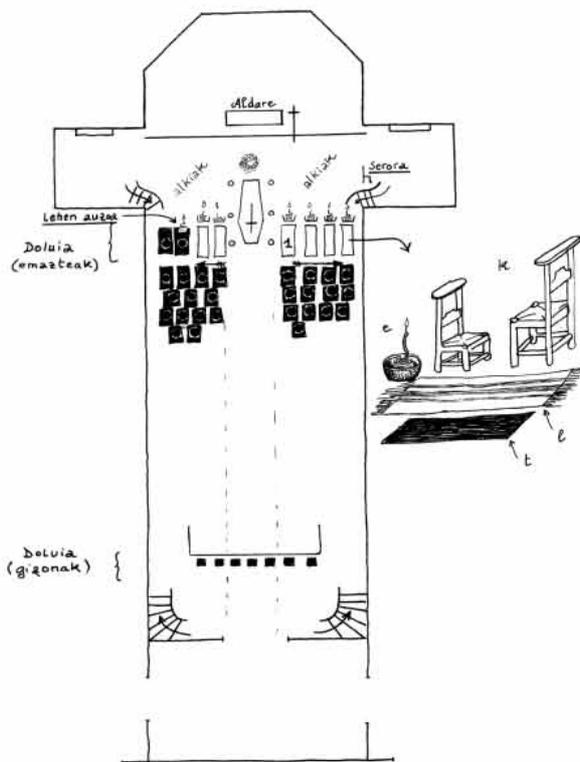


Fig. 10. Disposition du deuil à l'église. Briscous (L).

Pour le deuil la disposition est différente.

C'est *andere serora* qui dispose l'église.

A droite, derrière les bancs vides des garçons, contre la nef, la femme la plus touchée, puis les autres femmes par degré de parenté. La première rangée étant pleine, à droite, on recommence à gauche, derrière les bancs des filles. Les femmes du deuil sont sur des chaises identiques (et que l'on soit riche ou pauvre) empruntées dans l'église et mises là par *Andere serora*, pour la circonstance. Chaque femme a sous elle un tapis noir (*tapiza*) - (ce tapis est une marque de deuil, il n'était utilisé que pour les messes d'enterrement et les messes pour les défunts)- conservé sous un escalier de l'é-

glise (et qui avait la réputation d'être plein de puces), recouvert de *lunjera* (cette nappe blanche avec des bandes bleues). Devant elles, il y avait autant d'*ezko* dans des paniers; il y avait une réserve d'*ezko* dans l'église et *Andere serora* veillait à bien disposer tout cela (*lunjerak eta ezkoak* étaient apportés la veille par des voisines et données à la *serora*). Les autres femmes étaient immédiatement derrière le deuil, le plus près possible, mais avec tapis *sans lunjera*, de même la première voisine qui surveillait la combustion des cierges et *ezko*. Elle ramènera à la maison l'*ezko* de la famille en deuil.

Les hommes du deuil se plaçaient à la tribune du premier étage, au fond de l'église. Les autres hommes se dispersaient dans les galeries. Depuis quelque temps les hommes se placent sur les bancs des garçons, aux premiers rangs à droite, un curé n'ayant pas jugé convenable que les femmes seules restent avec le mort.

Le cercueil est mis contre la Table Sainte. Il était posé sur un catafalque (*mahaia*) dont la taille variait selon les classes d'enterrement. Il était recouvert d'un drap (*hil oihala*) qui variait lui aussi selon la classe (*klasa*): de velours noir avec des larmes ou violet avec une croix noire. Le cercueil était entouré de 6 cierges de cire provenant de la maison et ramenés après la messe. Gerbes et fleurs sont posées devant le cercueil, face à la Table Sainte.

Après *enterramenduko meza* on laissait les *ezko* à la même place pour les trois messes qui suivaient les trois jours après les obsèques ou *Poroietako mezak* ou *Poroietako meza eriak*.

C.7 – Le cortège funèbre arrive à l'église, le premier voisin se met un peu à l'écart et laisse entrer tout le monde, puis il se place derrière le cercueil. Alors débutent les chants "Sub benite...", les prières du début de messe étant finies, il repose la croix dans son support, aux anneaux de la Sainte Table, et se dirige vers les tribunes. Il s'y place près des escaliers avec les porteurs du cercueil.

C.12 – A la fin de la messe il reprend la croix et sort en tête suivi du curé et des enfants de chœur, du chantre, du cercueil des hommes et des femmes de l'assistance; le deuil restant dans l'église durant la mise en fosse.

Après l'enterrement tous reviennent, dans le même ordre, dans l'église. On attend alors que le deuil sorte, hommes puis femmes. Alors, soit on allait manger avec la famille et on remontait à la maison (et on priait dans la chambre du mort), soit on se dispersait.

La famille n'allait pas sur la fosse (faite par le fossoyeur du village).

C.17 – Au retour, à la maison, on n'allumait pas de feu devant la porte mais on allait réciter un *De Profundis* dans la chambre, avec une bougie allumée.

E.2 – Les offrandes de messes

Deux cas se présentent: 1) lors d'une visite à la maison on mettait l'argent dans une enveloppe avec son nom dessus; le jour des obsèques les enveloppes sont remises au premier voisin qui les donne au curé; 2) soit on donne directement l'argent à une voisine lors de la visite. Dans tous les cas la maison dresse la liste qui pourra être complétée par le curé (offrandes faites hors des visites: empêchements)

Chaque membre de la famille donne une messe ainsi que le premier voisin et les autres maisons, amis...

Autrefois la liste des messes était lue le dimanche suivant, en chaire. On donnait alors peu de messes. Maintenant on affiche cette liste.

Parmi ces messes il y a : "*familiatik jali arimentzat eta bere obligazionentzat*" c'est à dire des messes pour les âmes de la famille mais aussi pour ceux à qui on était redevable de quelque chose; "*arima joanaren orhoitzapenetan*", pour le mort; "*elizarentzat*", "*herriko pobrentzat*", "*herriko serorentzat (eskolarentzat*, car il y avait au village une soeur qui faisait l'école)", sont autant de legs.

C.16 – Après la messe, la parenté stricte et le premier voisin se rendaient à la maison du mort pour prendre part au repas: *enterramenduko bazkaria* (on ne dit pas *kolationea* ici, ce mot désignant le repas du soir pris les jours de carême). Le curé et le chanfre n'étaient pas invités; les porteurs du cercueil pouvaient venir ou alors la famille leur payait le restaurant. Depuis la réforme du concile les messes furent célébrées les après-midi, ce repas fut alors abandonné.

Le menu type était: *oilosalda* (bouillon de poule), *oiloa irrisarekin* (poule au riz) *araxikia ilhartxiarekin* (rôti de veau petits pois), *gasna eta kafia*. Tous ces produits venaient de la maison; le repas était préparé par la famille aidée des voisins. On ne gardait rien pour les pauvres ou les bohémiens.

Le repas se déroulait dans l'*ezkaratza*, les participants ne se disposaient pas spécialement selon un ordre donné mais les hommes étaient entre eux et les femmes entre elles. A la fin du repas on récitait un *De Profundis*, c'est tout.

C.21 – Autrefois il y avait peu de suicide (se suicider: *bere buria xahutu*) et on avait noté que, souvent, cela se produisait dans des maisons données. On pensait alors que c'était dû à l'atavisme et on cite le dicton: "*odolak baduela hamar idi parek baino indar gehiago*" (le sang a plus de force que 10 paires de boeufs).

D.1 – Le cimetière se dit *hil-herria*, mais il est exprimé au pluriel quand on dit: "*hil-herrietarat joan duzu*" (aller au cimetière).

D.2 – La tombe se dit *hil herria* ou *tumba* (le mot *hobia* n'est pas connu ici).

D.9 – Au fond du cimetière, contre le mur, il y avait une toute petite surface réservée pour les petits enfants morts sans baptême. Il ne semble pas y avoir eu une autre division; en particulier il y a parmi les autres tombes, une appartenant à une famille de gitans morts accidentellement dans le village il y a plusieurs années.

Le cimetière n'offre plus son aspect traditionnel; seules quelques sépultures anciennes (tertre et stèle, discoïdale, de style Bas-Adour) sont comme perdues parmi les caveaux. Une très belle croix labourdine, de style bas-Adour, est réutilisée sur une tombe moderne.

Il ne semble pas que les enfants aient eu des monuments funéraires particuliers. En revanche il y avait des gens qui étaient tellement pauvres qu'ils n'avaient même pas une croix de bois, aucun monument funéraire. On dessinait alors, sur le tertre, une croix, à l'aide de coquillages.

C.15 – Les tombes sont surtout décorées par les femmes, le samedi. Elles portent des fleurs de la maison; on ne

connaît pas la pratique qui consiste à décorer la surface des tumulus avec des cailloux et des stries faites avec un râteau. Au pied du monument on met un bouquet de fleurs; on en met aussi, parfois, le long du tumulus.

On a une certaine familiarité avec le cimetière qui reste encore au centre du bourg, autour de l'église; il n'est pas rare de s'asseoir sur une tombe pour discuter (en s'excusant, intérieurement, auprès du mort).

Il y avait quelques cyprès, à l'entrée du siècle, mais pas d'arbuste.

Associations/confréries

Arrosarioa, ou "Rosaire vivant", regroupait des femmes qui se réunissaient une fois par mois pour réciter un rosaire.

Tierzordia regroupait des hommes et des femmes. Les franciscains de Bayonne recueillaient les noms des participants et leur remettaient un scapulaire marron (*abitua*) et une corde (que personne ne portait). Les membres étaient soumis à une obligation, celle de faire des prières régulièrement; on était ainsi associé aux mérites de la confrérie.

Ces associations ne faisaient pas dire de messe particulière pour la mort de l'un de leur membre, ou pour toute autre personne. Mais les membres pouvaient le faire, à titre privé.

A.4 – L'extrême-onction se dit *anontziua*, parfois *oliodura*. Depuis le concile ce sacrement est devenu *erien sakramendia*.

Autrefois le curé portait les derniers sacrements (*azken sakramendua*) de la façon suivante. Il venait seul à la maison, accompagné d'un enfant de chœur, sans le premier voisin. L'enfant de chœur portait une lanterne (*elizako lanterna*), comme pour les processions, les rogations, et une clochette (*xilinxa*) qu'il agitait quand il voyait passer quelqu'un, quand il passait devant une maison et quand il entrait dans la maison du malade. Les gens s'agenouillaient alors et priaient. Sur leur parcours, toutes les maisons faisaient une jonchée de verdure (avec parfois des fleurs) sur la longueur de la route, devant la maison. Les voisines faisaient également une jonchée devant et dans la maison du malade.

B.8 – Les vêtements du mort

L'homme est habillé avec une chemise blanche, un veston-noir, des pantalons, des chaussettes mais pas de chausserie (sauf pour un prêtre qui est exposé avec ses vêtements sacerdotaux et qui n'est pas recouvert par *hil-mihisia*); on ne lui met pas de béret.

La femme a une robe noire, des bas noirs et pas de chaussure.

On enlève ses bijoux au mort.

De nos jours on ne prend pas tant de soin et on les roule dans un drap.

Autrefois la mort était accueillie avec une relative "sérénité" ou fatalisme. Les témoins citent le cas de cette femme qui, à l'occasion de travaux faits dans sa maison, a fait mettre de côté de belles planches de chêne pour faire son cercueil.

A.3 – Dans les derniers moments (*hatsa goiti ari duzu*), le mourant attire souvent les draps vers lui (*mihisia biltzen ari duzu*), ses yeux se voilent (*begiak lanbrostatuak*). Alors on récite tout haut les prières des agonisants (on ne sait pas jusqu'à quel point le mourant ne les entend pas).

La présence autour du mourant est surtout assurée par des femmes.

A.7 – Lecture du visage du mort: on dit “*begiak idekiak ditu, norbait galdegiten du*”, les yeux ouverts appellent quelqu'un; on remarque aussi un visage reposé: “*goxoki pausatu da*”.

B.3 – On ne connaît pas de pratique avec le feu touchant des objets ayant appartenu au mort.

C.8 – Les témoins n'ont jamais entendu parler de pleureuses.

E.1 – Il y a deux types de deuil: 1) *Doluia*, pour la famille proche (oncle, tante, cousin); 2) *Dolu handia*, pour un très proche (père, mère, époux, épouse, frère, soeur). Il n'y a pas de mot basque pour désigner le demi-deuil; on dit le mot français.

Dolu handia: pendant 2 ans on est en noir complet, y compris à la maison (mais dans une moindre mesure par rapport à l'extérieur). Si les bas noirs étaient obligatoires, pour les femmes, ce n'était pas le cas des gants (contrairement au jour des obsèques).

Puis, on cassait le noir avec un peu de blanc surtout, parfois du violet, et ce, pendant 6 mois. Peu à peu on passait, par transition, à des couleurs de la vie de tous les jours.

Les enfants, même d'une âge inférieur à 8-9 ans, étaient également habillés de noir.

Pour les hommes on ne faisait pas attention. Sur leur costume habituel on mettait un ruban de crêpe sur le revers de leur veste.

Doluia: les hommes ne portaient pas de crêpe; les femmes s'habillaient de gris, de mauve ou de noir et ce, pendant 6 mois environ.

On ne portait pas le deuil d'un enfant qui avait jusqu'à 8-9 ans. On disait que c'était aberrant de mettre du noir pour un ange qui était au ciel.

E.2 – Les messes pour le défunt

Enterramenduko meza, le jour des obsèques.

Poroietako mezak: 3 messes les trois jours suivants. Un curé les remplaça (*argiaren alderat*) par une messe tous les trois mois.

Les messes pour le mort qui étaient presque toujours sur semaine.

Bederatziurrunea n'existait pas dans le temps, un nouveau curé l'introduisit au village.

Urtheburuko meza, messe anniversaire qui n'était pas suivie de repas particulier (idem pour les messes citées plus haut).

Les voisines, en particulier la première voisine, accompagnent la famille à ces messes. Autrefois elles amenaient toutes leur *ezko* pour l'allumer pendant la cérémonie et le ramenaient à la maison. Chaises et *ezko* étaient préparées par *Andere serora* qui connaissait très précisément les dates de ces cérémonies. *Ezko* ou *ezko benedikatu* ou *gandera* était régulièrement bénie (usagée ou non), le 2 février, à l'église. Son utilisation fut abandonnée autour des années 1950. Pour mes témoins, cette lumière est un symbole de prière.

Le jour des morts, ou pour la Toussaint, on donnait une pièce à des enfants du village, garçons ou filles, pour

“*Requiem erraiteko*” sur la tombe familiale. Les enfants avaient 8-9 ans. Cette pratique tomba en désuétude vers les années 1920.

Briscoous, Juillet 1986; témoin Madame L. et Mademoiselle A.

Note: L'*amaño* de mes témoins a présidé à l'accouchement de toute une génération de gens du village (dans la première moitié du XX siècle); *emaina*: accoucheuse, *haur ukiteko*: mettre au monde pour une femme (*ume egin duzu edo erditzia pour un animal*). La placenta (*ondokoak*, et celui des animaux: *ume unztia*) de l'homme comme celui des animaux était enterré dans le jardin, par une femme. Mes témoins n'ont jamais entendu dire que l'on a enterré des enfants (morts sans baptême ou non) dans les jardins des maisons.

CIBOURE/ZIBURU

A.4 – Ce sont les gens de la famille qui avertissent le prêtre quand quelqu'un entre en agonie: on sonne la cloche de l'agonie pour inviter les gens à prier, son rythme est le même que pour le glas.

Le prêtre portait le Saint-sacrement, au mourant, accompagné de deux enfants de chœur, l'un d'eux agitait une sonnette.

Les voisins assistaient le défunt lors de l'agonie.

A.8 – Il n'y a pas de ferme ici, c'est un port. Pas de pratique spéciale vis à vis des animaux.

En principe c'est le premier voisin qui devait avertir les gens à l'occasion d'un décès. Mais, dans le quartier, il y avait une femme que l'on payait et qui faisait cette tâche. C'était Mañana Aguirre.

N.B. Chaque quartier avait une femme attitrée, pour annoncer le décès, dans les maisons. Elles remplaçaient en quelque sorte les avis que l'on publie dans les journaux.

B.1 – Le premier voisin est celui qui habite la maison de droite. Il va chercher la croix de l'église pour la porter dans la chambre du défunt. C'est le prêtre qui la lui remet; c'est une petite croix de métal pourvue d'un manche de 60 cm de haut. Le même voisin ramenait également cette croix à l'église, le jour des obsèques, en ouvrant le cortège funéraire, à pied.

B.3 – On ne brûle pas le matelas du mort.

B.4 – Lors de la mort, on ferme les volets de la maison. On couvre l'armoire à glace qui se trouve dans la chambre du défunt, avec un drap blanc décoré par des feuilles de rameau. On n'arrête pas les pendules.

B.5 – Quand il y a un décès au village on ne sonne pas le glas; on ne le fait que pour la levée du corps. Autrefois, vers 1930, on sonnait le glas pour l'agonie et quand le voisin venait chercher la croix métallique à l'église. Le glas était à nouveau donné le jour des obsèques et lors de la levée du corps.

B.6 – Pour la levée du corps le prêtre venait avec trois enfants de chœur: deux portaient un cierge chacun et le troisième, la croix.

La levée du corps se fait au rez-de-chaussée, dans le couloir d'entrée qui n'a pas d'aménagement spécial.

B.8 – Le mort est habillé par ceux de la famille et par des voisins. Margot Dubernet a habillé les morts de son quartier pendant longtemps.

On croisait les mains du mort et on y mettait le chapelet. Les hommes revêtaient un costume, puis, on leur a mis un pyjama. Les femmes portaient une belle chemise de nuit.

On recouvre le défunt jusqu'au buste, avec un beau drap blanc décoré de feuilles de rameau.

Pas de distinction particulière dans le cas d'un marin.

B.13 – On veille le mort, avec la participation des voisins.

B.14 – La benoîte ne jouait aucun rôle dans les maisons (soins au mort, veillée...).

C.1 – Pour les défunts qui habitaient les quartiers Kexilua et Bordagain, le cortège empruntait le "chemin de l'église", et non la route N 10 par exemple, dans le cas du premier quartier.

Pour les défunts des maisons situées du côté de Marinela, ou vers la route d'Ascaïn le cercueil était porté à un endroit précis: la maison Kraxkabilenia. Là, le prêtre attendait le cercueil pour la levée du corps.

Pour un décès au quartier Kexilua, sur la route d'Urrugne, on acheminait le cercueil à la Croix blanche. A ce niveau le prêtre et les trois enfants de choeur venaient à la rencontre du cercueil (jusque vers 1930 au moins).

Pour un décès à Socoa, le prêtre attendait au monument aux morts de Socoa.

C.3 – A partir de 1928, il y eut les Pompes funèbres au village. Alors, l'entrée de la maison mortuaire était décorée de tentures portant les initiales du défunt.

Avant 1928, les cercueils étaient faits par un menuisier de l'entreprise Olaizola, ou par Monsieur Ondicola père puis fils (Martin). Messieurs Ondicola faisaient également office de sacristain. Le père Ondicola habitait au niveau du clocher de l'église, où il avait un atelier; il mettait une soutane noire et un surplis blanc pendant les offices religieux.

A ces époques le cercueil était sur une voiture tirée par des chevaux que l'on se procurait dans des fermes.

C.4 – Composition du cortège funéraire:

La croix portée par le premier voisin, le prêtre et les enfants de choeur, le corbillard tiré par les chevaux, le drap (si le défunt appartenait au Tiers-Ordre ou aux enfants de Marie) tenu par quatre personnes, le deuil (hommes puis femmes), hommes et femmes.

Pour un jeune, c'étaient les jeunes du quartier qui portaient le cercueil, on ne le mettait pas sur le corbillard.

Le cercueil est porté de telle manière que les pieds soient vers l'avant; pour un prêtre, c'est l'inverse.

Il y avait très peu de fleurs et de gerbes autrefois, à Ciboure, on offrait surtout des messes.

Au départ du cortège le prêtre bénit le mort avec le rameau; le glas sonne. Aucune autre pratique n'est connue.

C.5 – Les témoins n'ont de souvenirs précis que ceux du temps des pompes funèbres. Deux chevaux tiraient le corbillard. Si la famille le demandait, ce dernier portait des pompons (enterrement de classe II, avec cercueil de qualité). Dans tous les cas les initiales du mort étaient mises sur le corbillard.

N.B.: Autrefois il y avait trois classes d'enterrement:

Classe I: chevaux habillés, pompons sur le corbillard et cercueil de qualité.

Classe II: chevaux nus et pompons sur le corbillard.

Classe III: tout simple.

Le cortège suivait à pied derrière le corbillard, puis derrière l'engin motorisé qui lui succéda. Depuis 1968 tout le monde va à l'église en voiture.

C.6 – Les gens du deuil portaient un habit de deuil: les femmes avaient mantaleta jusqu'en 1968; les hommes avaient un simple brassard ou un crêpe sur le revers de la veste.

C.8 – Les pleureuses ne sont pas connues.

A une époque donnée, un paralysé, M. Etienne Fréret, fabriquait et vendait des perles. On en faisait des couronnes, avec.

Pour un marin disparu en mer, il n'y avait pas de "levée du corps". On disait une messe en sa mémoire, c'était une messe d'enterrement. Mais on attendait au moins 10 à 15 jours avant de la célébrer: la mer rejette en principe les corps au bout de 9 jours. La période de 10-15 jours était donc suffisante.

C.9 – Le cercueil était mis au milieu de l'église, autrefois. Maintenant on le met près de la Table Sainte. Le deuil est derrière le cercueil et les participants derrière le deuil.

C.10 – Les messes pour le mort sont payées à la famille, directement.

Pour la messe d'enterrement on procédait à une pratique particulière: Andere serora remettait, à l'offertoire, à deux personnes du deuil, un cierge à chacune. Ces personnes allaient alors embrasser une effigie du Christ que leur tendait le prêtre, et elles remettaient les cierges aux enfants de choeur.

C.11 – La famille finance les funérailles. La quête faite ce jour là n'a rien à voir avec les messes pour le mort.

C.16 – Il y a un repas simple à la maison du mort. Les membres de la famille y assistent. Il n'y a pas de menu "type". C'est un menu simple.

On fait une prière en terminant le repas.

N.B.: à Bidart, à la fin du repas, on récitait un rosaire en entier.

C.17 – Aucune pratique spéciale, à la maison, au retour de la messe d'enterrement.

C.18 – Pour les enfants mort-nés, ou non baptisés, il n'y avait pas de cérémonie à l'église. On les enterrait directement au cimetière, en mettant des petites croix de bois pour signaler l'emplacement de leurs tombes.

C.20 – Pour les jeunes on ne sonnait pas les cloches comme pour un adulte; on chantait la messe des anges. Il n'y avait pas d'absoute.

Pour les petites filles: les jeunes filles portaient le cercueil, habillées de blanc, une couronne sur la tête.

Pour les jeunes filles: des filles portaient le cercueil, habillées de blanc avec le voile de la communion leur couvrant la tête.

Pour un jeune garçon: les garçons portent le cercueil.

Enterrement de divorcés: on ne les "rentrait pas à l'église"; on ne sonnait pas les cloches; on donnait une bénédic-

tion sur le parvis de l'église et on disait une messe basse plus tard (ceci vers 1930).

Le suicidé allait directement au cimetière, comme pour un enterrement civil.

Il y avait une religieuse très populaire, Soeur Maria, on l'appelait Mademoiselle Maria. Pour son enterrement, tous les enfants, y compris ceux de l'école laïque, sont allés à ses obsèques. Le cercueil fut porté à dos d'hommes à l'église et au cimetière de Socoa (c'était pourtant l'époque des Pompes funèbres); tout le monde voulait porter son cercueil.

Après la messe le cortège va au cimetière de Socoa, par la rue Pocalette et non pas par le quai Ravel. On se découvrait au passage du convoi.

Seuls les hommes du deuil et de l'assistance suivaient la croix, portée par le premier voisin, et le prêtre. Les femmes restaient à l'église.

Les hommes du deuil recevaient les condoléances à la sortie du cimetière et les femmes à la sortie de l'église. Maintenant on met un livre et les gens signent.

Lorsque le corps devait être enterré à Saint Jean de Luz, le cercueil, suivi du deuil, de l'assistance et du clergé de Ciboure, traversait le pont qui enjambe la Nivelle. Au milieu du pont, au niveau du lampadaire central, le clergé de Ciboure confiait, à celui de Saint Jean de Luz, le cercueil et le convoi continuait son chemin (ceci, vers 1932).



Fig. 11. Vieux cimetière de Ciboure (L).

D.1 – Visite de l'ancien cimetière situé au sud-ouest, à 200 m de l'église: L'ancien cimetière est abandonné malgré un caveau récent (inhumation en 1986). Il comprend des caveaux en pierre blanche ou en marbre gris. La plupart de ces monuments sont édifiés selon le type: dalle posée à environ 30 cm du sol.

Il existe des constructions variées: frontons décorés, croix de fronton,...

Les inscriptions sont en français avec une mention: "priez pour lui/elle. Il existe, dans un cas, une inscription en espagnol (caveau d'enfant) et une en anglais (le fronton du monument se termine par un cercle faisant penser à une discoïdale). Il n'y a pas de stèle discoïdale dans ce cimetière.

Ce cimetière doit être "moderne"; il ne doit guère remonter en deçà de 1840. L'ancien se trouvait autour de l'église;

on retrouve des plate-tombes dans l'actuelle cour dallée entourant l'église.

Tous les monuments sont face à l'est.

Le cimetière semble abandonné: plate-tombes cassées, végétation envahissante, tombes déséquilibrées par l'affaissement de leurs fondations. Le terrain présente une forte érosion.

Sur les dalles plus rien ne subsiste hormis de lourdes plaques de fonte ou de fer qui portent le nom et l'âge du mort ainsi que la date de son décès.

Quelques 30 caveaux sont protégés par d'importantes grilles de fer. Certaines sont très ouvragées.

Une seule sépulture a quelque caractère "basque": on voit un lauburu à l'intersection des bras d'une croix d'un mètre de haut. La plate-tombe de cette sépulture a un texte français taillé en fort relief (environ 2 cm).

Il y a des inscriptions sur certaines tombes. Elles sont en français: "il était bon mari, bon père et bon époux" (vu trois fois); sur un caveau d'enfant: "Petit ange prie pour nous".

Ce cimetière est ainsi organisé: il y a une allée centrale d'où partent perpendiculairement des allées conduisant aux sépultures. Dans le temps il y avait des verrières sur des tombes; aujourd'hui il ne subsiste plus rien.

Il y a actuellement deux cimetières au village:

- à Betanie, vers Ascain.
- à Socoa.

E.1 – Le deuil se portait un an ou un an et demi, cela dépendait de la famille.

Chaque maison avait des chaises avec ses initiales sur le dossier; les chaises de ces familles ont été enlevées vers 1951-1952, du temps de l'abbé Cachenaud. Actuellement on a des chaises de même modèle mais solidaires les unes des autres. Sur les *jarleku* il n'y avait pas de cire; le terme *ezkoa* est inconnu.

Les femmes avaient une cape qui descendait jusqu'aux chevilles et un voile devant le visage (N.B.: C'est la classique *mantaleta*). Cette cape était portée le jour de l'enterrement et à la messe de huitaine (les informateurs ne parlent pas de messe de neuvaine).

Le noir était la couleur du deuil. Quand la date du décès s'éloignait on mettait du gris ou du blanc.

On revêtait la cape pour les messes dites pour le défunt pendant l'année du deuil. Les autres jours on ne mettait que la mantille de deuil.

Cette cape fut portée jusqu'en 1968 à Ciboure. Les témoins ne connaissent pas le mot "*mantaleta*".

Pour les hommes le signe de deuil est le brassard porté au bras; ou alors le crêpe sur le revers du col de la veste. Ils portaient des habits sombres.

E.2 – On offrait et on continue d'offrir beaucoup de messes pour le défunt. Le dimanche suivant les obsèques, le curé publiait à haute voix la liste des personnes ayant fait ce don à la famille du mort. La lecture se faisait en chaire, avant le sermon. On citait, dans l'ordre: les membres de la famille, les proches, les voisins, ceux du quartier, les amis.

La messe de huitaine pouvait tomber un jour sur semaine: on mettait le tapis noir sous les chaises des membres de la famille en deuil. On allumait un cierge.

E.4 – On fait des visites hebdomadaires au cimetière.

N.B.: Un neveu annonçant, en français, la mort de son oncle: "de la part d'osaba, qu'il est mort".

HASPARREN/HAZPARNE (QUARTIER LABIRRY)

A.1 – Le seul signe annonciateur d'un malheur, qui soit connu du témoin, est le chien qui hurle de nuit: *hil ahumatzen du*.

La chouette (*kaeka*) annonçait une femme enceinte dans le pays.

Huntza annonçait une bonne période (*aro on bat*).

Quand une personne devenait vieille, se desséchait, on disait d'elle; *phica bezen zaharra da*.

Défaire le nid d'une hirondelle portait malheur; quand on en touchait une on avait une maladie (*gaitza*).

Le témoin ne connaît pas d'autre "dicton" avec les oiseaux. Ces animaux n'étaient pas associés à la mort; nous avons regardé dans d'autres directions.

On n'avait pas peur de la foudre. Pour les rameaux, on chargeait quelques jeunes de rapporter, dans les maisons, des rameaux bénis; on leur donnait ou non une pièce à cette occasion. La maîtresse de maison prenait quelques rameaux, de la main des enfants, faisait le signe de croix et les mettait dans un coin de la maison (sur une armoire, etc). Elle prenait deux feuilles qu'elles épinglait en croix, dans l'écurie. On ne mettait rien dans la porcherie ou le poulailler, ni dans les pièces de la maison. Le jour d'orage, la maîtresse de maison donnait aux enfants des feuilles de ces rameaux, pour porter aux hommes qui travaillaient dehors. Ces derniers prenaient la feuille, faisaient le signe de la croix, et la mettait dans leur béret. Pour de très forts orages il arrivait que l'on brûle le cierge de la Chandeleur, mais c'était exceptionnel (le rameau protégeait assez; on ne faisait pas de cuisine avec celui-là). Le cierge était généralement utilisé pas l'*ezko* pour cela, *ezko* est pour l'église; un bout pouvait servir pour faire quelques travaux ménagers, le soir tard, pour s'éclairer.

Suertia, est le sort: seule la foi nous préserve contre lui. Certains faisaient venir, discrètement, le prêtre chez eux, pour s'en débarrasser.

Sorgiña est un homme ou une femme qui sort de nuit. On n'en avait pas vraiment peur. On raconte que dans une maison ils vont se coucher; le lendemain ils voient une pile de bois devant la porte, prête pour le feu. C'était les *sorgiñ* qui avaient fait cela. On en parlait par dérision.

Il y avait aussi les *lamiñ*; ils avaient un signe sur eux qui permettait de les reconnaître (le témoin ne peut préciser plus). On les voyait passer on disait: *Hara lamina!*. On blaguait autour de ce thème, on n'avait pas peur. Par exemple il y avait des maisons où il n'y avait pas des gens comme tout le monde: les *lamiñ* vivaient chez eux; ils faisaient ce que les *lamiñ* leur disaient de faire puisqu'ils étaient persuadés de vivre avec eux. Ces gens étaient dérangés.

Il n'y a pas ici d'être particulier qui soit "malfaisant". Un homme, assez étrange, vivait dans les bois et agressait parfois des gens dans les maisons; on l'assimilait à une sorte de *basa jaun*. Mais rien qui n'ait rapport avec la mort.

A.9 – La mort est une fatalité: *hala beharra* (destin) edo *Jainko nahia* (volonté divine).

Herioa est la mort qui vient chercher l'âme de celui qui va mourir. C'est, en fait, un squelette, mais invisible et qui se déplace sans bruit; il n'a ni faux ni manteau. On le voit figuré dans des livres anciens (Squelette= *hezur eta larru*).

Hila, c'est après le passage de *herioa*, ce qu'il reste. C'est le mort. *Herioa* est venu le chercher.

Herioa jinen du xeka: on ne dit cela, en fait, que pour une personne âgée, car un jeune peut se défendre.

Quand on sentait qu'*Herioa* était entré dans une maison, on le chassait. On ouvrait une porte ou une fenêtre et on lui disait: "*Habil hemendik*" (va-t-en). Dans le même ordre d'idée, le témoin me raconte une anecdote à propos de sa mère. Celle-ci apprenait à coudre; elle se trompait parfois. Elle ouvrait la fenêtre pour inviter *Debrua* (le diable) à sortir afin qu'il ne l'entende pas jurer.

A.2 – Pour l'agonie on n'ouvrait plus la fenêtre, c'était inutile; on n'avait plus à s'occuper de *Herioa* car tout finissait.

Agonia, c'est le moment où on est prêt à mourir; on est sûr que c'est fini. On rallumait alors le cierge béni à la Chandeleur, on mettait une assiette avec de l'eau bénite et un rameau. Le prêtre venait pour l'Extrême-onction.

Si la famille le souhaitait, elle pouvait demander que l'on sonne l'agonie (*hil zeinúa*); c'était un rythme lent de trois séries de coups du type, le même pour tous: (1...1, 2...1, 2, 3...). Le sacristain (*zakristena*) le faisait d'autant plus volontiers que tous les ans il passait dans les maisons et on lui donnait du blé, dans des poches. En attendant la sonnerie les gens, dans les maisons, se demandaient: nor da?, et on cherchait à savoir.

Le glas, qui a le même nom basque, est plus rapide, c'est une suite de coups: 1.1.1.

A.3 – Il n'y a pas de "signes" de l'agonie, Les gens interprètent, après coup. Ils se font des idées.

Le malade ou le malade-mourant était souvent visité (et l'est encore; on lui parlait un peu, de tout et de rien; puis on revenait à une autre occasion. Ces visites sont faites par les femmes surtout. En particulier par la première voisine. On ne portait pas, à ces occasions, *ikusgarria* (une livre de chocolat, par exemple). Le prêtre passait lui aussi, sans plus.

Lorsqu'il y a une longue agonie, on dit que c'est la haine (*hexioa*) qui en est la cause. Dans deux maisons voisines il y eut de graves disputes entre les deux dans la chambre, pour qu'elles règlent ce problème et se pardonnent.

Le rôle de la mort: *hiltzeko momentuan, hil korroka*.

A.4 – Le malade ne pouvant plus se déplacer, le dimanche, en allant à la messe, on demandait au prêtre de venir porter la communion (le mot viatique n'est pas utilisé); la famille faisait la commission, ou le premier voisin. Alors, la maison faisait une jonchée (*pherdia*) devant la porte (avec de la verdure que l'on avait), une jonchée était également faite devant les maisons des plus proches voisins, sur le chemin du prêtre. Ce dernier arrivait, précédé d'un enfant de chœur qui agitait une sonnette, lorsqu'il arrivait en vue des maisons avec la jonchée. En particulier les jeunes et les vieux, qui étaient dans les maisons, en entendant la clochette, se

mettaient à genoux. Le prêtre était accueilli à la porte de la maison par l'*etxeko andere*, il montait à la chambre donner "*sakramendu sandua*".

Pour l'Extrême-onction, *etxeko andere* l'accueillait et, dans la chambre, il ne se trouvait parfois qu'avec le malade; des fois avec quelques membres de la famille, à la rigueur avec la première voisine.

Cierge, eau bénite et rameau sont sur une table recouverte d'une nappe à franges blanches avec deux raies bleues à chaque extrémité. On n'avait guère l'occasion de sortir ce type de linge; il n'y en avait pas d'autre de ce genre dans la pièce. Le cierge était également mis dans le plus joli bougeoir de la maison. Lorsque la mort sera là, il sera remplacé par *lampioa*.

A.6 – La conception de la mort est difficile à formuler. Le témoin pense que les morts viennent chercher le mourant, et ces morts sont ses proches de sa famille. On a des indications comme quoi un tel qui va mourir peut "sentir" ou "voir" un très proche à ses côtés. Mourir c'est les retrouver, être avec ceux que l'on a aimé.

A.7 – C'est quelqu'un de la famille, homme ou femme qui ferme les yeux du mort. Un mort qui a ses yeux ouverts appelle quelqu'un d'autre.

A.8 – On n'annonce pas la mort aux animaux. Ces derniers sentent quand quelqu'un est mort dans la maison; le chien n'aboie pas par exemple.

A.9 – Les enfants, jusqu'en âge de communion, étaient tenus à l'écart du mourant et de la mort. Le témoin n'a pas vu partir le cercueil de son père, en 1922, elle était chez des voisins. C'était traditionnel, les enfants étaient écartés chez les voisins. On a vu la différence entre *heriua* et *hila*. *Heriotza* est un mot de la littérature, ou de la messe, c'est quelque chose comme un but (elle cite "*gure heriotzean, halabez*").

Aita zena: le défunt père (qui a été), pas de différence entre *hil da* et *pausatu da*; mais, en évoquant un mort, on dit "*pausatu daïn*", "*utz dezagun pausatzea*", on emploie *pausatu* ici, uniquement.

Hilen da: il va mourir, il n'y a rien à faire; *hil behar da edo hil beharra*: on doit mourir; *hiltzen ari da*: il est en train de mourir; *ezta hil, piztu da*: il est à une telle extrémité qu'il n'en pouvait plus, c'est une délivrance; *hil berria da*: c'est une morte récente. *Subitoki hil da*; il est mort subitement.

Horren denbora fini zen (son temps était fini). *Herioa jin zako xeka* (la mort est venue le chercher -on ne dit pas qu'elle est venue "le frapper" ou "l'emporter"-). *Bere burua hil da edo funditu du*: se suicider. On parlait peu du suicide, on évitait d'en parler, sauf en famille. On ne disait pas que le suicidé était un malade; on constatait, on respectait.

B.1 – Le témoin habite une maison qui est à 5 km de l'église environ. Le quartier (*kartierra*) est Labirry et sa maison s'appelle Laurentzenia.

Son *lehen auzo* est la maison qui regarde sa façade, et qui est à gauche sur le chemin qui mène à l'église. Il n'y a pas de "*second voisin*".

Lehen auzoak sont les 4 maisons qui entourent la sienne et auxquelles on s'adresse en priorité en cas de besoin (un service, un outil, un remède, etc).

Auzoak est formé d'une huitaine de maisons du quartier. Avec ces voisins on a tous les jours l'occasion de se voir et de parler, mais aussi de s'entraider.

B.2 – Le mort à la maison, la famille fait la cuisine et l'entretien. Elle est aidée par le voisinage, surtout par des femmes qui viennent faire des visites, mais plus espacées qu'avant la mort. S'il y a besoin d'hommes elles font le nécessaire.

Le premier voisin a un rôle très important. De son propre chef il vient aider, c'est l'homme de confiance; à cette occasion toute dispute est tue. S'il y a des hommes dans la maison, ils peuvent tout aussi bien faire le travail.

B.3 – Brûle-t-on des affaires du mort? Il est possible que cela se fasse, mais on ne le dira pas. On ne brûlait pas les paillasses.

On ne mettait pas les affaires d'un mort. La maîtresse de maison les donnait à des nécessiteux.

B.4 – Toute la maison est portes et volets fermés; dans l'obscurité. Elle est en deuil elle aussi.

On n'arrêtait pas les pendules; on cachait les glaces avec des linges; on enlevait les cloches aux animaux durant une dizaine de jours. Avec des pointes on tendait des draps de lit dans toute la chambre, sauf au plafond; y compris devant les fenêtres, sauf devant la porte. Les Pompes funèbres pouvaient disposer une tenture (dans les années 1920), devant la porte de la maison. Les draps étaient décorés avec des feuilles de laurier isolées, elles imitent des langues, dit-on. On en mettait ça et là.

Ce travail est fait par la première voisine et d'autres femmes, avec son mari. Le menuisier-charpentier ne prend aucune part à cela.

Sur le lit on met *hil-mihisia*. C'est le plus beau drap; il est spécial et brodé. La mort y sera roulé dedans par le charpentier qui le mettra en cercueil, et ce sera donc le linceul. Les autres draps s'appellent *mihisia*. Sur le lit du mort, il a ce drap avec deux petits plis ou un large.

On y met des feuilles de laurier ou de lierre, sans ordre précis. On ne met jamais de fleur, même pour un jeune. Cette décoration de verdure (*pherdia*) est improvisé par les voisines: l'une sait un peu d'une chose, l'autre d'une autre et on fait au mieux.

B.5 – Le cierge est enlevé et on a mis *lanpioa* (verre avec eau, huile, flotteur et mèche), le reste est inchangé. Le premier voisin est allé à l'église et demande la croix. On lui donne, il quitte l'église et on sonne le glas (de la même façon pour tous quelque soit le sexe, ou l'âge, le quartier...). Il tient la croix devant lui et a le béret sur la tête. Si on le croise en chemin, on se signe; les hommes enlèvent leur béret. Arrivé à la maison, le voisin monte à la chambre, se découvre par respect du mort, et pose la croix sur le lit. Elle y restera jusqu'à la mise en bière.

B.6 – Les gens ne changent pas vraiment de manière de vivre. Les animaux sont comme avant. La maison est comme morte, tous les volets sont clos, sauf ceux de la cuisine. Pénombre et silence. On ne prend pas de nourriture spéciale.

B.7 – Le domestique est traité comme quelqu'un de la maison. A ce propos le témoin dit qu'un domestique n'aurait

jamais dit "la vache du patron", mais "notre vache". Le domestique mort est traité comme le maître mort, il est de la famille.

B.8 – Le corps est lavé par les voisines les plus proches, avec de l'eau et du savon. Le linge qui servi à cette toilette n'est pas détruit; il est lavé et remis en circuit.

Habillage de l'homme: bérêt sur la tête, chaussure et chaussette, costume du mariage. Femme: mantille, chausure et bas, robe (on met toujours les vêtements les plus beaux à un mort). Les deux ont les mains nouées avec le chapelet (les membres ne sont pas attachés). On leur enlève leurs bijoux et alliances. On les met ainsi dans le cercueil (*kutxa*). Les bras sont par dessus le drap.

B.10 – Le menuisier vient avec un voisin ou un aide, pour mettre le mort en bière. Il se procurait un petit coussin carré, sans broderie, rempli de laine de mouton, qu'il met sous la tête du mort. Le cercueil est en principe refermé aussitôt (à moins que quelqu'un de très éloigné n'ait pas eu le temps d'arriver, mais c'est rare. Dans ces cas là on fait en sorte que tout se passe sans problème). Le cercueil était cloué autrefois, dans la chambre. C'était lugubre. Le plus courageux de la famille, en principe, assiste à la mise en bière; cela ne semblait pas obligatoire.

Cette opération a lieu la veille de l'enterrement. Le cercueil est alors mis sur deux chaises, à côté du lit. On y pose la croix dessus, sans verdure ni drap (*hil oihala* sera apporté le jour de l'enterrement).

B.12 – Dans aucun quartier d'Hasparren on ne mettait le cercueil dans *ezkaratza*; de même à Urcuray.

B.13 – La veillée n'avait pas de nom spécial en basque. Les voisins venaient assez tôt, vers 8 heures du soir; ils resteront jusqu'au lendemain au lever des gens de la maison. Ils sont seuls et font la navette entre la chambre, où ils surveillent la lumière de *lanpioa*, et la cuisine où ils peuvent manger quelque peu. Les membres de la famille ne veillent pas. En principe ce sont toujours des hommes qui veillent les deux premiers voisins: *lehen auzoa* et celui de la maison plus proche.

Ils parlent en silence; ils peuvent prier (un *Gure Aita* et un *Agur Maria* parfois leur suffit!). Ce sont les deux mêmes qui veillent durant les deux nuits. Une fois dehors, ils ne feront aucune réflexion sur ce qu'ils auront vu dans la maison, ils ont du respect.

Durant la journée le mort reçoit toujours quelques visites. La famille vient voir si *lanpioa* est toujours en fonctionnement.

A propos de la veillée, on disait de faire attention, que les chats pouvaient mordre les morts.

B.14 – *Andere serora* ne venait pas, en principe, dans les maisons pour s'occuper des morts, sauf si on lui demandait.

L'annonce de la mort

Le jour du décès le premier voisin vient à la maison et on lui donne verbalement la liste des membres de la famille à prévenir. Il va alors recruter d'autres voisins et répartir les tâches. Ces derniers iront télégraphier aux adresses données et rendre compte de leur mission au *lehen auzo*. Celui-ci recueille les factures et les porte à la maison pour se faire régler. Lui offrirait-on un "casse-croûte" à cette occasion? Il le refuserait.

C.1 – *Hil bidia* est le vrai chemin (*bide xuxena*) de la maison. Il va de la maison au bourg. En fait, il va vers la route la plus fréquentée, où convergent également les *hil-bide* des autres maisons. En principe, chaque maison a le sien, mais le témoins connaît trois maisons, de son quartier, qui partagent en grande partie le même *hil-bide*.

Hil bide n'était guère fréquenté, si ce n'est par les charrettes. Le reste du temps, on prenait des raccourcis, des chemins de traverse (pas de nom en basque). Le *hil bide* d'une maison n'était donc pas sur ses terres. Il passait entre les haies qui délimitaient les prairies et chaque maison entretenait le sien. Il ne faut pas clôturer ces chemins et le témoin cite une histoire récente de fâcherie importante dans une famille à cause d'un de ces chemins qui a été clôturé d'autorité (ces toutes dernières années).

Lorsque le premier voisin est allé chercher la croix à l'église, il l'a ramenée par ce chemin. Le cortège funéraire empruntera ce chemin, et pas un autre.

Vocabulaire: *errebidea*, la route nationale qui va de Cambo à Hasparren (dans le cas du quartier Labirry); *bidea*, le chemin communal; *kalastra bidea*, le chemin qui figure sur le cadastre et qui sert de référence pour divers problèmes; *karrika*, une rue du village; le bourg, *plaza*; le fronton, *arrabota* (*arroota*).

Hil bidia a aussi pour nom: *eliza bidea*. On l'empruntait pour aller à la messe. L'église est à quelques 5 km de la maison. Tous les dimanches on allait à la messe. Les femmes d'abord partaient, à pied, à 4h 30 pour la messe de 5h 30; achetaient quelque épicerie et rentraient. Les hommes partaient alors pour la messe de 8h 30. Les enfants allaient à la grand messe de 10h, avec, essentiellement, les gens du bourg. Ils allaient aussi à vêpres, pas les parents.

C.2 – Le jour de l'enterrement quelqu'un de la famille, ou un voisin (homme ou femme) faisait une jonchée, de la porte de la maison à la barrière, voire au-delà. Cette jonchée était faite avec des feuilles que l'on trouvait (pas d'herbe ni de fleurs). Quelques maisons du voisinage se trouvant sur le trajet pouvaient, comme une marque de considération, en faire une devant leur porte. Ceci n'avait aucun caractère obligatoire.

Le prêtre, ou le vicaire, allait dans toutes les maisons pour la levée du corps. Dans l'entre-deux-guerres, les prêtres ont cessé d'aller dans toutes les maisons et ils attendaient le cortège funéraire à quelques 2 km du bourg. Il ne semble pas qu'il y ait eu des endroits fixes où se faisait cette attente.

C.4 – Enterramendüa est le nom donné au cortège funéraire.

Le deuil, c'est-à-dire la famille à proprement parler (*minduriak*): gens de la maison et cousins, etc., sont dans la maison, à côté du cercueil, dans *ezkaratza*. Dehors il y a les voisins, et, en général, le premier voisin. Les autres gens du quartier se joindront, en chemin, au cortège. Au bourg, il n'y a que les connaissances qui se joindront au cortège qu'au dernier moment.

Le prêtre arrive; les voisins avertis par la sonnerie du glas dès que le prêtre quitte l'église, ont descendu le cercueil dans *ezkaratza*, l'ont mis sur deux chaises, et posé la croix

de l'église dessus. Il n'y a rien d'autre (et, en particulier, pas de cierge). Plus tard, on a fixé une croix sur le cercueil.

Le cercueil était ciré ou peint(?) autrefois, il y en avait aussi en bois blanc. Il semble que l'on recouvrait surtout ce dernier avec le hil oihal. Ce drap était utilisé, en fait, selon le désir des familles.

Le cercueil est porté par des proches voisins désignés par *lehen auzo*, après avis de la famille. Ce sont en principe les six voisins les plus proches de la maison.

Le cortège se déroule sur deux rangs. On est silencieux. Voici sa composition:

Le premier voisin avec la croix paroissiale; le prêtre encadré de deux enfants de chœur; les quatre porteurs du cercueil, avec, à leur côté les deux pour le relayer.

Autrefois, le cercueil était ficelé sur deux longues perches (*hagak*); on l'amenaient ainsi jusqu'à l'église. Vers 1940-1945, il y eût une voiture tirée par un cheval. Puis il y eût une voiture automobile.

L'ordre, derrière le cercueil, est toujours le même, quel que soit le sexe du mort: les femmes *minduriak*; les plus touchées devant; les hommes *minduriak*, les plus touchés devant; les membres de la famille et les voisins, hommes et femmes mélangés.

La première voisine pouvait, si elle le voulait, se mettre avec *minduriak* (mais sans *mantaleta*), sinon là où elle voulait (elle ne portait pas de cierge).

Autrefois il n'y avait ni cierge ni fleurs. dans l'entre-deux-guerres on a commencé à porter des bouquets de fleurs de jardin; l'assistance portait ces fleurs mais pas la famille, ni *minduriak*.

Pour la mort d'un jeune le cercueil est porté par des jeunes; les garçons ne sont pas habillés de blanc, seules les filles (qui portent également le cercueil), ont un voile blanc.

Pour la mort d'un enfant, le cercueil est peint en blanc. On mettait un petit ange dessus. Le témoin a connu ce cas dans sa famille. Le cercueil était porté par des enfants en âge de communion; les filles étant sans voile blanc.

Le corps avait été exposé dans la chambre, sur un coussin posé sur une table entièrement revêtue de garnitures blanches, jusqu'au sol. Le mort avait été habillé avec un robe blanche très jolie, faite par les voisines, immédiatement après la mort, sur le modèle de la robe de baptême (mais cette dernière ne servait pas à cette occasion). Avec cette robe de tulle, il y avait un bonnet et des rubans. L'ensemble était joli mais terriblement émouvant.

C.3 – Aucun rite au départ du cortège.

C.4 – Si on croisait un cortège funéraire, on arrêtait l'atelage. L'homme enlevait son béret. On faisait un signe de croix.

C.7 – On va directement à l'église sans s'arrêter.

C.6 – Vers 1910 il y avait, au village, une vieille hasparren qui avait *kaputxina*. C'était la seule du village. Elle la portait pliée sur son avant-bras et la mettait une fois arrivée à l'église. C'est la *kaputxina*, classique comme on la voit chez les bas-navarrais.

La mère du témoin n'a jamais porté *kaputxin* mais la mantille qu'elle appelle: *mantalina* ou *mantilla*.

Homme: Il porte *gizonen kapa*, ou plus simplement *kapa*. Elle se fixe dans le dos, d'une épaule à l'autre et on l'attache soit par une lie autour du cou, soit par des lies qui se croisent devant la poitrine. D'un empiècement partait un tissu plissé, que l'on reprenait sur l'avant bras droit ou gauche (il n'y avait pas de règle, c'était laissé à la fantaisie de chacun), le pan tombant vers l'extérieur. Si *kapa* n'était pas assez long (cela pouvait arriver car on se prêtait ces vêtements), on laissait pendre libre, dans le dos.

Kapa est noir. Les grandes capes sont inconnues du témoin.

En général ce sont les voisines qui aident les hommes à s'habiller de ces capes; on épargne volontiers du travail aux femmes de la famille.

L'homme a son costume noir de mariage, la chemise glaciée et plissée dont le col est fermé avec un bouton d'or. Dans le cortège il y a le béret sur la tête. Il ne portait pas de gants et n'avait rien dans les mains (il sortait le chapelet de sa poche, en entrant dans l'église).

Femme: elle porte la classique *mantaleta* (le témoin n'a jamais vu de pompon sur ce vêtement). Elle a des bas noirs et des gants, mais pas en laine ni cuir. En fait, la femme avait pratiquement toujours des gants pour aller à la messe.

La femme met le capuchon de *mantaleta* lorsque le prêtre arrive à la maison. Elle ne relèvera le voile qu'après la mise en fosse, pour rentrer à la maison.

Kapa et *mantaleta* se prêtaient; on s'arrangeait au cours des visites.

Les cousins, etc., même ceux qui habitaient très loin, arrivaient tout habillé pour le cortège. Y compris ceux qui étaient *minduri*, ils avaient les *kapa* et les femmes les *mantaleta* (semble-t-il), vêtement qui faisait particulièrement transpirer, en été surtout.

Vers les années 1930 on commençait déjà à moins mettre ces vêtements et, très vite, on les abandonna.

Il n'y avait pas d'enfant dans les cortèges.

Les jeunes ne prenaient part qu'à partir de 18 ans environ, et encore c'était pour représenter un parent empêché. Les garçons ne portaient pas *kapa*, les filles ne portaient pas *mantaleta*. Ces dernières avaient un voile noir, qui n'était pas la mantille, il était fait d'un tissu léger, noir (comme celui avec lequel on fait des voilages) que l'on appelait *doluko mantalina* ou *doluko mantilla*. On pouvait se cacher le "visage" (Fig.12-A):



Fig. 12. *Doluko mantalina* ou *doluko mantilla*. Hasparren (L).

Note: Il y avait des mantilles de deux formes: rectangulaire et triangulaire. La seconde est préférée car en mettant le bout pointu vers l'avant on peut bien encadrer le visage avec les plis qui tombent (Fig. 12-B). La mantille de deuil est un grand voile (de plus d'un mètre de long, sur quelques dizaines de centimètres de large), on ne la mettait pas en pointe, on la posait sur la tête, comme la mantille rectangulaire.

La disposition des tombes au cimetière est quelconque; les voisins ne sont pas côte à côte et les gens du quartier ne sont pas regroupés. Le cimetière du village n'est plus autour de l'église depuis des générations.

A l'église on n'avait pas de place réservée. Seules quelques maisons avaient une chaise; c'est le cas de mon témoin; sur sa chaise il y avait des initiales. Cette chaise était mise à une place "habituelle", mais on pouvait la déplacer dans l'église. Dans ce cas, c'est *Andere serora* qui venait la remettre en place; elle savait où étaient ces "places habituelles". On pouvait aussi emprunter la chaise d'une maison, sans être de cette maison, au moins dans certains cas. La mère de mon témoin disait ainsi à ses filles que si quelqu'un avait pris leur chaise il était inutile de dire quoi que ce soit, il fallait prendre une autre chaise. La maison *Laurentzenia* possédait donc une seule chaise, à une "place habituelle" (vers le fond de l'église, en entrant à droite, et le témoin continue toujours de se mettre là); quand plusieurs femmes de la maison venaient ensemble à la messe on demandait des chaises supplémentaires à *Andere serora*, moyennant deux sous, et on les mettait à côté de la chaise de la maison. Généralement c'était des chaises pliantes, conservées au fond de l'église. On ne mettait jamais de tapis sous les chaises.

Il n'y a pas de mot spécial pour désigner l'emplacement de la chaise à l'église (le mot *jarleku* est inconnu). Il en allait de même à *Urcuray*.

Le témoin n'a jamais entendu dire qu'il y ait eu quelque dispute à propos de chaise ou d'emplacement des familles dans l'église.

Disposition dans l'église

Deux personnes ont une place fixe:

1) *Andere serora*, dans l'aile de la chapelle Saint Joseph, à côté de l'autel. Elle n'avait pas de vêtement particulier, ni pour assister à la messe ordinaire ou de fête, ni pour celle d'enterrement.

2) Le sacristain, seul homme parmi les femmes, dans la nef de l'église, au fond, pour pouvoir sonner la cloche.

A gauche, aux premiers rangs il y a les chaises pour *kongregazioneko neskatok* et les chanteuses, d'une manière générale. Ces chaises ne sont occupées que pour les grandes fêtes, quand les jeunes filles sont regroupées là, pour chanter, à côté de l'harmonium. Le chantre était à la galerie, avec les autres hommes.

A droite, aux premiers rangs, le témoin a connu des bancs mais ne sait pas leur destination.

Le jour des obsèques cette disposition n'est pas la même:

Andere serora et zakristina gardent leur même place.

Le chantre venait parfois à côté de l'autel (quand il venait).

Le cercueil est mis sur un catafalque et il est entouré de bougies de l'église, dont le nombre variait selon la classe de l'enterrement. Il a, à ses côtés, *minduria*:

- A gauche les femmes, les plus proches du défunt devant, au premier rang. La première voisine pouvait se joindre au deuil, si elle le souhaitait, sinon elle se mettait immédiatement derrière, en principe.

- A droite les hommes, les plus proches au premier rang. Le premier voisin est avec eux, immédiatement derrière.

Le reste de l'assistance se dispose ainsi: à droite les hommes et à gauche les femmes (famille, voisins, amis...)

Les obsèques avaient toujours lieu au maître autel, alors que des messes (en particulier pour de "petits mariages") pouvaient se dérouler dans la chapelle de la Vierge - à droite-, là où se faisait le catéchisme, garçons et filles (alternativement) assis sur des bancs.

On ne se servait pas des *ezko* pour les messes des morts et on ne mettait pas de lumière particulière devant les *minduri* hommes ou femmes.

Le deuil se disposait de façon identique dans la petite église d'*Urcuray*, à ceci près que s'il y avait beaucoup de monde, les hommes de l'assistance allaient aux galeries (l'église est petite ici).

C.10 - Le jour même de l'enterrement on porte l'argent pour les messes à la maison du mort. Là on voit une voisine et on lui remet cet argent directement, sans le mettre dans une enveloppe ("comme si on payait"), et elle inscrit sur un cahier, ou sur des feuilles; le nom de la famille, celui de la maison et le nombre de messes payées.

Ceux qui ne peuvent pas aller à la maison, le même jour ils allaient à l'église et payaient la sacristain qui, de même, inscrivait sur une feuille.

Argent et liste sont remis, en suivant, au prêtre qui lisait les noms en chaire, le jour même de l'enterrement. Cette liste se compose ainsi:

- La famille fait des dons: à l'église, aux malheureux de la paroisse, à diverses oeuvres, etc. dans cette somme globale sont incluses les messes pour le mort.

- Chaque membre de famille peut, à titre individuel, offrir en général une messe. C'est le cas de la très proche famille, du filleul.

- Chaque voisin offre une messe.

- Amis et connaissances peuvent en offrir une chacun.

C.10 - On ne faisait pas d'autre type d'offrande.

C.11 - Il n'existait pas de confrérie.

C.12 - Autrefois, le deuil n'allait pas au cimetière. Il attendait, dans l'église, le retour du prêtre (*A Hasparren*, le cimetière est loin de l'église). Alors, il quittait l'église pour se rendre à la maison, au repas. Il n'y avait pas de condoléances.

Au cimetière, les fossoyeurs avaient fait le nécessaire.

C.14 - Le mort était toujours mis dans le même sens, la tête contre la croix du caveau.

C.15, C.17 - Au retour de la messe, on rentrait sans ordre précis; on ne "restituait pas un cortège". On allait manger, sans se rendre dans la chambre du mort pour prier, sans faire de feu devant la porte.

C.16 - Le repas n'avait pas de nom spécial. Il se déroulait dans *ezkaratza*, hommes et femmes mélangés. Il était

préparé par les voisines qui n'étaient donc pas venues à la messe.

Il n'y avait pas de menu particulier. On mangeait un bon repas, avec vin et café. A ce repas prennent part la famille et les parents qui habitent très loin, et qui avaient donc mis beaucoup de temps pour venir (à pied, par n'importe quel temps). Ce n'était donc pas un repas "particulier"; on se restaure. Maintenant ce n'est plus pareil car les messes ont souvent lieu l'après-midi.

Les *hilarreatzeliak* pouvaient venir manger, s'ils le désiraient.

La première voisine vient pour aider, mais son mari ne reste pas obligatoirement au repas, sauf s'il le désire.

A ce repas, il n'y a ni curé, ni chantre, ni menuisier, etc.

On ne garde rien pour ceux qui ne prennent pas part à ce repas.

A la fin, quelqu'un de la famille donne le signal de la prière. On prie uniquement pour le mort: *Sinesten dut, Gure Aita eta De Profundis*.

C.18 – Le témoin a entendu dire que lorsqu'un nouveau né mourait, il n'y avait pas d'enterrement. Le sacristain venait chercher le corps, on le lui donnait dans une boîte; mais après?. Il ne semble pas qu'il y ait eu, au cimetière, de "coin" spécial pour enterrer ces enfants.

Le témoin n'a pas entendu dire que le baratz ait eu une signification funéraire; pour elle, baratz est jardin, et personne n'y a été enterré, à sa connaissance.

C.21 – Dans le cas de suicidé, le cercueil n'allait pas à l'église; on allait directement au cimetière en entrant par la grande porte. Il n'y avait ni cortège funéraire, ni repas, qui suivait. Rien. On mettait le mort dans la tombe de sa maison.

C.22 – Dans une sépulture, on met les membres de la famille de la maison. Des membres vivant à l'extérieur pouvaient aussi y être, s'ils en faisaient la demande aux membres de la maison.

D.14 – Un domestique, si pour une raison ou une autre sa maison natale ne pouvait ou ne voulait pas l'accueillir dans sa tombe (le domestique est célibataire), il était mis dans la tombe de la maison du maître. De toutes façons le domestique était d'office membre de la famille, d'une manière très générale.

D.13 – Les concessions semblent avoir toujours existées au village, jusqu'à ces derniers temps.

Il y a deux points de vue au village, à propos de la propriété de la tombe:

– Celui qui est conforme à la loi française et qui veut que le caveau soit traité à part lors de la vente de la maison, on fait alors deux actes séparés.

– Celui qui est conforme à la tradition basque et qui veut que la vente de la maison entraîne automatiquement celle de la sépulture, c'est alors un accord tacite entre les deux parties, en marge de la loi.

D.1 – Le cimetière se dit *hilargiak*

Au début du siècle il y avait déjà beaucoup de caveaux (*hilargietak kavoak*), dont un grand nombre fut refait; celui de la famille du témoin avait une stèle discoïdale qui disparut à cette occasion.

D.7 – Autrefois, il y avait beaucoup moins de plaques de marbre et de toutes ces choses. Plus tard on prit l'habitude d'acheter une croix de marbre, au moment du décès (les marchands devaient venir dans les maisons pour ces occasions, semble-t-il); cette croix était mise sur le cercueil pendant la messe, puis on la mettait sur le caveau et elle y restait.

Vite, après l'enterrement, on venait régulièrement apporter un bouquet de fleurs du jardin (ni couleur, ni fleur spéciale). Le témoin se souvient de sa mère qui leur donnait ce bouquet pour aller le mettre sur la tombe à l'occasion des vêpres du dimanche. Puis, avec le temps, les bouquets se font de plus en plus espacés. Le temps fait son oeuvre.

D.6 – Il n'y avait pas de décoration particulière, ni d'entretien "régulier" de la tombe, en principe; mais cela dépend en fait des familles, ou de personnes particulières, qui peuvent accorder un soin extrême aux caveaux.

Le témoin n'a pas connu de croix de bois mais il y en avait en fer ou en fonte. On entretenait le caveau comme on le voulait; il n'était pas "traditionnel" d'utiliser de la peinture par exemple.

D.8 – On ne mettait pas de monument funéraire particulier, ou de signe, sur la tombe d'un jeune, d'un enfant ou d'un suicidé. Dans ce dernier cas, le témoin précise que l'on doit respecter un suicidé.

D.10 – Il y avait un tailleur de pierre au village, au début du siècle. C'est à lui que l'on commandait les caveaux, c'était M. Poulo. Sa fonction exacte était: "*hilargietak harri pikatzalea*" et non *hargina* ou "marbrier".

Quand on refaisait un caveau ou un monument, le vieux était détruit, jeté.

D.14 – Voir plus haut (C22). Un domestique pouvait également utiliser la chaise de la maison du patron, à l'église, pour toute cérémonie.

D.15 – En principe *Andere serora* ne s'occupait pas du cimetière. Elle avait assez à faire par ailleurs.

VOCABULAIRE

Enterramendua: les obsèques

X... jauna ehortzia da: il est enseveli, enterré.

Thomba=kavao

Les mots *sepultura* et *hobia* sont inconnus du témoin (pas utilisé au village).

E.1 – Le deuil, en tant que période, est *dolua*. On distingue plusieurs degrés.

– *Dolu handia*

Les 6 premiers mois; il faut distinguer entre hommes et femmes.

– Femmes, filles: à la mort de leur père, leur mère leur a fait faire à chacune un manteau noir, avec, sur le revers (les parmentures, le col...) du crêpe noir. Cette façon de faire était traditionnelle.

– Les hommes: ils avaient un simple brassard sur la manche de la veste. Plus tard ils ont eu un crêpe sur le revers de la veste.

– *Dolua*

Il durait trois ans. On éclaircissait un peu; on enlevait le crêpe des parmentures; on mettait du gris ou des couleurs

sombres, non noires. C'était surtout pour les femmes. On ne faisait pas attention pour les hommes ni pour les garçons.

– **Dolu erdia**

Sa durée dépendait des familles. On commençait à casser le noir avec du blanc. On mettait un ruban noir à une jeune fille; pour l'homme et le garçon, rien.

La veuve, en régle général, restait en noir toute sa vie.

De façon traditionnelle, les signes de deuil sont toujours plus apparents pour le sexe féminin; mais, comme le signale mon témoin, ce n'est pas pour autant que les hommes souffrent moins ou se sentent moins concernés.

Pour la mort d'un jeune, il n'y avait pas de grand deuil (on n'aurait jamais fait faire un manteau par exemple).

Pour la mort d'un enfant il n'y avait pas de deuil.

E.2 – Les messes pour le mort

Enterramendüa: la messe d'enterrement.

Huit jours après, très exactement, il y avait *bederatziurru-na*. On venait y assister, sans vêtement de deuil. La première voisine venait, ainsi que la famille de la maison et d'autres membres, s'ils le pouvaient. D'autres voisins pouvaient venir, s'ils le désiraient. *Andere serora*, en allumant les cierges de l'église, pour l'office, avait pris l'*ezko* de la famille (qui était toujours conservé à l'église), l'avait placé sur une chaise et l'avait allumé. Il n'y avait que cet *ezko* d'allumé dans l'église. Même si, par hasard, personne de la famille ne pouvait venir à la messe, *Andere serora* allumait quand même l'*ezko*, "signe que le mort n'était pas oublié". L'*ezko* était placé à côté de la chaise de la maison.

E.5 – *Ezko* était ainsi allumé aux messes pour le mort, durant au moins trois mois, parfois six ou plus; c'était selon les familles. A la fin des offices si la famille ne l'éteignait pas, c'est *Andere serora* qui s'en chargeait.

Pourquoi utilisait-on *ezko* pour ces messes? La mère du témoin lui a appris qu'une prière faite devant *ezkoa* avait plus de force (*indar gehio*) pour le mort.

Ezko représentait la tombe, à l'église.

Ezko n'était jamais ramené à la maison. *Andere serora* s'en occupait et les rangeait à l'église, mais le témoin ne sait pas où précisément.

Par la suite, on recommandait à nouveau des messes au curé. La liste des messes offertes le jour de l'enterrement "était oubliée; c'est autre chose". Les messes pour le mort, la famille les offrait maintenant.

Venait *urtheburuko mesa*. Si on voulait, on pouvait faire dire encore des messes, puis pour le second anniversaire, le troisième; etc. En fait, cela, dépendait des familles; il n'y avait pas "de tradition" à ce sujet. Le plus souvent les messes pour le mort s'espaçaient, avec le chagrin qui diminuait. "Le temps fait son travail".

Tous les premiers vendredis du mois il y avait une messe spéciale pour les défunts de l'année. Alors, sur commande, car on la payait pour cela, *Andere serora* mettait les *ezko* à côté des places occupées habituellement par les maisons concernées, et les allumait. A la fin de la cérémonie, elle ramassait tous les *ezko* et les rangeait à l'église.

E.4 – Les visites au cimetière dépendent de chacun. Le cimetière est loin de l'église ici, et les quartiers loins du bourg.

E.6 – On ne connaît pas, "de façon traditionnelle", d'histoires ou de dictons en rapport avec le cimetière. Ce n'est pas tout autant que les gens "ne s'en font pas des idées".

Arima erratua est connue mais sans plus. Il n'y avait pas d'histoire à leur sujet. Il y a par contre des expressions:

– On voit passer un triste personnage, pas brillant, on dit qu'il est "*arima erratua bezala*".

– On voit quelqu'un qui s'agite, on dit: *hor daila arima erratua bezala*.

– On voit quelqu'un qui s'épuise à un travail mais qui n'arrive pas à ses fins, comme *arima erratua* qui ne peut pas arriver à quitter la terre des vivants; on dit "*lanean ari da arima erratua bezala, ezin ahal*".

Une pratique, dans l'optique de la mort

Le mercredi des cendres, les maisons envoyaient les enfants à l'église avec un petit morceau de papier. Le prêtre y mettait dedans des cendres, une pincée. Les enfants rentraient et donnaient cela à la mère. Alors *etxeko andere* les bénissait en faisant le signe de la croix sur la front. La mère de mon témoin appelait alors les hommes qui étaient dehors. Ces derniers arrivaient, enlevaient leur béret, se tenaient debout devant elle. A chacun, avec la cendre, elle faisait une croix sur le front. Durant cette opération elle disait: "*Herrautsiz, Herrautsa, Herrautsiko hiz*". D'une manière générale, que les gens croient ou non, ils faisaient ces rites comme les autres rites traditionnels qui n'étaient pas de l'église.

Le témoin précise que les femmes jouent un très grand rôle dans toutes ces pratiques, en particulier au moment de la mort. Elle souligne qu'en fait on n'a guère besoin des hommes (et encore moins des enfants) à cette occasion, si ce n'est pour accomplir les tâches qu'elles ne pouvaient faire. Mais elle souligne également qu'au Pays Basque les hommes aimaient se "faire servir".

Complements

A.2 – *Hil zeinüa* désigne glas et agonie. Le glas était donné ainsi, quelque soit le sexe du mort et son âge (sauf si c'était un enfant où il y avait une sonnerie spéciale que le témoin ne peut préciser): série de trois coups, puis un moment de silence et série de trois coups à nouveau, etc.

B.5 – Au village on ne sonnait que l'Angélus de midi; on ne le faisait pas précéder du glas les veilles d'enterrement.

– L'eau bénite était souvent utilisée; il y avait des bénitiers dans toutes les maisons et, en particulier, dans toutes les chambres. Le bénitier pouvait faire partie du cadeau de mariage. Si on manquait d'eau bénite en cours d'année on allait à l'église en demander à *Andere serora*.

B.5 – On ne sonnait le glas que lorsque le premier voisin venait chercher la croix à l'église, en la demandant au curé où *Andere serora*. On ne sonnait ensuite que le jour des obsèques, quand le cortège funèbre était en vue de l'église; puis quand le mort quittait l'église, pour la mise en fosse.

C.9 – Arrivé à l'église, le premier voisin entrait le premier; le sonneur de cloches lui prenait la croix pour la ranger à sa place habituelle. A la fin de la cérémonie, pour aller au cimetière, le sonneur de cloche la lui donnait à nouveau ou bien le premier voisin la prenait lui même.

C.10 – Il y a deux ou trois ans, à l'occasion de la mort d'une jeune femme, on faisait la queue devant sa maison pour aller offrir des messes. Il y a eu quelques deux millions de centimes de recueillis.

C.16 – Lors du repas, dans la maison, on ne mangeait jamais avec les vêtements de deuil. De nos jours, après la messe, qui a lieu l'après-midi, on se retrouve tous, y compris la famille, au café, pour prendre l'appétitif.

A Orthez le menu classique pour l'enterrement comprenait du veau avec de la tomate.

C.18, E.2 – Pour l'enterrement d'un enfant, c'est le premier voisin (adulte) qui ouvrait le cortège funèbre, les jeunes portaient le cercueil en se relayant (le témoin se souvient avoir porté le cercueil d'une amie depuis son quartier, il y avait plus de quatre kilomètres à faire et pour des jeunes filles c'était éprouvant). A cette occasion la mère, au moins portait mantaleta; les hommes, par contre ne portaient pas de vêtement de deuil. Il y avait autant d'assistance que pour la mort d'un adulte. A vrai dire, dans ce cas là, on faisait pas attention aux hommes, "ce n'était pas pareil pour eux".

E.6 – Quand quelqu'un de la maison venait de mourir, surtout si c'était l'homme de la maison, la femme ne dormait plus dans la chambre nuptiale. Il était courant de faire ainsi (ce fût le cas dans la maison de mon témoin).

Par contre, si c'était la femme qui était morte, c'était moins le cas pour le mari; "les hommes c'est pas pareil".

Cette façon de faire était habituelle, pas vraiment traditionnelle.

C.6 – *Mantaleta* fut abandonnée pratiquement au lendemain de la guerre. Ezkoa dura beaucoup plus longtemps; si le curé n'y voit pas d'inconvénient, on peut encore s'en servir de nos jours.

A.1 – Le destin était appelé "*hola beharra*", (comme toujours). Le malheur avait une sorte "d'explication"; la mère du témoin, par exemple voyant quelque malheur, quelqu'un de diminué, etc. avait l'habitude de dire que c'était là "*Jainkoaren bildots bat*".

– Enfin, le paysan était plus attentif (ou au moins autant) à la santé de ses bêtes qu'à ceux de la maison. Pour les bêtes, avant que les vétérinaires n'arrivent, chacun savait se débrouiller; mais il y en avait qui avaient plus de savoir faire que d'autres.

(Voir, à part, le témoignage sur *Andere serora*, et les rites pour les défunts).

Témoin: Madame Berhouet.

HENDAYE/HENDAIA

A.1 – Présage de mort: les chiens hurlant à la mort. (*Ahul dioka*).

A.2 – On récitait les prières des agonisants. La mort est une fatalité ("tout le monde y passe").

A.3 – Certains mourants remontent les draps; on n'accorde aucune valeur à ce geste.

A.4 – Lorsque l'on portait le viatique à un mourant, en ville, on ne faisait pas de jonchée. Par contre, à la campagne, en étendait des feuilles de laurier devant la porte de la ferme.

Une voisine avertissait le curé et le médecin. L'enfant de chœur accompagnait le viatique en secouant une clochette. Les gens, sur le parcours, s'arrêtaient et souvent s'agenouillaient.

Arrivés près du mourant, un membre de la famille découvrait les pieds pour l'Extrême Onction. La famille proche assistait à la cérémonie.

A.5 – Sur la table de nuit on mettait un crucifix et deux cierges bénis. Habituellement, c'est le parent le plus proche qui fermait les yeux du mort. La famille l'aidait ensuite à l'habiller. A notre connaissance il n'y avait pas de femme désignée pour cela.

A.9 – Mort: *heriotzea*; défunt: prénom suivi de zena: Mourir: *hiltzea*.

B.1 – Le premier voisin, vers le levant, allait chercher la croix de l'église. Elle restait dans la maison mortuaire, auprès du lit, et il la portait ensuite le jour des obsèques. Dans les fermes de Suberno, toutes les familles possédaient une grande serviette de fil blanc, fin, avec deux larges bandes de couleur bleu marine qui la bordaient. On posait cette serviette sur une chaise, auprès du lit (en recouvrant aussi le dossier). La croix de l'église se mettait debout sur cette chaise, jusqu'au jour des obsèques.

A Hendaye, c'est le premier voisin qui allait chercher la croix. Dans le quartier de Suberno-Abbadia, longtemps rattaché à Urrugne, la coutume de cette ville persistait. Le second voisin rapportait *kurutze xirioa*. Le jour de l'enterrement, le porteur de croix était en tête du cortège, suivi de *kurutze xirioa*.

B.2 – La direction des travaux à la maison est assurée par des voisins ou des amis.

B.3 – On ne brûlait le matelas que pour une maladie contagieuse, sinon on refaisait le matelas.

B.4 – A la mort, on arrête les pendules et on ferme les volets de toute la maison.

B.5 – Pendant l'agonie on sonnait le glas. (11 coups pour une femme, 13 pour un homme). On sonne aussi la cloche pendant l'arrivée du cortège à l'église (autrefois, depuis le départ de la maison) et quand on va au cimetière.

B.6 – Les proches parents ne sortaient sous aucun prétexte, jusqu'aux obsèques.

B.7 – La levée du corps se faisait à la maison mortuaire, après bénédiction du prêtre.

B.8 – On lavait le cadavre avec de l'eau et du savon.

Les hommes étaient habillés avec leur costume noir; les femmes, souvent de même. Les enfants étaient habillés de blanc, avec une couronne de fleurs blanches sur la tête, pour les filles.

B.9 – On mettait souvent le chapelet du mort dans ses mains.

B.10 – Le mort était mis dans le cercueil par celui qui l'avait fait.

B.11 – Habituellement le cercueil restait dans la chambre, à la place du lit. Il restait ouvert si on attendait un familier, sinon on le fermait.

B.12 – Dans les fermes on tendait des draps tout le tour de la chambre; on les décorait avec des feuilles de laurier épinglées en croix.

En ville les gens simples couvraient seulement les glaces de la chambre, s'il y en avait. Les gens aisés faisaient tendre toute la chambre mortuaire en noir; les tentures étaient plus ou moins belles, parfois ornées de galon. Derrière le lit, la tenture portait une grande croix blanche.

Dans tous les cas on mettait, sur la table de nuit, un crucifix, un cierge béni, une soucoupe contenant de l'eau bénite et une branche de rameau ou de romarin (l'un et l'autre avaient été bénis le précédent jour des rameaux). Autour du cercueil il y avait 4 ou 6 cierges.

B.13 – Dans la journée la famille veillait le mort et recevait les visites. Le soir on récitait le chapelet. La nuit les hommes seuls (parents, voisins, amis) veillaient.

B.14 – Andere serora n'intervenait pas dans les maisons.

C.1 – Il n'y pas de trajet spécial pour amener le mort au cimetière.

C.2 – Pas de jonchée, en ville. A la campagne il y avait des branches de rameau devant la porte de la ferme.

C.3 – Le prêtre allait dans toutes les maisons pour chercher le mort, même si la maison était très éloignée. Ensuite, le ou les prêtres allaient à la rencontre du cortège jusqu'à un lieu bien fixé, selon le quartier. Maintenant il va à la maison dans le fourgon des Pompés funèbres.

C.4 – Composition du cortège: la croix, le cierge, le ou les draps mortuaires (un pour les gens simples, dont les cordons étaient tenus par les amis ou les voisins; un second drap était réservé aux hommes importants des alentours), le corbillard, les prêtres, le deuil des hommes (le plus proche parent est au milieu), puis tous les hommes; les femmes du deuil revêtues de kapa, elles marchent l'une derrière l'autre, la plus proche parente marche en dernier.

Pour un enfant le drap était blanc, porté par ses camarades (à moins qu'ils ne soient trop petits).

Il existait la Tiers-ordre de Saint François. Le curé de la paroisse réunissait les membres de la confrérie, qui étaient en majorité des hommes.

C.5 – Pas de fleurs spéciales.

C.6 – Les femmes de la famille portaient kapa. Les hommes étaient en noir. *Kapa* a été abandonnée vers les années 1960.

Kapa est une large cape avec un capuchon, sur son bord était fixé un voile de crêpe épais. *Kapa* était attachée par un bouton ou par une lie. La capuche se posait sur la tête, elle tenait toute seule ou on la fixait par des épingles. Les femmes du deuil la portaient le jour de l'enterrement et les huit jours suivants pour aller à la messe. On rabattait le voile de crêpe devant le visage, dans le cortège et pour aller à l'offrande, le jour des obsèques. On relevait le voile et on dégagait ainsi le visage, pendant la cérémonie religieuse. Les témoins ne connaissent pas d'autre vêtement de deuil pour les femmes ni à Hendaye, ni ailleurs.

C.8 – Pas de souvenir de pleureuses.

C.9 – Le convoi se rendait directement à l'église, sans arrêt. Là, le cercueil est posé sur un catafalque, au pied de l'autel. Les hommes se mettent dans la nef, à droite. Le plus proche, ou l'aîné des garçons s'il s'agit d'un fils, étant le plus proche du cercueil. Les femmes sont à gauche, la première

au bord de l'allée, étant aussi la plus proche parente ou l'aînée des filles.

C.10 – Jusqu'à ces dernières années tout le monde allait à l'offrande, le deuil en dernier. L'argent recueilli servait à dire des messes pour le défunt.

C.10 – L'offrande se fait à l'offertoire uniquement.

C.11 – C'est la famille qui finance les obsèques.

C.12 – Tous ceux qui assistaient à la messe se rendaient au cimetière.

C.13 – On attendait 5 ans avant d'enterrer au même endroit.

C.14 – On met toujours le défunt, la tête du côté de la croix.

C.15 – Après la cérémonie, les hommes s'en vont les premiers, puis les femmes.

C.16 – Un repas réunit la famille et les parents ou amis venus de l'extérieur pour les obsèques. Au début du repas on dit le *Benedicite*.

C.17 – Pas de rite avec le feu.

C.18 – Tout le monde est enterré au cimetière.

C.19 – Pour les obsèques d'une fillette, toutes celles de sa classe s'habillaient en blanc avec, sur la tête, une couronne de fleurs (comme pour les processions).

C.20 – Les fillettes portent le cercueil d'une fille, ou des jeunes filles habillées de blanc, avec la couronne sur la tête. Si la morte avait fait la grande communion dans l'année, c'étaient les communiantes de l'année qui la portaient, avec leur robe de communion, voile et couronne.

Les garçons ne s'habillaient pas en blanc mais ils portaient le cercueil.

C.21 – Les suicidés n'avaient pas droit aux obsèques religieuses.

C.22 – Dans une sépulture on met ceux de la famille.

23 – Les sépultures ne sont pas disposées selon un ordre précis.

C – Le cimetière autour de l'église n'existe plus depuis plus d'un siècle. On a aucun souvenir des sépultures anciennes.

La stèle discoïdale se dit *buru harri*. C'est aussi le nom de la pierre tombale.

E.1 – Les femmes portaient le noir durant un an, puis le demi-deuil pendant six mois (gris, blanc, violet) pour les parents, l'époux ou les enfants.

Les hommes portaient un costume noir, le jour du deuil, avec une large bande de crêpe noir sur la manche gauche. Ils le conservaient au maximum 6 mois, pour un proche parent.

Les enfants ne portaient pas le deuil.

E.2 – La plupart donnait une messe, quelque fois deux. Le dimanche qui suivait les obsèques le curé lisait en chaire, à la grande messe, la liste de ceux qui avaient donné des messes.

E.3 – On disait une messe le dimanche suivant et les femmes y allaient en *kapa*, les hommes en noir.

Il y avait la messe anniversaire (*urtheburuko meza*).

Le clergé disait ces messes. La famille et les amis, prévenus, y assistaient.

E.4 – Chacun visite sa tombe quand il le veut.

E.5 – Le jour des obsèques la femme la plus proche parente, se mettait vers le centre, au bout de la rangée, avec le cierge, *xirium*, devant elle. Elle portait ce cierge à l'offrande.

La coutume qui consistait à allumer un cierge pendant les messes suivant les obsèques a été abandonnée ici, depuis plus d'un siècle.

E.6 – On ne connaît pas d'histoire de revenant.

Témoignage recueilli par Mademoiselle J. Etchenausia, auprès de Mesdames M.A. Etchenausia et C. Dornaletche, nées respectivement en 1892 et 1901.

Hendaye, avril 1986.

Informations complémentaires (après lecture du texte): 13/9/86

A.2 – Les prières étaient récitées à haute voix.

A.4 – Viatique: *elizakoak*; mourant: *eriotzian*.

B.4 – La grande serviette de fil blanc: *oihal*.

Le *kurutze xirio*: on allait le chercher à l'église, il restait auprès du défunt.

B.10 – Le mort était d'abord enveloppé dans *mihisia*.

B.12 – Il n'y a pas de nom spécial pour désigner les draps tendus autour de la chambre, ni pour la tenture mise derrière le lit.

C.1 – Il n'y avait pas de trajet spécial; le chemin le plus court était habituellement choisi car le cercueil était porté à dos d'homme. Maman se souvient que les cortèges venant de la gare ou de Santiago, étaient attendus à l'entrée du vieux pont. Mais il n'y avait pas là de "*pausa leku*", comme c'était le cas à Urrugne, par exemple. (voir plan).

C.3 – Les hommes, selon le nombre, marchaient sur un ou deux rangs; les plus proches (mari, fils, petit fils) suivaient sur un rang, derrière le corbillard. Les autres participants étaient sur un rang.

Une femme enceinte pouvait assister aux obsèques, si elle le souhaitait.

C.4 – Le tiers-ordre de Saint François avait une bannière qui restait à l'église et que l'on portait lors des processions et aux enterrements des membres de la confrérie. Il n'y avait pas de draps spécial.

C.16 – Pas de souvenir d'un menu type.

C.18 – Des étrangers pouvaient être enterrés au cimetière; il n'y avait pas de "bohémien" à Hendaye.

C.21 – Suicidé: *urkatu*.

C.23 – Les enfants morts sans baptême étaient conduits directement au cimetière, à l'entrée de la nuit, par un parent et un témoin. Il n'y avait pas de cérémonie mais le corps était enterré avec les autres membres de la famille du défunt.

E.2 – La liste des messes était établie par la famille, les messes étant données lors de la visite au domicile du défunt.

E.5 – Il s'agissait bien d'un cierge (et non d'*ezko*).

Autrefois il y avait des condoléances. La famille se tenait sous le porche, les hommes à gauche, les femmes à droite de la porte de l'église (en sortant).

Hil mihisia est la drap mortuaire porté aux enterrements (voir C.4); cimetière: *hil herria*; agonie: *azken hatsetan*; der-

niers moments: *erioa*; personne du deuil: *minduria*; voisina-ge: *auzotegi*; la place de la famille à l'église: *jarlekua*; l'Extrême Onction: *anontzia*; le convoi funèbre: *interamen-dua*; messe de huitaine: *zortziurrena*; le deuil: *dolua*; famille en deuil: *doluan*; le corps vivant ou le cadavre: *gorputza*; le dernier soufle: *azken hatsa*;.. Enfin, les mots: *mari handi*, *eliza bide*, *hil bide*, *gorputz bide*, n'évoquent rien.

La petite lampe, ou veilleuse (*gau argia*) n'était pas mise dans les chambres mortuaires. Par contre, on l'allumait devant la statue de la Vierge ou du Sacré-Coeur, lors des neuvaines. Lorsqu'il y avait la foudre, pour se protéger, on allumait un cierge béni.

C.16 – En ce qui concerne le repas funéraire, il se faisait dans "la salle". La famille mangeait avec les invités: les amis ou les parents venus de l'extérieur, le porteur de croix et le porteur de cierge; les voisins n'étaient invités que s'ils étaient très intimes et ils ne portaient rien pour le repas.

Aucun souvenir de pratique particulière de la neuvaine.

ITXASSOU/ITSASU

Les signes annonciateurs de la mort: le chien qui hurle (*xakurra urubiaka*), il le fait aussi quand il y a l'orage; les heures du clocher qui sonnent en même temps que la sonnerie de l'élévation (*sagara*) annoncent la mort de quelqu'un, dit-on (*norbait hilen da*). Le hibou (*huntza*) qui rôde la nuit autour des maisons est un très mauvais signe (en revanche la pie annonce une bonne nouvelle: *pika berri on*). Les bruits dans la maison signent la présence d'*arima erratia*, ce n'est pas signe de mort.

Lorsque le malade entrait en agonie le premier voisin prévenait *andere serora*, celle-ci sonnait l'agonie. Alors on se demandait, dans le village, "nor othe da agonian?", et tout le monde faisait une prière. De même quand le premier voisin allait chercher la croix on priait également. Ces prières pour l'agonie étaient faites pour aider le malade. On ne sonnait pas l'agonie pour les enfants ni pour tous les adultes, semble-t-il.

Le témoin a entendu dire qu'on avertissait les ruches de la mort de quelqu'un, mais pas les autres animaux.

La mort se dit *Erioa*; on l'emploie à l'actif: *erioak jo du*; on ne donnait pas de surnom à la mort. Elle se dit aussi *hila*. *Eriotzia* est une formule d'église qui n'est pas employée dans le langage courant. *Hil da*: il est mort.

Lorsque quelqu'un meurt c'est la personne la plus courageuse qui ferme les yeux, un voisin souvent.

Le lit du mort est décoré. A la périphérie du lit on met des feuilles de rameau surtout, en forme de croix. Seuls les miroirs de la chambre sont cachés par des linges. On dispose une table avec un ou deux cierges de la Chandeleur, conservés allumés une assiette avec de l'eau bénite et une branche de rameau pour bénir le mort lors des visites. Sur une chaise on met un linge blanc à bandes bleues et avec des franges, pour y poser la croix que le premier voisin ramène de l'église. Les volets de la maison sont à demi-fermés. Dans la chambre brûlait également *lanpioa* (verre avec huile eau et mèche).

On pose sur le mort, jusqu'à hauteur de sa poitrine, *hil mihisia*. C'est un drap conservé pour cette occasion, il est

blanc et brodé (souvent par les jeunes femmes sous la direction des religieuses) mais ne porte pas nécessairement une croix. Ce sont les voisins qui habillent le mort et lui font la toilette. Les pieds ne sont pas attachés mais les mains sont jointes et tiennent le chapelet.

Lorsque le mort sera mis dans le cercueil, on mettra sous sa tête un petit coussin contenant du buis.

Dans les familles pauvres on laissait le mort dans la chambre; on ne le descendait pas dans *ezkaratza* et on ne tendait pas de draps autour du mort.

Xirioa désigne deux types de chandelles: 1) L'*ezko*, qui était dans un panier avec de la dentelle, était conservé dans un placard à l'église, le long du mur, sous la galerie. Ces placards avaient des numéros; le tapis de laine noire était conservé sur la prie-Dieu, plié sur un barreau de la chaise on ne s'en servait qu'en hiver, pour les offices. 2) Les cierges de la Chandeleur, avec l'un d'eux, la maîtresse de maison, le jour de la Chandeleur, au retour de la messe, réunissait la famille dans la cuisine et faisait le rite classique (trois fois le tour de la tête des participants agenouillés etc, et trois gouttes de cire sur les montants des lits, etc).

Disposition de l'église pour les funérailles

Andere serora préparait l'église. La famille en deuil se plaçait devant, à gauche, derrière les bancs des garçons préparant la communion (en temps normal, au même niveau, se plaçaient les chanteurs de tout âge, sur des bancs et, derrière elles, les filles de l'école avec l'institutrice, sur de grands bancs). *Andere serora* disposait sur ce premier rang des chaises hautes qu'elle empruntait dans l'église à diverses maisons et qu'elle remettait en place par la suite; ainsi tout le deuil était traité de la même façon. Les autres participantes aux funérailles allaient à leurs *jarleku* (comme on dit ici) habituels. Cette première rangée s'appelle *ahakua*. *Andere serora* y mettait aussi les tapis noirs; devant la femme la plus touchée elle mettait (comme de nos jours), 2 à 4 bougies (*gandelerak*) et parfois des cierges (*torxak*), pour les gens riches dont la combustion était surveillée par la première voisine; de nos jours la première voisine est toujours à cette place, "elle est ainsi disponible".

On se procurait bougies et cierges à l'église, de même on s'y procurait les 6 bougies mises autour du cercueil; on payait à l'église quelque chose, après la messe. Les *ezko* ne

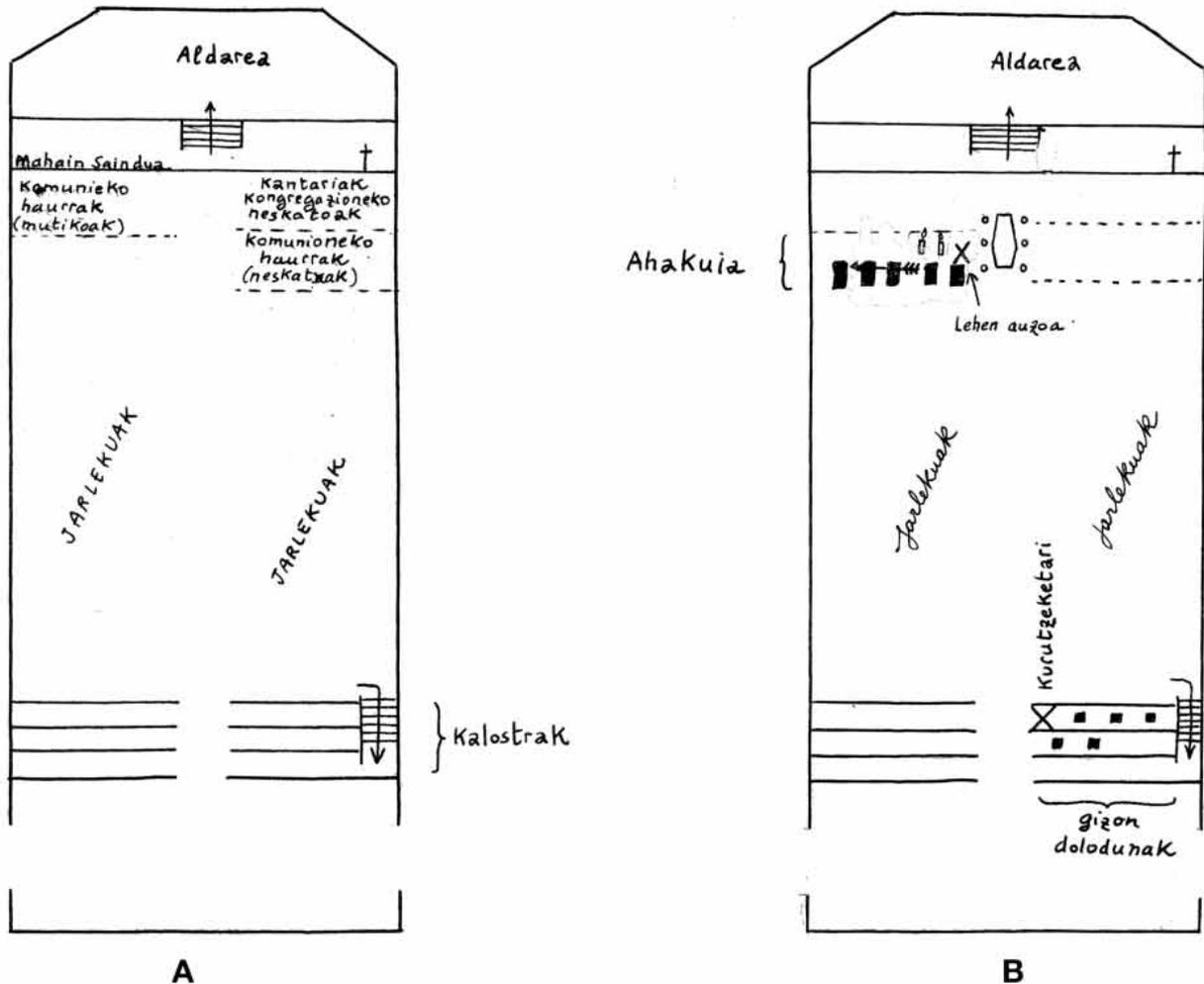


Fig. 13. Disposition de l'église: a) en temps normal et b) pour les funérailles. Itxassou (L).

servaient qu'aux messes célébrées pour l'âme du défunt, pas pour la messe d'enterrement.

Au fond de l'église, de chaque côté de la nef se trouvent trois rangées de bancs hauts et massifs, on les appelle *kalostrak*. En temps normal ce sont les personnes âgées qui s'y mettent (hommes ou femmes). Dans ceux de droite prenaient place les hommes du deuil. Le premier voisin venait s'asseoir, après avoir posé la croix à la Table sainte, au premier de ces bancs, contre la nef. Ici, seul le *kurutzeketari* avait une place fixe. Les autres hommes, assistant aux obsèques, montent aux galeries.

C'est le charpentier qui vient avec un aide, un apprenti, et met le mort en bière. Le curé allait chercher les morts dans toutes les maisons du bourg. En revanche on descendait de la montagne les morts des maisons éloignées, jusqu'à un certain endroit et là, le prêtre l'accueillait et le cortège se formait (le témoin ne peut préciser plus).

Le *jarleku* de mon témoin n'est pas entouré par ceux de ses premiers voisins; il en est de même pour la sépulture au cimetière.

Auzoak désigne les voisins en général, et *lehen auzoak*, les plus proches. Le premier voisin est la première maison en direction de l'église; on dit *lehen auzoa edo kurutzeko etxea*.

Eliza bidia est un sentier à travers prés, un raccourci pris pour aller à l'église. *Hil bidia* est la route classique qui passe devant l'église et qu'emprunte le cortège funèbre.

Le cortège funèbre

Il n'a pas de nom spécial et se développe sur une seule file. On ne portait pas de cierge. Il y avait de rares gerbes faites par les femmes (sur une planche on fixait de la paille que l'on recouvrait de mousse; là dessus on piquait des fleurs de saison-camélias, etc. Il n'y avait ni fleur ni couleur particulière. Parfois, on se procurait les fleurs dans une maison qui en cultivait plus que les autres).

En tête le premier voisin, habillé de noir, sans cape, porte la croix. Le prêtre le suit, sans enfant de chœur ni chanteur. Vient le cercueil porté par quatre voisins désignés par le premier voisin, qui, s'occupe de tout.

Suit le drap mortuaire (dans un premier temps il ne fut réservé qu'aux riches). Il est porté par quatre femmes ou quatre hommes, selon le sexe du mort. Les porteurs sont, ici aussi, désignés par le premier voisin, après accord de la famille. Il y avait deux types de draps: un noir avec un galon argenté et un marron pour les membres du Tiers-Ordre. (Le Tiers-Ordre était composé uniquement de femmes qui voulaient bien en faire partie. Elles se réunissaient pour prier les vêpres et le troisième dimanche de chaque mois. Elles portaient le scapulaire (*abituia*). Cette confrérie avait une caisse qui lui servait à payer des messes pour l'un de ses membres défunt).

Suivent les femmes du deuil en *mantaleta*, précédées de la première voisine, qui ne porte pas *mantaleta* et qui, à l'entrée de l'église distribue l'eau bénite aux participants.

Suivent, d'abord les femmes puis les hommes de l'assistance, proches et voisins. D'autres attendent à l'entrée de l'église et se joignent à eux. Les hommes du deuil ferment le cortège.

Pour un enterrement d'enfant le premier voisin portait une croix blanche, alors qu'elle est foncée pour un adulte.

Andere serora sonnait le glas quelques instants, puis quand elle entendait les chants du cortège qui se rapprochait, elle sonnait 2 coups. Alors, ceux qui étaient en chemin se dépêchaient pour arriver à l'heure.

On ne faisait pas de différence dans la sonnerie, que le mort soit un homme ou une femme. Le glas était donné tous les jours après chaque Angélus, on avait alors une pensée pour le mort.

On ne sonnait jamais de nuit.

Vêtements de deuil

Mantaleta est la cape classique avec capuche et voile de crêpe ou de dentelle (ce dernier cas était préférable car on respirait difficilement derrière ces lourds voiles de crêpe). Ce vêtement n'était porté que par les plus proches; épouse, soeur, c'est tout. C'est la première voisine qui se chargeait de les trouver dans le village.

Les hommes, autrefois, avaient *kapa*. C'est une cape très ample qui les enveloppait complètement et qui avait soit un col droit soit un col rond de velours. Comme dans le cas précédent, seuls les plus proches les portaient; on se prêtait ces capes et certaines étaient très usées au point qu'elles avaient parfois des reflets verdâtres. Après la première guerre, vers 1920, elles disparurent toutes, d'un coup, au profit de *kapa ttipia*; en même temps le brassard de deuil fit son apparition. Cette cape prend la largeur du dos; sur un empiècement est fixé un long pan plissé qui est repris sur l'a-

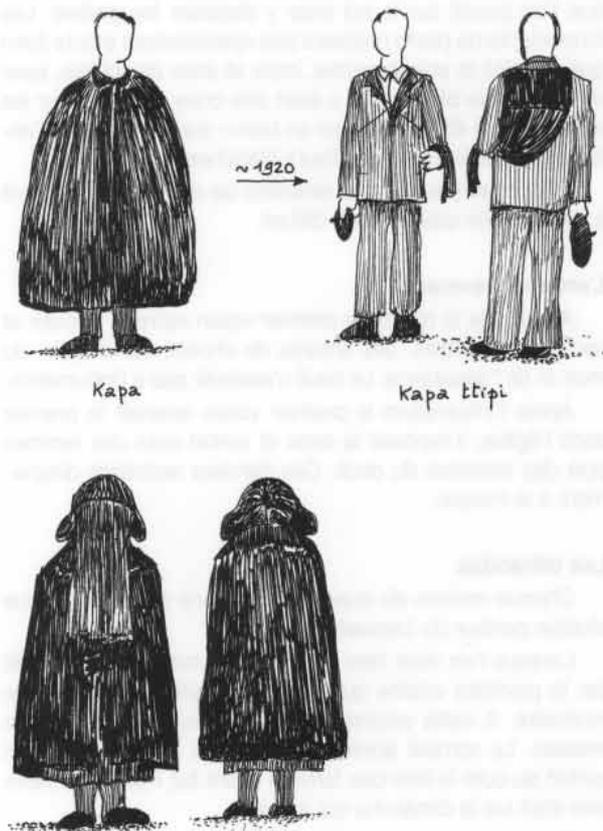


Fig. 14. Vêtements de deuil. Itxassou (L).

vant bras gauche, le pan étant rejeté vers l'extérieur. Elle était fixée par deux lies se croisant devant la poitrine.

Kaputxina (la même qu'en Soule et Basse Navarre) était rare. Après la seconde guerre (vers les années 1945-1950) ce vêtement paraissait curieux. Mon témoin cite le cas de deux femmes de Baigorri venant à la messe au village avec *kaputxina*, cela a paru étrange aux gens du village. Mon témoin, qui est née en 1900, se souvient de 2 personnes du village, seulement, qui portaient ce vêtement pour aller à la messe; elle a vu cela dans sa jeunesse.

Après la messe, la famille et quelques autres (*premier voisin...*) revenaient à la maison. Ils allaient (et vont encore) directement à la chambre du mort pour prier avec un cierge allumé (un de ceux qui servit pour veiller le mort); cette prière se fait sans le prêtre. Ils sont accueillis par une voisine qui garde le repas et arrange quelque peu la maison.

Le repas se fait dans *ezkaratza*. Le repas traditionnel comprenait: une poule ou quelque autre produit de la ferme, des légumes et éventuellement du café et du fromage. C'était quelque chose de très simple, surtout dans beaucoup de maisons où on avait des revenus très réduits.

Le témoin n'a pas entendu dire que des enfants aient pu être enterrés dans les maisons.

Le cimetière se dit *hil harriak*.

Hobia désigne la fosse et le tumulus de terre qui n'était pas particulièrement décoré. La fosse pouvait être surmontée d'une plate-tombe (*harri lauza*). Au pied du monument funéraire on met un vase avec des fleurs naturelles ou artificielles; un curé ne voulant pas que les fleurs cachent les croix, on a confectionné des sortes de petits cadres de fer que l'on posait sur le sol pour y disposer les gerbes. Les monuments de pierre n'étaient pas spécialement peints (bien que certains le soient encore, croix et stèle discoïdale, avec de la peinture blanche). Il y avait des croix de bois pour les enfants, elles étaient peintes en blanc; sur les tombes d'enfants on mettait aussi des fleurs blanches.

Il n'y avait pas dans le cimetière de coin spécial réservé à telle ou telle catégorie de défunt.

L'ensevelissement

A la fin de la messe le premier voisin reprend la croix et sort suivi du prêtre, des enfants de chœur, du chantre, du mort et de l'assistance. Le deuil n'assistait pas à l'inhumation.

Après l'inhumation le premier voisin revenait le premier dans l'église, il reposait la croix et sortait suivi des femmes puis des hommes du deuil. Ces derniers rentraient directement à la maison.

Les offrandes

Chaque maison du quartier donne une messe ainsi que chaque porteur du cercueil.

Lorsque l'on vient faire les visites au mort, on est accueilli par la première voisine qui conduit le visiteur à la chambre mortuaire. A cette occasion on lui donne l'argent pour les messes. Le samedi après les obsèques, le premier voisin portait au curé la liste des familles ayant fait l'offrande; cette liste était lue le dimanche qui suivait.

Ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne pouvaient pas donner de l'argent pour faire célébrer une messe,

donnaient une offrande (*pazia*) que l'on ajoutait pour les messes. Plus tard, les personnes dans le même cas donnaient une participation, fixée en fonction du prix d'une messe.

Les messes

La messe d'enterrement: *enterramendüa*.

Le dimanche après, l'église était à nouveau disposée comme pour le jour des obsèques (*andere serora* disposait *ahakuia*).

Le lundi, le mardi et le mercredi, vers 7 heures-7 heures 30, avaient lieu deux messes (une célébrée par le curé, l'autre par le vicaire).

A toutes ces messes les femmes assistaient revêtues de *mantaleta*, avec la première voisine et d'autres voisines. On faisait brûler *xirio* (*ezko*) et les deux cierges de deuil de l'église.

Bederatziurruna ne semble pas avoir existé ici.

Par la suite les messes pour le défunt avaient lieu environ une fois par semaine. *Urtheburuko meza* est la messe anniversaire qui n'est pas suivie de repas particulier.

Hil oihala est le drap de l'église que l'on demande à *andere serora*. *Minduria*: le deuil; *Extrême-onction*: *anontziua*; *anontziua dute*: ils l'ont extrême-onctié. *Oliodura* est connu mais moins utilisé. *Agonia*: agonie; défunt: *pausatu da, zendu da*; Il est mort subitement: *supitoki hil da*.

Le deuil se dit *dolua*; il n'y a pas de "demi-deuil". Il était de 2 ans pour des parents et de 1 an pour des frères ou de soeurs. On passait très insensiblement aux couleurs habituelles. En fait les femmes avaient autrefois un tailleur noir que l'on faisait durer au maximum, de même pour les vêtements bleu marine et noir des hommes. Une famille en deuil évitait les fêtes (on le voit encore de nos jours "dans de vieilles familles").

Le lendemain de la Toussaint, lors d'une visite au cimetière, on donnait de l'argent aux enfants pour qu'ils aillent prier sur les tombes de telle ou telle maison.

Arima erratia (revenant) se manifeste par des bruits dans les maisons. Le témoin me cite le dicton: "*arima erratüa bezala ari da lanean*", désigne quelqu'un qui n'est pas rassasié par le travail.

La veillée est assurée par un membre de la famille assisté d'un voisin, en principe. Il n'y a pas plus de 2 à 3 personnes pour veiller. La famille laisse du café pour la nuit.

Témoin, Madame A. Juillet 1986.

SAINT JEAN-DE-LUZ/DONIBANE-LOHIZUNE ENQUÊTE N° 1

A.1 – Présage de mort: le chien hurlant à la mort.

A.2 – *Agonia*, on prie en commun, à haute voix. On tient les mains du mourant, on lui caresse le visage.

La mort est souvent vécue comme une fatalité.

A.3 – On reconnaît que la mort vient au nez pincé du moribond.

A.4, A.5 – Jusqu'en 1914 environ, le voisin annonçait l'imminence de la mort. On portait le viatique au mourant; à cette occasion l'enfant de chœur, agitant une clochette, précédait le curé. Si c'était aux heures de messe ils étaient suivis de plusieurs femmes qui assistaient à l'office.

Les pieds du mourant étaient découverts par les femmes de la maison, ou par un voisin, plutôt une femme. Pour l'onction on dispose de la ouate. Sur une table on pose un crucifix et des cierges (*xirioak*), que l'on se procure à la Chandeleur; on les allume à l'arrivée du prêtre. Ce dernier ne reçoit pas un accueil spécial. à cette occasion, mais l'accueil est respectueux, comme lorsqu'il porte la communion.

A.6 – *Erioa* est la mort.

Un témoin: "En 1903, après la mort d'une petite nièce de 3 ans et à la mort de son mari, ma tante vit 2 colombes sur le perron au moment où le corps quittait la maison. D'après elle, elles représentaient les âmes des 2 défunts".

A.7 – C'est un proche parent qui ferme les yeux du défunt, en général une femme (comme l'affirme en particulier un témoin). On ne cherche pas à donner un sens au visage du mort, mais voici 2 témoignages:

– D'après certains, les yeux entrouverts du mort signifient qu'il attire une autre personne,

– "A la vue de la beauté, du visage de mon oncle (79 ans), une personne me dit: "c'est le reflet de la beauté dont il jouit déjà".

A.8 – Une femme appointée, allait de maison en maison pour annoncer la mort. Quelqu'un de proche de la maison, un membre de chaque branche de la famille, partait en vélo annoncer la mort à toute la famille.

La mort était annoncé au(x) premier(s) voisin(s). Un témoin de 90 ans: le plus important est de l'annoncer au premier voisin. Elle ne sait pas très bien comment on le définit. C'est le plus proche, mais elle indique concrètement son premier voisin, il est moins proche qu'un autre (en terme de voisinage), mais il est dans la direction de l'église. A titre indicatif, pour un mariage, plusieurs voisins de maisons différentes étaient toujours invités.

Vers 1930, le maître d'Errebira (à Ascain) annonça la mort de sa femme aux abeilles.

A.9 – Un mort: *hila*; la mort: *heriotza*; défunt: *zena* (*Mari zena, gure osaba zena*); cadavre: *gorputz*; mourir: *hiltzen*; il meurt: *hiltzen ari da*; il est mort: *hil da, zendu da*; la mort l'a emporté: *herioak (edo heriotzak) eraman du*; nous devons mourir: *denek hil behar dugu*; il est mort subitement: *gorputz gelditu da*.

B.1 – Définition du premier voisin: voir A-8

Deux voisins intervenaient; ils habitent respectivement à droite et à gauche de la maison. L'un va chercher la croix à l'église, l'autre, un cierge (*gurutzea eta xirioa*). Ces 2 voisins étaient invités à toute occasion par la famille. En temps normal les voisins s'aidaient beaucoup: on aidait une femme du voisinage à accoucher, on tuait le cochon, on dépouillait le maïs.

B.2 – Pour la mort les voisins venaient aider le maître de maison, s'il n'avait pas de domestique.

B.3 – On ne brûle rien, à l'occasion de la mort, qui appartient au mort.

B.4 – On ferme les volets ou on les tire, les fenêtres sont fermés. On couvre les miroirs. On n'arrête pas les pendules. On n'enlevait pas les cloches aux animaux.

On tend des draps, les plus ordinaires, sur les 4 murs, y compris devant les fenêtres; on les décore de feuilles de buis ou de rameau, épinglées 2 par 2, en forme de croix. Le drap le plus beau est mis sur le lit, c'est *hil mihisia*.

Près du lit, sur une table, on met un cierge allumé, une assiette avec de l'eau bénite et une branche de rameau pour bénir le mort, lors des visites. Ils sont tous posés sur une longue nappe étroite 45 cm x 150 cm), avec des franges aux extrémités; c'est *lonjera*, la nappe de la chambre mortuaire. Elle a 2 bandes bleu marine. Elle fait partie du trousseau de la mariée; ses initiales y figurent.

Hil mihisia est décoré de verdure, comme les draps des murs.

B.5 – On sonne les cloches pour la mort (*hil-ezkilak*): lors de l'annonce de l'enterrement (voir A-8), le jour de l'enterrement, avant l'arrivée du corps et à la fin de la cérémonie. La sonnerie varie selon le sexe du mort; pour un enfant (jusqu'à 7 ans pour certains témoins, 15 ans pour d'autres, ou jusqu'à la communion solennelle) la sonnerie est plus douce.

B.6 – Pendant que le mort est à la maison il n'y a pas de nourriture spéciale, mais les conversations sont discrètes, on n'écoute pas de musique.

B.7 – On porte le mort à la maison natale s'il meurt loin de chez lui, à celle du patron si c'est un domestique sans famille.

B.8 – La famille ou les voisins lavent le mort avec de l'eau et du savon. En principe ce sont les voisins qui font cela et plus particulièrement une femme, quelque soit le sexe du mort. Le mort est le plus souvent mis en chemise de nuit ou pyjama. Les pompes funèbres tendent à s'occuper de tout, aujourd'hui.

B.9 – On ne met rien dans le linceul ou dans le cercueil. Un chapelet est mis dans les mains; certains disent que l'on n'attache pas les pieds du mort mais un témoin dit qu'on le fait "pour pouvoir manipuler le cadavre".

B.10 – La veille au soir ou le matin de l'enterrement, les pompes funèbres mettent le mort dans le cercueil. Dans certains cas le cercueil reste ouvert quelque temps. En général on le laisse dans la chambre, sinon on le met dans l'*ezkaratza*.

Ezkaratza est alors décoré comme la chambre mortuaire. Le cercueil est posé sur deux tréteaux ou sur une table. Il n'y a pas de lumière spéciale, il n'y a pas la croix paroissiale; le cercueil n'est pas recouvert d'un drap, on y pose une gerbe. On dispose des sièges pour le deuil.

Il y a divergence des témoignages sur les draps tendus sur les murs de l'*ezkaratza* et sur la présence de la croix paroissiale. Enfin, il y a une assiette avec de l'eau bénite et un rameau de buis, ou, parfois, de laurier.

B.13 – On veillait le mort jour et nuit; mais la veillée se fait de moins et moins. A cette occasion la famille et les voisins se relaient. On récite le chapelet, on prie. On boit du café.

B.14 – Aucune donnée sur le rôle éventuel des *andere serora*.

B.15 – Aucune des confréries mentionnées maintenant n'existe (depuis environ 1960).

Tiorsordeko konfradia: les membres de cette confrérie intervenaient pour tous les enterrements des leurs. De la maison mortuaire à l'église, 6 personnes tenaient un drap mortuaire marron; au lieu de la croix habituelle ils portaient une croix spéciale, en bois marron. Cette confrérie était constituée de personnes âgées; tout le monde pouvait en faire partie, il n'y avait pas d'exclusive. Ces personnes faisaient dire des messes pour les morts. La confrérie se réunissait une fois par mois, après les vêpres, autour du curé, dans une chapelle, où, sur une grosse poutre figuraient 2 mains entrecroisées.

Le drap mortuaire, marron, était décoré d'un large galon beige. Il était posé sur le cercueil, à l'église.

– Il y avait aussi 2 autres confréries qui ne semblent jouer aucun rôle au moment de la mort. 1) La "congrégation des enfants de Marie", pour les jeunes filles. Tenue: voile blanc en tulle pour les processions. Elle avait une messe mensuelle et se réunissait une fois par mois, après les vêpres. Il était défendu à ses membres de danser en public (place Louis XIV) et même dans les mariages, si on n'était invité qu'au bal seulement... 2) Pour les cultivateurs il y avait la "Confrérie de Saint Blaise". Elle avait une bannière spéciale, brodée, qu'un paysan portait aux processions.

Pas de connaissance de confrérie de pêcheur.

C.1 – Pas de trajet spécial pour amener le mort à l'église. Pas de jonchée.

C.2 – Inconnu ici (on est en ville).

C.3 – Le cortège funéraire: en tête le premier voisin avec la croix de l'église, puis: le prêtre, les enfants de chœur avec des cierges, le corbillard (le mort a les pieds vers l'avant, pour un prêtre c'est le contraire), les hommes de la famille, les hommes (amis, connaissances), les femmes (amis, connaissances), les femmes de la famille et la première voisine se suivant l'une derrière l'autre; en dernier, la plus touchée par le deuil. Cet ordre est conservé quelque soit le sexe du défunt. Le cortège: *ahokoa*.

Autrefois les porteurs étaient les voisins; ils étaient rémunérés pour cela ("on leur donnait une pièce"). De nos jours les pompes funèbres accomplissent cette tâche; le mort est porté en voiture et le deuil suit en voiture. Avant, le mort fut transporté par corbillard tiré par un cheval, alors que dans les campagnes on se servait d'une petite charrette à roues.

Les pompes funèbres portent les gerbes. Il n'y a pas d'offrande au départ du cortège; le prêtre dit des prières spéciales pour la circonstance.

Autrefois, au passage d'un convoi funèbre à pied, on se signait, certains continuent de le faire. Voisins et amis portaient gerbes et croix.

A l'arrivée à l'église, de nos jours, la famille se regroupe à l'entrée. Un prêtre dit des prières d'accueil et pénètre avec le corps dans l'église, la famille suit. Autrefois, *andere serora* attendait le cortège à la porte de l'église.

C.5 – Pour les adultes on porte des gerbes de fleurs de toutes les couleurs; pour un jeune elles sont blanches et roses.

C.6 – De nos jours on s'habille en foncé ou en très sombre. Il fut un temps où les femmes se mettaient un voile noir sur la tête (en grenadine ou crêpe), puis elles mirent une mantille de dentelle.

Le vêtement de deuil traditionnel des femmes était *kapa* (portée jusque vers les années 1970). Elle avait un capuchon à plis rayonnants réunis dans le derrière de la tête, avec un voile (qui n'était pas de dentelle) cousu sur le bord. Certaines *kapa* avaient une lie intérieure, dans le capuchon, que l'on nouait derrière la nuque; elle aidait à maintenir la capuche, avec des épingles. La capuche et le voile masquaient tout le visage durant la cérémonie, sauf en 2 circonstances (autre pendant la communion):

– Pour les condoléances, à la fin de la cérémonie.

– Pour l'offertoire: cet acte est décrit ici par un témoin de 90 ans. A l'offertoire le prêtre descendait vers la table sainte avec, à la main une plaque d'argent décorée qu'il donnait à baiser à la femme la plus proche du défunt par le lien familial. Celle-ci s'avançait en donnant un cierge allumé que lui avait donné l'*andere serora*. Ce cierge elle le laissait ensuite à l'église.

Les femmes n'avaient que ce type de *kapa*, fermé sur la poitrine par 2 boutons et une agrafe (voir dessin). La *kaputxin*, générale en Soule et Basse-Navarre, est inconnue des témoins, y compris des plus âgées.

Les témoins n'ont pas connu de cape de deuil pour les hommes, à Donibane. L'une d'entre elles les a vues, vers 1935, à Saint Pée sur Nivelle (son témoignage reste donné dans la rubrique concernant ce village). Cependant, vers 1920 à 1950, un homme, attaché à l'église et qui portait la croix lors des processions, était revêtu d'une grande cape noire qui descendait jusqu'aux pieds.

C.7 – Le convoi ne s'arrêtait pas en des lieux particuliers. Cependant, comme il y a des maisons très éloignées de l'église, leurs convois s'arrêtaient aux "petites allées" (à 200 mètres de l'église) et là le prêtre venait les rejoindre.

C.8 – Il y avait des pleureuses autrefois: *minduliu*. Par contre le terme, *minduriak*, désigne les proches parents du défunt, dans le deuil.

C.9 – Autrefois il y avait un catafalque en bois, recouvert d'un drap noir avec de larmes blanches. Maintenant c'est un simple support métallique recouvert d'un drap violet. Le cercueil est placé dans le chœur.

Le deuil se dispose ainsi: à droite (côté Epître) les hommes, à gauche (côté Evangile) les femmes. Les enfants sont avec leurs parents, sur les bancs près de l'autel.

Andere serora était derrière les hommes.

C.10 – Offrandes le jour des obsèques: autrefois on allait en procession faire une offrande et baiser une plaque de saint, en argent, tenue par le prêtre. Maintenant on fait une quête pour les frais d'enterrement, pour dire des messes ou pour l'église. La femme la plus touchée (voir C6) prenait un cierge allumé qui représentait "la vie dont jouit le défunt".

C.11 – C'est la famille qui finance les obsèques.

C.12 – Les proches assistent à l'ensevelissement qui est assuré par les pompes funèbres. Autrefois les fossoyeurs se chargeaient de cela. Les femmes n'assistaient pas à l'inhumation. Elle recevaient les condoléances à la porte du cimetière.

tière, puis s'en retournaient en marchant les unes derrière les autres.

C.14 – Lors de l'ensevelissement la tête du mort est mise contre le monument funéraire.

C.15 – Après l'ensevelissement les femmes se retirent en premier. Autrefois, l'une derrière l'autre, elles revenaient à la chambre du mort pour y prier à haute voix, réciter le *De Profundis*. Participaient à cette prière: la famille et les voisins. Ceux qui ne sont pas invités au repas, se retirent.

C.16 – Autrefois on faisait un repas modeste, pour la famille venue de loin. C'est *ehortzetako otruntza*. En effet, l'enterrement avait lieu le matin; maintenant ce n'est pas toujours le cas; on donne alors quelque chose à manger.

Autrefois la famille proche mangeait un repas préparé par une voisine. Au menu: tomate et pot-au-feu ou de la volaille. Le repas se déroulait dans la salle à manger; elle n'était pas décorée, il n'y avait pas de cierge sur la table.

A la fin du repas on récite une prière courte (sans évoquer qui que ce soit, on est debout), le maître ou la maîtresse de maison dirige cette prière. Puis on se retire.

C.17 – Pas de rite particulier entre le départ de cimetière et le retour à la maison. Cependant il faut signaler qu'autrefois les femmes du deuil se regroupaient temporairement autour du cercueil, à l'entrée du cimetière.

C.18 – Pour l'enterrement d'un enfant, c'étaient des enfants habillés de blanc qui portaient le cercueil; les filles avaient des couronnes de fleurs blanches. L'enterrement avait lieu l'après-midi, toujours; il était accompagné d'une sonnerie spéciale. Il n'y avait pas d'endroit spécial (à la maison) pour enterrer un enfant.

Pour l'enterrement d'un jeune (c'est à dire de moins de 25 ans) on ne s'habillait pas de blanc. Par contre le défunt est habillé de blanc, c'est "la couleur de la pureté".

C.21 – Se suicider: *bere burua hiltzea*. Aujourd'hui on enterre un suicidé à l'église.

C.22 – Dans la sépulture d'une maison: *etxeoak*. Il y a eu des conflits: "*familia handietan toki eskasian*".

C.23 – Aucun lien entre l'emplacement des sépultures et celui des maisons dans la ville.

D.1 – Le cimetière s'appelle, selon les témoins: *hil-herriak edo hil-harriak*.

D.2 – Sur les monuments figurent les noms des défunts.

D.3 – Monument funéraire: *hil hobia*; la pierre sur la tombe: *hil harria, harria*.

D.4 – Fleurs: des pensées en hiver, des bégonias en été. On les met dans des jardinières ou autour de la tombe. Sur les tumulus de terre on mettait de l'herbe ou des cailloux.

C'est la famille qui s'occupe de l'entretien de la tombe, ou alors un jardinier appointé.

Il n'y a pas de corrélation entre la taille de la tombe et celle de la maison. La mode introduit un goût de luxe: caveau moderne est retenu, de couleur noir, gris ou foncé. Par goût du traditionnel on essaye parfois de conserver un style basque.

D.5 – Stèle discoïdale: *hil harria*. Il y a environ 10 ans on a enlevé les dalles funéraires, elles sont autour de l'église.

D.6 – Décoration des monuments: sur le fond naturel, les lettres des inscriptions sont dorées. Des entreprises spécia-

lisées font cela. On dispose aussi des croix, photos, couronnes, céramiques.

D.7 – Sur les monuments on pose des plaques-souvenirs, des gages d'affection, des fleurs (surtout pour la Toussaint).

D.8 – Il y avait un coin du cimetière réservé pour les petits enfants. Ils avaient une petite tombe avec une petite bordure pour la délimiter et une croix.

D.9 – Les curés étaient mis sous le porche.

D.11 – Il n'y avait pas de banc de pierre.

D.12 – Selon les témoins, la sépulture appartient à une maison ou à une famille. On ne la vend pas en même temps que la maison. Par héritage certaines familles avaient cependant plusieurs tombes dispersées dans le cimetière ou endroits avec des chaises dans l'église (*jarlekua* se dit ici *sepultura*).

D.13 – *Sepultura* appartient à une famille; ces *sepultura* furent abandonnées vers 1970, avec l'introduction des bancs. A leur emplacement il y avait des chaises avec le nom de la famille. Vers 1950 déjà, l'abbé Hirigoyen supprima cette coutume qui heurtait; des chaises anonymes apparurent, puis des bancs.

D.14 – Seuls les propriétaires pouvaient utiliser *sepultura* et non les locataires d'une maison donnée. Il y a eu des conflits mais sans importance.

D.15 – Les familles entretiennent les sépultures, surtout à la Toussaint. A cette occasion, après les vêpres, il y avait les vêpres des morts. Alors, toutes les *sepultura* étaient recouvertes d'un drap noir sur lequel il y avait un grand candélabre de bois noir portant un cierge allumé. Le prêtre venait faire une prière à chaque sépultura.

D.16 – *Andere serora* plaçait tous ces accessoires. Elle les rangeait ensuite dans des placards, à l'église.

D.17 – Les *sepultura* étaient disposés sans ordre précis dans l'église; aucune corrélation entre leurs emplacements et celui des maisons correspondantes. Les métayers avaient-ils un *sepultura*?

E.1 – Généralement il n'y avait pas de signe de deuil en public pour des décès d'enfant, mais il y en avait pour les décès de jeunes (voir plus loin).

E.2 – Offrande de messes: faites par la parenté et ceux qui font les visites mortuaires. En général on donne une messe par famille ou par visiteur. Il y avait des messes basses et chantées, leur prix n'était pas le même. Le chantre chanta les messes jusqu'en 1925 environ, puis ce fut la Schola (ce fut aussi le cas pour la Toussaint).

Les messes chantées étaient annoncées du haut de la chaire, le jour des obsèques, jusqu'en 1950 environ. La liste ne comportait pas de préséance si ce n'est que l'on indiquait la famille en premier, les plus proches. Le double de cette liste était remis au curé. Le nombre de messe donnée par chacun n'est pas fixé, il n'y a pas de règle.

Pour la messe des défunts, *andere serora* disposait un tapis noir et un candélabre avec un cierge de cire, devant la chaise. Tous les jours il y avait des messes de défunts, à 8 heures et 8 h 30. Le prêtre prononçait l'absoute devant le cierge allumé de la famille en deuil.

E.3 – Pour la messe de huitaine, *andere serora* prévenait la maison du défunt qui prévenait ensuite la famille. Il n'y avait pas de messe le dimanche après les obsèques, consacrée à la mémoire du mort. La messe de premier anniversaire est encore annoncée en chaire (*urteburuko meza*).

C'est le curé qui se charge de faire célébrer ces messes, on lui remet l'argent pour cela.

E.4 – Beaucoup de femmes vont tous les jours au cimetière. On passait sur la tombe de sa maison quand on allait à un enterrement, dans le cimetière.

E.5 – On n'allume plus de cierge sur *sepultura* ou la tombe. *Ezkoa* est inconnu de tous les témoins, on utilisait *xirioa*. Il y en avait de 2 types:

– Sur *sepultura* on utilisait le gros cierge de cire dont on a parlé plus haut. Il restait à l'église, *andere serora* la rangeait avec le tapis.

– Sur *sepultura* on utilisait aussi des cierges appelés *xirioak*, mais ils étaient plus petits. Ceux là on les ramenait à la maison après usage. Ils étaient bénits à la Chandeleur. On s'en servait aussi à plusieurs occasions:

– On les allumait les soirs d'orage et toute la famille, réunie dans la cuisine, priait: "Sainte Barbe, Sainte Héléne, Sainte Marie Madeleine, protégez nous et protégez les marins qui sont en mer".

– Pour la Chandeleur, le maître de maison allait à l'étable, allumait le cierge et faisait une prière.

– On s'en servait aussi pour diverses bénédictions demandées au prêtre: contre les vers dans les plantations de choux-rave (*katamina*), alors les petits vers noirs partaient, dit-on, à la queue leu leu; quand le prêtre venait administrer l'Extrême-Onction ou inaugurer de nouveaux bâtiments ("pour la chambre nuptiale de ma soeur, refaite à neuf en 1923).

– On s'en servait aussi quand une bête était malade.

Temoignage sur les signes de deuil

Ma mère, mariée en 1895, a perdu son beau-père l'année suivante. Elle a pris le deuil et ne l'a jamais quitté. Lorsqu'un mari fut mort en déportation, en 1944, sa veuve garda le deuil pendant 10 ans. Pour les enfants de 7-9 ans le deuil se gardait un an.

Les belles-soeurs et soeurs: un an de noir et un an et demi de demi-deuil. Pour les hommes: complets habituels avec cravate noire et brassard noir, puis un ruban noir sur le revers de la veste.

Le demi-deuil était une année de transition, on pouvait s'habiller en blanc, gris, mauve ou violet.

Actuellement plus personne ne porte le deuil, sauf pour les enterrements.

Les vêtements de deuil n'étaient pas particuliers à vrai dire, mais ils étaient tous noirs, y compris les bas. En fait, seules les femmes portaient le deuil. Les hommes, avec brassard et cravate noire, mettaient leur costume de mariage pour un enterrement; ce costume était noir.

Pour le grand deuil il n'y avait pas de blanc. Le premier signe d'allègement fut l'apparition d'un col blanc. Ainsi les dames âgées allégeaient le deuil en mettant autour de leur

cou un ruban à gros grain, noir avec 2 liserés blancs; ensuite elles mettaient un ruban "tour de cou", blanc.

Notre grand-mère, mariée en 1862, portait une robe noire pour son mariage et un voile blanc. Nous n'avons connu le port de la cape que pour: les enterrements, la messe de neuvaine, *urteburuko meza* et la Toussaint.

Ces signes de deuil furent abandonnés peu à peu après la dernière guerre. Déjà les hommes ne portaient presque pas le deuil.

Je n'ai pas de données sur les thèmes suivants: obsèques d'un marin mort en mer et dont on n'a pas retrouvé le corps; les marins ont-ils eu des obsèques particulières?; y avait-il des catégories d'obsèques, en rapport avec des catégories de marins?, etc. pour les témoins, les marins et ceux qui restaient à terre avaient les mêmes pratiques.

Informatrices: Madame Demange et d'autres personnes. 1982

SAINT JEAN-DE-LUZ. ENQUÊTE N° 2

On tendait des draps blancs le long des quatre murs, on les décorait parfois avec des feuilles épinglées en croix. Les parents et les amis débarrassaient la chambre des meubles inutiles. Sur le lit on mettait le plus beau drap brodé ainsi que quelques fleurs selon le goût de la famille.

Au pied du lit on dispose une petite table avec une assiette contenant de l'eau bénite et un rameau pour asperger le défunt, et deux bougies bénies.

Tout a changé quand il y a eu les pompes funèbres. Le cercueil était fait autrefois par le menuisier du village, depuis les pompes funèbres se sont chargés de tout détail. D'abord il y eut des draps noirs sur les murs de la chambre, un candélabre, etc. Puis peu à peu on a supprimé les tentures on ne volait plus que les glaces. On mettait des fleurs et des cierges à volonté; la branche de laurier a été remplacée par un goupillon et les pompes funèbres ramènent à l'église, après la cérémonie, tous les accessoires, candélabres et goupillons.

On accompagnait le corps à l'église, à pied, de la maison mortuaire. Les amis suivaient en premier derrière le corbillard (en voiture à cheval puis venaient les parents, l'un derrière l'autre, le plus affecté en dernier. Après la cérémonie les femmes même retournaient à la maison pour réciter un *De Profundis*. Les hommes allaient au cimetière.

Quand l'auto a remplacé les chevaux on ne se réunissait plus qu'à l'église de même on s'y séparait. Seul le deuil allait au cimetière, tout le monde avait des voitures.

Après la mort, la famille en deuil suivait tous les jours la messe de huit heures et demi. On suivait cette messe sur un saial (drap noir de 1.5 x 1.5 m), tous les matins selon la dévotion de la famille. Cela a été peu à peu supprimé depuis la guerre de 1914, il semble.

Les cierges bénits pendant la chandeleur servaient pour les communions des malades à la maison, pour la mort ainsi que les jours d'orage (beaucoup de basques allumaient les bougies en entendant le tonnerre).

"Pour les enterrements nous n'avons pas connu ici les capes noires pour homme", mais le témoin (qui a 90 ans)

1970^{es} Agorriñan
Donibane Lohitzun
D... anderea



Fig. 15. Cape et voile noirs portés pour les enterrements. St. Jean de Luz (L).

croit se souvenir que pour l'enterrement de son père, son frère aîné avait une grande cape noire de deuil.

Les femmes portaient la cape noire (comme celle des soeurs de la Croix); avec un voile noir sur la tête, que l'on relevait pour l'offrande et la communion. On la portait pour tous les enterrements; mais après la guerre, la population, à Saint Jean, a augmenté, on se prêtait ces capes; on les rendait déchirées quand elles n'étaient pas perdues. Petit à petit on supprima ces capes; d'abord les femmes portèrent des voiles (grenadine noire) ou des mantilles. Maintenant, hélas! on va même tête nue à l'église.

Il y avait aussi une coutume au Pays Basque, c'était celle des chaises. On avait ses chaises à l'église avec le nom écrit sur l'accoudoir. C'était un peu despote à mon avis; aussi les jours de grande fête c'était le grand branlebas. Imaginez vous d'abord le travail des chaisières¹ qui, tous les dimanches, devaient ranger ces chaises et les mettre ensuite à leur place.

On les déplaçait à chaque messe et c'était un travail très important, pas trop rémunéré. L'augmentation de population ne facilitait pas cette tâche, aussi, vers 1950, Monsieur le curé Hirigoyen avertit la population qu'il n'y aurait plus de

1) Il y avait une chaisière, en mantille, qui prenait autrefois un sou pour la location de la chaise. En principe, elle ne faisait pas payer à ceux qui avaient leur chaise avec leur nom dessus.

place gardée à l'église et que celles qui voulaient retirer leurs chaises pouvaient le faire. Certaines portèrent les leurs à la maison, d'autres en firent don à l'église. Il y eut ainsi plus d'ordre et tout fut réglé quand on installa des bancs.

Pour les messes des marins défunts à la maison ou morts en mer, je n'ai connu que les messes de requiem à l'église. Les parents et amis y assistaient; les femmes étaient en cape mais on ne faisait aucune différence entre les hommes.

Pour annoncer les morts il y avait une femme qui prévenait toute la ville ensuite cela se fit par voie de presse et par les pompes funèbres.

Informatrice: Madame Demange auprès de Madame Rèmes (90 ans). 1982.

SAINT PIERRE D'IRUBE/HIRIBURU

A.4 – Le premier voisin (*auzoa*) avertissait le curé lorsque la mort était proche. Le premier voisin est celui qui habite le plus près de l'église, à côté de la maison du mourant. Le second voisin habite de l'autre côté.

Le curé portait le viatique. C'est un enfant de chœur qui l'accompagne. A défaut d'enfant de chœur, c'est le voisin qui l'accompagne. Il portait une lanterne allumée et une clochette qu'il agitait de temps en temps². Sur leur passage les hommes se découvraient et les femmes se signaient.

Le prêtre découvrait les pieds du mourant pour les onctions et la famille assistait à la cérémonie³.

A.9 – La mort du défunt: *hila*; mourir: *hiltzea*.

B.1 – Ce sont les deux premiers voisins, de chaque côté de la maison mortuaire, qui allaient chercher la croix. *Kurutzeketaria* désigne le porte-croix.

B.4 – Dans la chambre du mourant on fermait les volets et on couvrait les miroirs.

B.5 – On sonnait le glas: *hil zeinuak*. La sonnerie du glas était la même pour un homme comme pour une femme; il n'y avait pas de glas pour les enfants. Cette sonnerie consistait en 3 coups, quelques secondes de silence, puis 3 autres coups, ainsi de suite. Depuis le départ de la maison (environ) jusqu'à l'entrée à l'église on faisait de même ainsi que pendant l'élévation, l'absoute et l'inhumation⁴.

B.8 – On habillait un mort⁵ avec son costume noir et une chemise blanche. On habillait une femme avec son plus beau costume: corsage, jupe et bas noirs. Sur le lit on disposait quelques fleurs.

Seules les familles aisées tendaient des draps sur les murs, ces draps étaient brodés (*hil mihisiak*); les autres familles n'en possédaient pas.

B.9 – Les bras du mort étaient posés sur le drap, les mains jointes entourées d'un chapelet.

2) On ne faisait pas de jonchée lorsque l'on portait le viatique à un mourant. L'enfant de chœur portait une lampe allumée et le premier voisin portait la croix.

Deux jeunes, garçon ou fille, adolescents du quartier, allaient de porte en porte prévenir les villageois de la mort et de l'heure de l'enterrement.

3) Un homme, comme une femme, pouvaient fermer les yeux du mort.

4) On sonnait la cloche le jour de la mort depuis le départ du *kurutzekari* de l'église jusqu'à son arrivée (à peu près) au domicile du défunt. Le jour de l'enterrement depuis le départ du domicile jusqu'à l'arrivée à l'église, pendant la messe.

5) Il n'y avait pas de femme en particulier qui habillait les morts du village.

B.10 – Le linceul: *oihola*.

C'est le menuisier du village qui mettait le mort dans le cercueil, entouré d'un drap de lit. Il se faisait aider par les voisins et fermait le cercueil.

B.11 – Le cercueil était placé dans la chambre ou dans une pièce plus accessible. Les témoins ne connaissent pas *lonjerak*.

B.12 – A la tête du cercueil on place la croix le cierge⁶ et l'*ezko*; au pied on plaçait une assiette avec de l'eau bénite et une petite branche de buis ou de laurier.

B.13 – Les voisins veillaient le mort, la nuit. La plupart du temps ils étaient seuls à ce moment. Ils avaient du café à discrétion; ils pouvaient parler mais discrètement. De temps en temps ils allaient à la chambre mortuaire pour faire une prière et surveiller les cierges. Parfois une personne de la famille venait les voir, priait un petit moment auprès du corps et se recouchait.

C.4 – Le convoi funèbre était ainsi disposé: la croix portée par le premier voisin, le prêtre, le cercueil porté par des voisins et amis, le deuil des hommes, tous les hommes, le deuil des femmes, toutes les femmes. L'*ezko* allumé était porté par la première voisine. *Andere serora* ne faisait pas partie du cortège. Vers 1920 le corbillard était tiré par des chevaux. Bien plus tard(?) il fut motorisé. Le prêtre se rendait à la maison mortuaire avec les croque-morts, la famille suivait en voiture et les personnes voulant assister aux obsèques se rendaient directement à l'église⁷.

C.6 – Les membres de la famille du défunt étaient vêtus de noir. Les hommes portaient kapa et les femmes un long voile de crêpe qui leur cachait la visage. La kapa des hommes était un ample vêtement descendant jusqu'aux jambes, avec un col droit fermé, sous le menton, par une lie⁸.

Un des témoins précise qu'elle n'a pas connu de vêtement de type mantaleta, au village. *Kaputxina*, dit-elle, était un robe de deuil d'autrefois, qui avait la même forme; peut-être, dit-elle, ce genre de cape a-t-il été porté à Hiriburu avec un long voile de crêpe attaché derrière la tête par un élastique: je ne sais pas dire qui, quand on le portait; je crois que c'étaient les femmes de la famille du mort.

C.9 – Le cercueil est placé dans la nef, près du choeur. Pendant la messe d'enterrement l'*ezko* allumé était placé près du deuil, du côté des femmes. *Andere serora* se tenait à l'entrée de l'église et dirigeait les participants à la messe vers leurs places: les hommes à droite les femmes à gauche.

C.10 – Au cours de la messe on faisait une offrande pour dire des messes pour le défunt. On embrassait une croix

présentée par le prêtre et on mettait de l'argent dans une corbeille tenue par un enfant de choeur.

C.14 – On dispose toujours le cadavre la tête contre le monument funéraire.

C.16 – Après les obsèques tous les membres de la famille ainsi que les premiers voisins étaient réunis pour le repas servi dans l'*ezkaratza*. C'est une pièce où l'on remisait tous les instruments, outils, harnais, jougs, et qu'il fallait traverser pour entrer dans la maison. L'*ezkaratza* était bien nettoyé, on tendait des draps le long des murs. Le témoin ne sait pas si ce repas avait un nom spécial: elle n'a connu que le "repas d'enterrement".

C.21 – Pour les obsèques d'un suicidé, le cercueil est déposé par les croque-morts, devant la tombe ou le caveau, là sont rassemblés ceux qui veulent assister à l'enterrement. On observe une minute de silence et les croque-morts glissent le cercueil dans la fosse.

D.1 – Le cimetière: *hil-herriak*.

D.3 – Nom du monument funéraire: tombe si le cercueil est enfoui dans la terre, caveau si la fosse est cimentée.

D.4 – La pierre tombale d'un caveau moderne est en pierre imitant le marbre gris ou noir, avec une stèle plate portant le nom du propriétaire. Il y a 5 stèles discoïdales ici⁹.

Les croix de pierre sont les plus nombreuses, elles sont sur des tombes et des caveaux de pierre. Les croix de fer sont abandonnées depuis longtemps; on en voit sur des tombes abandonnées. Les croix de fer ou de bois étaient utilisées pour signaler aussi bien les tombes de grandes personnes que celles d'enfants. Les croix de bois étaient pour les plus pauvres, celles en fer pour les familles un peu plus aisées et celles de pierre pour les plus riches.

D.8 – Un coin spécial était réservé pour les enfants morts sans baptême. Le cimetière est une terre bénie, on réservait alors une parcelle (*ez benedikatua*) pour les enfants morts sans baptême et enterrés civilement. Plus tard(?) ce terrain fut acheté et quand son propriétaire fut mort il fut enterré là; la famille y a fait construire un monument daté de 1854.

D.9 – Il y a une tombe dans le choeur de l'église ainsi qu'une dizaine sous le porche, si anciennes qu'on ne peut lire la date.

D.10 – Les monuments funéraires étaient, et sont encore fabriqués par des tailleurs de pierre ou des marbriers. Dans le mur séparant les 2 cimetières (le nouveau et l'ancien) on a creusé des niches pour y déposer les ossements provenant de tombes abandonnées et récupérés par la mairie. Pour le moment, 4 de ces niches sont occupées: l'une par des ossements, les 3 autres par les cendres de défunts incinérés.

D.12 – La sépulture appartient à la famille; les enfants sont enterrés dans le caveau de la famille.

D.13 – Le mot *jarleku* n'est pas connu que des anciens basques. Une jeune mariée prenait place avec sa nouvelle famille mais n'apportait pas de chaise à cette occasion, il y en avait dans l'église.

6) Les jours d'orage on allumait ce cierge bénit le jour de la Chandeleur, pas l'*ezko*.

7) Pour l'enterrement d'un enfant, le cercueil était porté par des jeunes gens et si c'était un écolier, ses camarades de classe y assistaient. Les adultes y assistaient aussi mais en portaient pas de kapa. Il n'y avait pas de chemin spécial pour conduire le mort à l'église (j'avais demandé à mes informatrices de me donner le sens de ces deux termes).

8) A Hiriburu on a porté la grande cape (hommes) qui enveloppe tout le corps et descend le long des jambes; elle avait un col droit. On a porté également une autre cape qui en couvrait que le dos et dont le pan, plissé, était retenu par le bras gauche. Cette seconde cape n'était portée par les hommes que pour les obsèques et seulement par les membres des grandes familles, par les gens riches. Ces 2 capes étaient contemporaines.

9) Le témoin en connaît pas de nom particulier pour désigner la stèle discoïdale, sauf *hil-harria*.

Les chaises avaient le nom du propriétaire, elles étaient occupées par les femmes. On les a remplacées par des bancs. Les hommes sont toujours aux tribunes.

D.15 – C'est la famille qui entretient la sépulture. Pour la Toussaint on lave les pierres tombales et on fleurit abondamment.

E.1 – *Ezko* n'existe plus. C'est une mèche recouverte de cire d'abeille qui forme un cierge très long, souple et de la grosseur d'un crayon feutre. On l'enroule sur lui-même mais d'une manière spéciale, en formant des croisillons que l'on déroule à mesure que la mèche brûle. La première voisine portait *ezko* le jour de l'enterrement (les femmes ne portaient jamais de cierges, ni de croix).

Ezko cessa d'être utilisé depuis environ 1900. Après les obsèques, on le laissait sur l'une des chaises de la famille du défunt, dans une corbeille recouverte de drap noir bordé d'un galon blanc ou argenté. On l'y laissait environ 1 an; *andere serora* l'allumait chaque fois qu'une messe était célébrée pour le défunt.

E.2 – Une veuve devait s'habiller en noir¹⁰ pendant 3 ans et en gris ou violet pendant 2 ans. Les enfants s'habillaient de noir durant 1 an et en demi-deuil pendant 2 ans (gris, violet ou blanc). Depuis 7 ou 8 ans (fin des années 1970), les très proches parents portent seulement des vêtements foncés pendant quelques mois).

La famille et les amis offrent des messes pour le défunt. On offrait les messes avant la messe d'enterrement, en faisant la visite des condoléances: une femme de la maison prenait l'argent, inscrivait les noms et remettait la liste au curé de la paroisse. En tête de liste, les parents les plus proches, puis les plus éloignés, les voisins et enfin les amis. Autrefois la liste des donateurs était publiée pendant la messe du dimanche suivant les obsèques, par le curé, en basque si la famille parlait l'euskara ou en français dans le cas contraire. Maintenant cette liste est affichée sous le porche. Une messe vaut 5 francs.

E.3 – Le prêtre célèbre une messe au cours de la semaine suivant le décès et la famille demande une messe annuelle (la première est la messe de huitaine, la seconde est *urtheburuko meza*).

Depuis quelques années les défunts sont transportés au funérarium de Bayonne où l'on se charge de la toilette du défunt et de la mise en bière; le cercueil reste ouvert. Tous ceux qui ont bien connu le défunt, vont lui rendre une dernière visite et présenter leurs condoléances aux membres de la famille qui se tiennent dans la pièce ou dans un petit salon réservé pour cela. Si l'on ne rencontre pas la famille on peut signer un registre. Le jour des obsèques, le corps est transporté dans sa paroisse. Le prêtre procède à la levée du corps, à l'entrée du cimetière qui entoure l'église et la cérémonie se déroule comme toujours. Après l'absoute le cercueil, précédé par les prêtres, se rend au cimetière suivi par le deuil et les assistants, hommes et femmes mélangées. Après une dernière bénédiction, le cercueil est glissé dans la fosse et tout le monde se retire. Il n'y a pas de salutations; les pompes funèbres ont un registre, à l'entrée de l'église,

où, ceux qui veulent peuvent signer. Cette liste sera remise à la famille.

Compléments

– Les confréries faisaient dire une messe pour chacun de leurs membres et participaient aux obsèques. Il y avait les confréries: du Tiers-Ordre, du Rosaire et la Ligue féminine d'action catholique.

– Le témoin n'a pas connu d'histoires de revenants mais seulement des histoires de mauvais sort. On faisait alors venir un exorciseur ou un prêtre qui bénissait la maison et récitait des prières.

Informateur: Madame Ducassou et 2 dames conservant l'anonymat. 1984.

URRUGNE/URRUÑA

A.1 – Présage de mort: un dicton prétend que l'abolement du chien annonce la mort. Présage pour le mourant: ne s'intéresse plus à rien, membre et langue paralysés; changement d'impression sur le visage et teint cadavérique.

A.2 – Agonie: *azken hatsa*; le rôle: *koroka*; on prie Maria Saindua et Sokorriko Ama. La mort est considérée comme quelque chose de naturel s'il s'agit d'une personne âgée; dans le cas contraire on dit: *Jainkoaren nahia; zer suertia!*

Pour souligner l'agonie: *agoniako ezkilak eta othoitza* (sonnerie et prière).

A.3 – L'agonisant serre la main d'un proche (*eskuak tinkatu*); il s'accroche aux draps ("*ez nezazuela utz*").

A.4 – Pour les sacrements, autrefois, un enfant de chœur avec une clochette et la première voisine (une jeune fille) accompagnaient le prêtre. Un membre de la famille découvre les pieds ou enlève les bas. On prépare neuf cotons et neuf mies de pain, pour purifier les doigts du célébrant. Toute la famille assiste à cette cérémonie.

A.5 – Sur la table de nuit on met, dans un chandelier, le cierge béni le 2 de février ainsi qu'une branche de rameau. On tire les volets de la chambre.

A.7 – Le mort est couché sur le dos; celui qui l'habille, ou un membre de la famille, ferme les yeux. Les yeux qui ne sont pas fermés appellent quelqu'un de la famille dans l'année.

A.8 – On annonce la mort aux jeunes filles proches de la maison du défunt. Elles annoncent, dans le quartier, le décès et l'heure des obsèques. Les deux premiers voisins sont avertis en premier, puis la famille et le docteur. Ces deux premiers voisins sont appelés: *kurutzexirioak*, ils correspondent au porte-croix et au porte-cierge. Le premier est, sur la droite, la maison la plus proche en direction de l'église; le second correspond aux repas des fêtes: baptême, communions, mariages.

A.9 – La mort: *herioa*; le mort: *hila*; il est mort: *hil da, joan zaku*.

B.1 – Ce sont les voisins qui avertissent les personnes qui ne sont pas du village; ils veillent le mort, font les commissions.

Les jeunes filles vont chercher la croix et le cierge à l'église. Croix et cierge étaient entourés d'un linge, d'environ

10) Les veuves portaient le même vêtement que le jour des obsèques, voile en moins.

1,2m x 0,70m, avec deux bandes bleues: c'est *oihala* ou *dafaila*.

B.2 – Pendant que le mort est à la maison le premier voisin est au service de cette dernière.

B.3 – Sauf épidémie le matelas du mort n'était pas brûlé.

B.4 – Dans la maison du mort: on empêche le tintement des cloches des bêtes, on voile les miroirs, on ferme les volets.

B.5 – Sonnerie: on sonne après l'Angélus (*hil ezkilak*), sans faire de différence entre un homme ou une femme. Pour un membre du Tiers-Ordre, à la fin de la sonnerie, on donnait cinq coups suivis. Pour un enfant (c'est-à-dire jusqu'à 12 ans) on ne sonnait qu'avec la petite cloche (*ezkila ttipia*).

On sonnait également à l'arrivée du corps à l'église et à son départ vers le cimetière (*hil zeinuak*).

B.6 – Pendant que le corps reste à la maison, les parents du défunt ne sortent pas.

B.7 – La levée du corps se fait dans la chambre du défunt.

B.8 – C'est la famille, avec l'aide des voisins, qui habille le mort avec les meilleurs habits.

B.9 – On joint les mains du mort, on les maintient avec un linge jusqu'à refroidissement et on y noue un chapelet. Dans le cercueil, on place un petit coussin avec du rameau béni.

B.10 – C'est celui qui a fait le cercueil qui met dans le cercueil, c'est-à-dire le menuisier du village. Le mort y est mis allongé sur le dos.

B.11 – Le cercueil est mis dans la chambre, il est fermé la veille de l'enterrement, vers le soir.

B.12 – Aménagement du lit mortuaire: le lit est orné d'une guirlande de buis, de feuilles de roses, de rameaux. Derrière le lit on dispose un drap mortuaire (*hil oihala*), on peut le mettre aussi derrière le cercueil. Ce drap est brodé d'un entre deux cousu en croix.

Dans la chambre on met une assiette avec de l'eau bénite.

B.13 – Les voisins et la famille veillent, le soir après les travaux et on récite le chapelet. On veille la nuit. D'abord on signe le mort puis on salue la famille et on donne l'honoraire de messe.

C.1 – Il y a un trajet spécial pour amener les défunts à l'église, c'est *eliza bidea*.

C.4 – Formation du convoi (*aukua*): le porte-cierge et le porte-croix, le prêtre et le cercueil. Autrefois, suivaient les assistants puis les hommes du deuil habillés avec la cape, enfin les femmes, habillées également en cape (*kapa*). Le cercueil est porté par des jeunes du quartier, les pieds du mort en avant.

C.5 – Les jeunes du quartier portent des fleurs: gerbes en forme de croix, couronnes.

C.6 – Le port des capes est abandonné depuis 1960.

C.7 – Autrefois le prêtre n'allait pas chercher le corps dans les maisons situées hors du bourg, mais à l'entrée. Il y avait quatre entrées ou reposoirs (*pausa lekuak*), elles étaient à: Malgorabaita, Saskitoenia, Conjabaita, Asragorrenia. Les quatre routes viennent respectivement de: Kesiloa, Henda-ye-Beolhette, Menditxoko, Sokorri. A chaque entrée on



Fig. 16. Les quatre entrées ou reposoirs, *pausa lekuak*, pour les maisons situées hors du bourg. Urrugne (L).

mettait deux chevalets (gardés dans la maison voisine), les porteurs y posaient le cercueil dessus, le prêtre disait une prière puis prenait le convoi en charge jusqu'à l'église.

C.8 – *Mindurriak* désigne les personnes en deuil.

C.9 – Le cercueil est placé au milieu de l'église, dans la nef centrale; les hommes sont à la droite du cercueil, les femmes à la gauche.

C.11 – C'est la famille qui finance les funérailles. Pour les indigents il y avait "*Bixintxoko konfradia*" (Tiers-Ordre franciscain), qui participait aux frais: le cercueil était alors en bois blanc et la messe était célébrée à 9 heures (et non 10 heures 30) avec un seul prêtre. Pour l'enterrement d'un membre il y avait un drap spécial: *Tiersordeko oihala*.

C.12 – Procède à l'ensevelissement: l'employé communal (*herriko-langille*), *zilo-egile*.

C.13 – La date limite pour enterrer les morts au même endroit est de cinq ans. On respectait une profondeur, pour cela on retirait les restes du cercueil précédent et on approfondissait le trou.

C.15 – Après l'enterrement, au reposoir, les gens se mettaient en rang, récitaient une prière et faisaient les condoléances.

C.16 – Il y a un repas après l'enterrement (*otruntza*), composé de: *iltzekaria*, *tomatea eta haragia*. Y prennent

part: la parenté et les voisins (porte-cierge et porte-croix). En terminant on récite le chapelet et le De Profundis.

Les jeunes qui portaient le cercueil étaient rétribués. Ils faisaient la fête toute la journée, chantaient et jouaient à la pelote. Un vicair "demi-gendarme" fit cesser cette pratique qui scandalisait.

C.18 – Il y a un endroit précis pour enterrer les enfants morts nés; les témoins ne se souviennent plus du nom, c'était un endroit qui n'était pas "*lur saïndua*". Ces enfants morts étaient enterrés le soir, après l'angélus, avec le garde-champêtre. C'était le père qui portait le cercueil tout blanc avec du tissu à bandes roses ou bleues selon qu'il s'agissait d'un garçon ou d'une fille.

C.19 – Pour les obsèques d'un jeune, les jeunes s'habillent en blanc.

C.20 – Pour un jeune le cercueil est porté par des petits garçons (pour un garçon) habillés de blanc; pour une fille se sont des petites filles avec une couronne de fleurs sur la tête et une ceinture bleue.

C.21 – Les suicidés étaient enterrés l'après-midi, sans passer par l'église. En tête du cortège marchait le garde-champêtre. Se suicider: *bere burua garbitu du*.

D.1 – Le cimetière s'appelle *hil-herria*.

D.2 – La sépulture de la famille: *tomba, hil obia*. On y figure le nom de la maison et le nom du défunt, la date de sa naissance et celle de son décès.

D.7 – On met des fleurs à la Toussaint. On décorait les tombes avec des galets, des pierres de rivière, qui soulignaient le périmètre de la tombe. Maintenant on fait des caveaux modernes standard.

D.12 – Si on achetait la maison on achetait également la tombe.

D.13 – Le *jarleku* était une place réservée. Depuis 1962, lorsque les bancs remplacèrent les chaises, ils furent supprimés. Les *jarleku* n'étaient pas disposés en fonction de l'emplacement des maisons du village, ils n'étaient pas non plus regroupés par quartiers.

Sur chaque *jarleku* il y avait une chaise, avec le nom de la famille et une croix au milieu, et un tapis (*elizako mantua*) avec des initiales en blanc, sur le fond noir (ici, comme en d'autres endroits, les témoins rapportent qu'en été ce tapis était plein de puces).

D.15 – Les familles entretenaient les sépultures. Les accès au cimetière sont entretenus par des employés municipaux.

D.16 – *Andere serora* faisait partie du convoi funèbre. Pendant la messe elle préparait et donnait deux cierges aux proches de la famille en deuil, soeurs ou nièces, pour en faire l'offrande au moment de l'offertoire. Durant les messes célébrées l'année suivant le deuil, elle mettait le tapis et allumait le cierge; c'était son gagne-pain. A la fin de l'année, si on ne la payait pas, elle cachait le tapis, en signe de rappel.

E.1 – Le deuil: *dolua*. Les hommes avaient un brassard noir au bras ou au revers du col de la veste. Les femmes portaient le noir pendant un an puis le gris l'autre année. Une veuve restait en noir toute sa vie. Les hommes ont abandonné en premier ces signes de deuil.

E.2 – La liste des messes offertes était annoncée en chaire avec les dons pour l'église et les oeuvres. On nommait d'abord les membres de la famille par ordre de parenté.

E.3 – Il y avait une neuvaine (*bederatzurruna*). Après la messe les assistants du quartier revenaient à la maison du défunt pour y faire une prière dans sa chambre. Toute l'année, un membre de la famille assistait à la messe: grand messe et vêpres ainsi qu'aux deux messes de la semaine pour les âmes du purgatoire. Si les membres de la famille habitaient loin de l'église, un proche du bourg (parente ou amie) les remplaçait aux messes de semaine. Chaque fois on allumait *ezko-xiroa*; on restait toute la messe à genoux. Ces coutumes furent supprimées durant la dernière guerre.

E.4 – Les tombes sont visitées tous les dimanches, sinon à la Toussaint.

– En général les vêtements de deuil se prêtait (il fallait les rendre aussitôt). Si une veuve se remariait elle le faisait en cape et la messe avait lieu à 6 heures du matin.

– Des histoires de revenants ne sont pas connues.

Informateur: Monsieur l'abbé A.Etxegorry, auprès de Madame G. Larretche et de Monsieur et Madame Bideondo. 1984.

URT/AHURTI. ENQUÊTE N° 1

A.4 – Averti par le premier voisin, le prêtre venait porter le viatique. Il allait sous un dais, accompagné de deux enfants de chœur, l'un faisant sonner une clochette, l'autre portant un cierge, jusqu'à la maison du mourant. Le voisin ne l'accompagnait pas. Les hommes se découvraient et les personnes se signaient sur leur passage. Le premier voisin va prévenir les autres voisins; ils se rendent pour prier à la maison du mourant; c'est là que le prêtre les trouvera.

C'est probablement la première voisine qui devait découvrir les pieds du mourant pour l'Extrême-onction.

A.5 – La chambre n'est pas décorée, on met sur la table de nuit un cierge béni (le même que l'on utilise lorsqu'il y a de l'orage) qui est allumé.

A.7 – Ce sont plutôt les parents qui ferment les yeux du mort.

Interpréter le visage de celui qui vient de mourir, "pour voir s'il a un aspect tourmenté ou reposé", cela dépend des familles.

B.1 – Les voisins jouent un grand rôle durant tous ces rites, en particulier les trois premiers voisins. Le premier voisin est celui qui a sa maison immédiatement à droite sur le chemin de l'église. Le second et le troisième ont leurs maisons de plus en plus éloignées, toujours sur ce chemin. En fait ce n'est pas une règle absolue. Si la troisième maison est trop éloignée alors on prend la maison de gauche. Les terres qui touchent la maison servent aussi à définir ce troisième voisin. Un témoin dit: "Ça c'est produit il y a 15 jours. J'étais avisé de la mort de ma voisine, Mme C., on m'a dit "vous êtes torche". Et puis on m'a retéléphoné car on était revenu sur cette décision. En fait, celui qui habite en dessous de chez moi, a ses terres qui touchent la maison du mort; c'est donc lui qui fut pris comme torche".

Les trois voisins auront diverses fonctions; le premier portera la croix, les deux autres les cierges (ils sont "tor-

ches”), le jour des obsèques. Ils allaient à la mairie faire part du décès et avertissait la parenté et le village; parmi eux c’est le premier voisin qui est averti en premier lieu par la famille du mourant ou du mort; il va jouer un rôle essentiel d’organisateur.

A.8 – Annonçait-on la mort aux animaux?, personne ne peut le dire. Un témoin dit l’avoir entendu dire dans l’intérieur du pays et souligne qu’à Urt il n’y a pas toutes les coutumes basques.

La mort arrive. Le premier voisin va immédiatement à l’église pour chercher la croix. Il l’amène à la maison, en place devant le mort, il s’agenouille, fait un grand signe de croix et bénit le mort avec la croix. Puis il pose cette croix sur une chaise qui est recouverte d’un linge de fil blanc avec deux rayures bleues (c’est le même type de drap que l’on mettait sur le dos des vaches).

A.5 – Il revenait alors à l’église et sonnait le glas. Il y avait un code: pour un homme on donnait deux coups, puis le glas; pour une femme on donnait deux coups, puis le glas, (un témoin fait remarquer que c’est comme le code de la Sécurité Sociale); pour un enfant on ne sonne pas le glas mais il y a une volée de cloches. Cette année, pour la Toussaint, le curé a fait sonner le glas et volée en expliquant que c’était pour rappeler les disparus. De nos jours on ne sonne plus le glas immédiatement. On attend un peu afin que le mort soit lavé et habillé avant que le curé arrive le soir à sa maison. On sonne le glas tous les matins, jusqu’aux obsèques.

A.4 – La mort venue, l’activité est très ralentie dans la maison; si ce n’est arrêtée. Les volets sont fermés ou entrebaillés. Chez un témoin, un des voisins est venu arrêter les pendules (il y a deux ou trois ans). Autrefois on enlevait les cloches aux animaux, semble-t-il; l’un des témoins signale qu’il a vu enlever la clochette du collier du petit chien de la maison. La chambre est décorée de draps tendus sur les murs.

Les glaces sont recouvertes de linges blancs portant deux rayures bleues. Ce type de serviette est propre au décor des chambres mortuaires (autrefois, au moins). On n’enlevait pas de tuile sur le toit de la maison, ni on n’ouvrait pas de fenêtres lorsque la mort arrivait.

A.6 – Il y a toujours une voisine qui vient faire la cuisine et s’occupe des travaux domestiques. La famille vit “comme cloîtrée”; dans le temps, s’il y avait un dimanche entre le jour du décès et celui des obsèques, la famille n’allait pas à la messe. Un des témoins raconte qu’il a rencontré à Bayonne “des gens pourtant jeunes” lui ayant dit “Ah, celle-là c’est une originale, la veille de l’enterrement de son mari, elle était chez la coiffeuse”.

La solidarité de voisinage est très importante aux yeux des témoins. L’un d’eux dit cette anecdote: “M.L. ne connaissait personne au village, il venait de Paris. A la mort de sa femme nous avons fait comme si c’était quelqu’un du village. M.L. était émerveillé, il n’avait jamais vu cela. Le premier voisin est venu, sa femme a fait la cuisine; nous étions là. “Il cite un autre exemple: “M.P. est mort et sa première voisine était nouvelle à Urt; elle n’était pas au courant des usages. Alors nous l’avons informée et elle a pu jouer son rôle de première voisine. Par exemple, elle était devant la

porte de la maison pour accueillir les visiteurs. On lui a dit qu’elle devait faire la quête pour ramasser l’argent des messes; elle a eu d’abord quelques réticences car elle ne mettait jamais les pieds à l’église, puis elle l’a fait. Elle est restée consciencieusement à la maison du mort; elle a fait son boulot de première voisine”. Cette prédominance du voisinage est essentielle aux yeux des témoins.

A.8 – La première voisine aura la responsabilité du repas funéraire, aidée par les autres voisines; elle s’occupe aussi de la toilette funéraire.

A.3 – L’un des témoins a entendu dire qu’il y a fort longtemps on brûlait “quelque chose” (mais quoi?) qui avait rapport avec le mort.

A.8 – Les voisines, avec l’aide de voisins, habillent le mort et le lavent. Le mort est entièrement habillé, comme pour une sortie. Autrefois, on mettait, par exemple, à un homme son costume des dimanches, les souliers et le bérêt sur la tête. Ses mains sont jointes avec son chapelet et posée sur le drap.

Ce drap est le plus beau que la maison possède.

Autrefois on mettait le mort dans un linceul puis dans le cercueil, avec un petit coussin sous la tête.

Un témoin fait remarquer que l’on enterre très vite ici. Il y a 50 ans environ, dit-elle, on respectait juste un délai de 24 heures avant les obsèques.

A.13 – Le mort est ou était veillé; autrefois “c’était sacré”. Le jour ce sont des femmes (voisines) qui le font et de nuit ce sont toujours des hommes; en principe un ou deux voisins. On ne sortait pas de la chambre; la nuit la famille laissait du café au chaud et l’un des hommes allait en chercher. On priait: prières ordinaires; chapelet, et on discutait. Un témoin dit: “A Labastide, il y a deux ou trois ans, j’ai vu les hommes lire l’Office des morts”.

Les prières sont silencieuses. On prie également, mais de façon libre, individuelle, quand on vient faire les visites au mort. Les religieuses venaient et pouvaient veiller. Le benoîte ne venait jamais dans les maisons. Son travail était à l’église uniquement. C’est elle qui sonnait les cloches et préparait les chaises pour les cérémonies.

A.12 – La veille de l’enterrement le cercueil est descendu dans la grande pièce du rez-de-chaussée. (Cette pièce est l’ezkaratza. Le basque n’est guère pratiqué, de nos jours, au village. (M.D.).

Là on fait une sorte de chapelle ardente. Son décor rappelle celui de la chambre mortuaire:

– On tend des draps blancs, sans rayure, que l’on décore de feuilles de laurier épinglées en croix. Dans la chambre du mort, un témoin dit avoir fait cette décoration, vers 1910; sur le lit il y avait des feuilles de rameau et des fleurs, sur les draps des murs, des branches de buis.

– Le cercueil est posé dans cet enclos et, comme dans la chambre, on dispose la croix sur la chaise revêtue du linge, on place deux cierges allumés et une assiette avec de l’eau bénite et une branche de rameau. Avec cette branche, chaque visiteur bénit le mort.

A.1 – Il y a maintenant la “corvée du corbillard”. La veille des obsèques on allait, à trois ou quatre voisins, le chercher sous le hangard qui longeait l’église. Comme il était mal

entretenu il fallait le mettre en état et le nettoyer, puis le tirer jusqu'à la maison. Il était très lourd, on redoutait les côtes. On allait le chercher à l'Angélus du soir; c'est le curé qui nous donnait la clef". Au début, on le tirait à bras puis il y eut un petit âne par la suite.

C.2 – Pour la levée du corps, le curé allait dans les toutes les maisons. A l'époque des bicyclettes, il montait en vélo et un voisin le lui ramenait.

C.1 – On n'empruntait pas de chemin particulier, semble-t-il, pour conduire le mort à l'église.

C.4 – **Le cortège funéraire**

Le prêtre chantait tout le long du trajet, sans arrêt.

En tête la croix, portée par le premier voisin, encadré des deux torches portées par le second et le troisième voisin.

Le curé et les enfants de chœur (on n'allait pas à l'école pour la circonstance; on était ainsi de "service", à tour de rôle, selon les semaines.

Le corbillard; le cercueil était manipulé et le corbillard tiré, par les voisins.

Ceux-ci étaient désignés par le premier voisin, parfois sur ordre de la famille, mais pas toujours (s'il y avait des disputes entre maisons, on se devait de pardonner à ces occasions).

Suivent des voisins portant de très rares fleurs, une croix de marbre. Les fleurs [C.5] étaient rares autrefois, c'était un luxe. Il n'y avait pas de fleur spéciale, ni de couleur spéciale semble-t-il; mais un témoin fait remarquer que cela dépend peut-être de l'âge du mort; le blanc semble préféré. Maintenant il y a beaucoup de gerbes, "c'est tout un tralala".

Les hommes de la famille.

Les hommes de l'assistance.

Les femmes de la maison et de la famille; en tête marchait la première voisine qui donnait le bras à la femme la plus touchée, elle ne la quittera pas tout au long des obsèques, l'accompagnant et se mettant avec elle au premier rang, dans l'église.

Les femmes de l'assistance.

Maintenant tout cela est fini "on ressemble à un troupeau, on se met en vrac; c'est la voiture qui commande".

On se signait au passage d'un convoi; les hommes se découvraient. "Tout cela est fini".

C.6 – **Vêtements de deuil**

Aucun témoin n'a connu ici les vêtements de deuil que l'on utilisait dans l'intérieur du pays.

On s'habillait le plus possible en noir. Les femmes avaient ainsi un crêpe noir qui leur recouvrait le chignon.

C.9 – Durant l'office les hommes se placent à droite au premier rang, côté Epître, et les femmes, avec la première voisine, côté Evangile.

C.10 – Un des témoins est formel, il a vu des ezko à Urt (cire enroulée sur elle-même et mise dans un panier), on les plaçait devant les femmes du deuil, au premier rang, sur des tapis noirs. Il n'y en avait pas devant le cercueil.

Un autre témoin a connu les cierges posés sur de hauts porte-cierges: deux à droite et deux à gauche devant les femmes du deuil, au premier rang.

Ces lumières étaient allumées pour les messes de huitaines et autres messes pour les défunts.

Durant la célébration il n'y avait pas de quête. En particulier, un témoin signale que l'on ne faisait pas d'offrande comme c'est le cas dans les Landes. (Pour cette offrande, le premier voisin ou la première voisine se rend à la Table Sainte avec un cierge et un enveloppe, le prêtre lui donne à embrasser une relique).

La famille finançait les funérailles mais aussi les confréries. Il y en avait plusieurs: celle de Saint Jean, des Galfats... Les membres se cotisaient et avaient une sorte de caisse de prévoyance. En plus de cette participation, la confrérie faisait une offrande pour une messe dite de "frerie" célébrée trois jours après les obsèques, c'est à dire dans la même semaine où se célèbre également la "messe des voisins".

C.12, C.14 – La famille n'assiste pas à l'ensevelissement. Ce sont les voisins qui font cela, en aidant le fossoyeur. La tête du mort est mise contre le monument funéraire. La mise en fosse étant faite, le premier voisin revient à l'église avec la croix, accompagné des deux porteurs de torche, du curé et des enfants de chœur. Le glas sonnera sans arrêt jusqu'à leur arrivée à l'église.

C.15 – La famille se place alors à l'entrée de cimetière, de part et d'autre du portail; les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. L'assistance qui sort du cimetière fait alors "les salutations": les hommes ne saluent que les hommes et les femmes ne saluent que les femmes. Puis tous partent. La famille revient alors chez elle, mais en ordre.

C.16 – Vont prendre part au repas funéraire essentiellement: les parents et les trois voisins. Les obsèques étant finies vers les 11 heures on allait manger un repas, toujours simple, préparé par les voisines mais surtout organisé par la première d'entre elles. Au menu il y avait toujours le boeuf bouilli et le fromage comme seul dessert.

A cette occasion, on pouvait prier pour le défunt; "moi j'ai fait la prière à la demande de la famille" dit l'un des témoins. On ne priait pas pour celui de l'assemblée (ou celle) qui allait mourir en premier.

C.17 – On ne faisait pas de feu, au retour de la messe, devant la maison, ni ailleurs. Les obsèques d'un enfant avaient lieu l'après-midi; il n'y avait pas de messe, mais une très courte [C.18] cérémonie. Les témoins n'ont jamais entendu dire que l'on enterrait dans le jardin les enfants morts sans baptême. Par contre certains se souviennent qu'il y a un cimetière d'enfant, en rentrant dans le cimetière actuel, sur main gauche. Là on mettait les petits enfants baptisés ou non.

C.19 – La tenue blanche ne semble pas avoir été de rigueur pour les obsèques d'un jeune.

Témoignage recueilli par M. J. Azanza auprès de M^{mes} Doat et Fanie et de M. Barnetche, octogénaires, natifs ou ayant habité Urt depuis longtemps.

URT. ENQUÊTE N° 2

C'est la fin des obsèques. Le premier voisin; les porteurs de torches et les porteurs de cercueil vont au café, avec les autres hommes, où la famille leur paye à boire. Ensuite ils prendront part au repas funéraire.

C.16 – Ce repas, modeste, est préparé par les voisines: pot-au-feu et tomate, vin rouge, fromage et café; pas de fruit

ni de gâteau. Il n'y a qu'un plat de viande, parfois on sert une sauce de veau ou de la daube.

A la fin du repas on fait une prière pour le repos de l'âme du défunt: un "Notre Père", un "Je vous salue" et un "Requiem"; tout le monde conclut par "Ainsi soit-il". On ne donne rien à ceux qui ne participent pas au repas.

C.18 – Un enfant est enterré très rapidement; il n'y a pas de messe. "A peine entre-t-il dans l'église qu'il en ressort" il y a juste une prière et une bénédiction. Les témoins ne savent pas comment on pouvait traiter les enfants morts-nés ou non baptisés. Autrefois on baptisait rapidement, en tout cas dans les 48 heures ou les 3 jours. En cas d'urgence, une voisine ou la femme qui avait fait l'accouchement ondoyait l'enfant.

C.20 – Obsèques d'un enfant: les enfants étaient habillés en blanc; les fillettes avaient une couronne de fleurs blanches sur la tête (comme pour les processions de la fête Dieu, par exemple). Lorsqu'un garçon mourait, les garçons portaient le cercueil; dans l'autre cas c'était les fillettes, "alors que pour les adultes ce sont toujours les hommes qui font cela".

L'un des témoins signale qu'un enfant mort à 18 mois, en 1928, fut habillé de blanc. Les témoins disent que le blanc signifie la pureté et l'innocence.

C.21 – Le suicidé ne rentrait pas à l'église, il restait sous le porche. "Le curé donnait une vague bénédiction".

Se suicider était très triste, à l'époque. On considère que c'est acte contre Dieu.

C.22 – On n'enterre pas dans les propriétés, mais au cimetière. Les témoins signalent une famille, sur les bords de l'Adour, qui avait une chapelle particulière où elle mettait ses morts; le curé venait y faire des célébrations.

C.23 – Le cimetière actuel date du début du XIX^{ème} siècle. Au début les sépultures y étaient disposées sans ordre. De nos jours cela a changé; on a fait des rangées et on délimite des allées.

Autrefois on pouvait distinguer plusieurs parties dans ce cimetière. Il y avait celui où étaient les familles et, en rentrant à gauche, le cimetière des pauvres. Ici, les enterrements se faisaient en pleine terre et seule une croix de bois signalait la sépulture. Les petits enfants se trouvaient également dans ce coin gauche; ils n'avaient pas de caveau, on les enterrait dans une petite caisse.

D.1 – Des travaux anciens, effectués dans les alentours de l'église, ont mis à jour quelques 35 stèles discoïdales, 2 croix et 34 fragments de discoïdales appartenant aux types classiques dans le "bas-Adour" (Note de M.D.).

Le vocabulaire basque ancien lié à la mort et au cimetière est aujourd'hui perdu (semble-t-il).

D.3 – Figurent sur les sépultures: les noms des familles, les dates de naissance et de mort des défunts et, en général, leur âge.

D.5 – Il y a quelques sépultures en pleine terre, des tombes avec plate-tombe, des caveaux et une sépulture avec une stèle discoïdale.

Parmi les monuments funéraires, on trouve: des croix de pierre; il n'y a pas de croix de bois; de nombreuses croix en bois; de nombreuses croix en fer forgé (surtout sur de vieilles tombes).

D.6 – Actuellement un seul monument est peint en blanc et les lettres peintes en noir comme c'est souvent le cas, quand elles ne sont pas dorées.

D.7 – On accroche ou on dispose des couronnes, des fleurs artificielles. On les met un peu n'importe quand mais surtout à la Toussaint.

Le rythme d'entretien des tombes et celui des visites, dépend des familles; il faut dire que le cimetière n'est plus autour de l'église. A cette occasion on arrache les mauvaises herbes, on fleurit les tombes... la municipalité s'occupe de l'entretien général (allées...).

Le lendemain de la Toussaint, le jour des morts, est la fête qui attire (et de loin!) le plus grand nombre de personnes au service religieux. Et, autrefois, pourtant, il n'y avait pas des facilités de s'absenter comme c'est le cas de nos jours. A cette occasion le cimetière "est couvert de fleurs".

On célébrait une messe en mettant le catafalque recouvert du drap mortuaire. Après la messe, on va en procession au cimetière. Là, chaque famille se rassemble autour de sa tombe et prie.

Le curé passait dans les maisons, à cette occasion, faire des visites.

D.9 – Avant les travaux, on voyait sous le porche de nombreuses plate-tombes; les curés étaient enterrés là.

D.11 – Pas de banc dans le cimetière.

D.12 – La sépulture appartient à une famille. Les témoins n'ont pas entendu dire qu'on la vendait en même temps que la maison. La sépulture est une concession ici.

D.13 – Le terme jarleku, ou autre terme basque correspondant, est inconnu. Autrefois, avant qu'on ne mette les bancs, chaque femme avait sa chaise dans la nef. Les hommes sont aux galeries. Les chaises étaient personnalisées: on y mettait le nom de la maison ou celui de la famille, parfois un prénom seulement.

D.15 – La benoîte ne faisait rien de spécial au cimetière. Son travail concernait l'église sonner les cloches pour l'Angélus, entretien du linge etc.

E.1 – Le deuil était fonction du degré de parenté. Le grand deuil touchait surtout l'époux ou l'épouse. On s'habillait alors tout de noir, dans la maison comme dehors. C'était impératif. Les autres parents ne s'habillaient de noir que pour aller à la messe le dimanche.

Le grand deuil durait un an.

L'homme, quant à lui, portait durant cette période un brassard noir qui fut remplacé par un ruban sur le revers de la veste, comme pour une décoration. Depuis environ 20 ans cette pratique a disparu, à part des personnes âgées qui continuent de le faire.

Maintenant on ne porte le noir que le jour des obsèques.

Suivait alors le demi-deuil: le gris remplaçait le noir. On pouvait commencer à mettre un peu de blanc. Cette période durait 6 mois environ.

Pour un enfant on portait moins le deuil. C'était surtout les femmes qui le portaient.

E.2 – Autrefois on offrait beaucoup plus de messes que de nos jours.

Les gens de la maison et la très proche parenté, offraient quelques dizaines de messes, jusqu'à 40 au moins. Les autres membres de la famille offraient un nombre qui était fonction du degré de parenté avec le mort. Le reste de la famille, les voisins et les amis donnaient, en général, une messe.

On donnait l'argent de ces messes au premier voisin; il établissait une liste où figurait le nom des donateurs et le nombre de messes. Il remettait cette liste au curé. Ce dernier l'affichait à l'église et annonçait en chaire les dates et heures des célébrations.

E.3 – Il y a la messe des obsèques. Puis, dans la semaine, il y a la messe des voisins. A cette fin, la première voisi-

ne collectait l'argent dans le voisinage. Il y avait la messe de huitaine. N'y avait droit que ceux qui payaient le denier du culte.

Il y avait enfin la messe annuelle. La famille s'arrange avec le curé pour arrêter date et heure.

E.5 – Les témoins ne connaissent pas de rite sur la tombe avec des cierges.

E.6 – Autrefois on avait peur de s'approcher, de nuit, du cimetière, ou même à la tombée de la nuit. On disait qu'il y avait des feux follets, des morts qui rescussaient...

Témoignage recueilli par M J. Azanza auprès de deux messieurs natifs du village.